

# LE JOURNAL DE L'ADMD

**« Je vous donne  
un avis personnel,  
je suis favorable  
à ce qu'on évolue  
vers le modèle belge. »**

*Emmanuel Macron, 31 mars 2022*

7<sup>E</sup> ÉDITION  
DE L'ADMDTOUR  
PAGE 8

FRANÇOIS DE CLOSETS:  
INTERVIEW  
PAGE 11

42<sup>E</sup> ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE, LETTRE  
DE CONVOCATION  
PAGE 12

HOMMAGE  
À JACQUELINE  
JENCQUEL  
PAGE 60



**C'est aussi  
l'opinion de  
9 Français  
sur 10. Il est  
temps d'agir !**

**#LESFRANCAISSONTPRÊTS**

**ASSOCIATION  
POUR LE DROIT  
DE MOURIR DANS  
LA DIGNITÉ.**

N° 154 • JUIN 2022

# À nouveau convaincre !

**N**ous connaissons le nom des 577 parlementaires de l'Assemblée nationale. Nous connaissons pour beaucoup leur position pour une nouvelle loi sur la fin de vie. Notre combat pour le droit de mourir dans la dignité doit être très tôt porté par les élus. Nous devons à nouveau convaincre, à nouveau rencontrer, à nouveau débattre. Nous devons le faire avec force et courage car cette mandature législative doit être celle de la légalisation de l'aide active à mourir et de l'accès universel aux soins palliatifs.

Je sais pouvoir compter sur vous pour que la France ne perde plus de temps pour conquérir notre ultime liberté. Je sais pouvoir compter sur vous pour que l'ADMD soit une voix forte et respectée dans ce combat. Je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez compter sur l'ensemble des responsables de notre association pour y arriver.

Comme je m'y étais engagé en étant élu président de l'ADMD, je garderai ma neutralité politique et je veillerai à ce qu'il en soit de même pour notre association. Nous devons parler avec toutes les forces politiques représentées au Parlement pour faire émerger cette nouvelle loi, ce nouveau droit. Nous devons également nous mobiliser, faire face hélas ! aux messages de celles et ceux qui nous refusent ce choix. Nous devons respecter toutes les paroles mais en assumant nos convictions.

À l'heure où notre combat doit franchir une nouvelle étape, je pense à celles et ceux qui se sont tant mobilisés à nos côtés, qui ont accompagné ce combat, qui ont porté avec courage cette volonté de liberté et de dignité. Je pense à celles et ceux qui nous ont quittés.

Nous rendons hommage, dans ce Journal, à Jacqueline Jencquel. Elle a guidé notre combat, elle l'a porté avec force et volonté. J'ai toujours entendu des militants me parler d'elle. J'ai toujours entendu de beaux mots à son attention.

Je garde, près de moi, son regard rieur et sa gentillesse. Je conserve, dans mon cœur, sa bienveillance et son amitié. Jacqueline a marqué le souhait d'obtenir une loi pour le droit de mourir dans la dignité.

Elle me manque. Elle manque à notre combat.

**Jonathan Denis**  
**Président**



# Du côté...

## ... DU SÉNAT

Le 22 février dernier, le président de l'ADMD a été auditionné en visio-conférence par les sénateurs du groupe RDSE (Rassemblement Démocratique et Social Européen) dans le cadre de discussions menées sur une éventuelle évolution de la loi sur la fin de vie.

L'occasion pour Jonathan Denis de revenir sur les combats portés par notre association pour légaliser l'euthanasie, le suicide assisté et permettre un accès universel aux soins palliatifs. Il y a rappelé les lacunes de la loi actuelle ne permettant pas le respect du choix de chacun et condamnant nos concitoyens à subir la mauvaise application de la sédation ou les obligeant à un départ vers la Belgique ou la Suisse.

Les sénateurs ont montré beaucoup d'intérêt pour ces échanges sur ce sujet approuvé par 94 % des Français.

## ... DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Après trois mandats comme député du Rhône, Jean-Louis Touraine n'a pas souhaité se représenter à l'occasion des élections législatives de juin 2022.

Durant ces quinze années, Jean-Louis a porté à l'Assemblée nationale des valeurs humanistes et laïques, militant pour le libre choix des citoyens arrivés en fin de vie. Pour l'ADMD, il a été un soutien très fidèle et très bienveillant. Il a été un parlementaire très engagé et très actif. L'ensemble des membres du conseil d'administration lui souhaitent une heureuse retraite et lui témoignent la gratitude des adhérents de l'ADMD.

## ... DU CENTRE NATIONAL DES SOINS PALLIATIFS ET DE LA FIN DE VIE

La commission d'expertise (anciennement conseil d'orientation stratégique) du CNSPFV l'accompagne dans ses travaux en contribuant à la définition de son programme annuel de travail, en suivant les avancées de ses travaux et en validant ses réalisations.

L'ADMD a été sollicitée pour participer à cette commission d'expertise auprès de laquelle elle a dépêché sa vice-présidente, le Dr Anne Vivien (comme titulaire) et le Dr Jean Daquin, délégué national chargé de la commission Soignants (comme suppléant).

## ... DE L'ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS

Le 9 mai dernier, le président de l'ADMD a été auditionné en visio-conférence par l'Ordre national des infirmiers. Des échanges de qualité sur l'actuelle loi Claeys-Leonetti, ses insuffisances et son application, ainsi que sur le développement des soins palliatifs et la demande de notre association de légaliser l'aide médicale active à mourir.

L'occasion pour Jonathan Denis de répondre aux questionnements éthiques développés par l'Ordre dans la présentation d'une nouvelle loi sur la fin de vie.

## ... DE LA MGEN

Comme dans d'autres régions, la MGEN avait organisé au Mans, le mercredi 11 mai, des Rencontres Mutuelles sur la fin de vie. Le président d'honneur de l'ADMD, Jean-Luc Romero-Michel, y était présent en compagnie de notre délégué pour la Sarthe, Rémi Marchand. Ces rencontres se sont aussi tenues à Bordeaux (en présence de Yoann Brossard, secrétaire général), à Marseille (en présence de Catherine Daquin, administratrice), à Mende (en présence de Pierre Juston, administrateur) et dans d'autres villes encore...

Les échanges, à chaque fois, exprimaient l'urgence de légiférer en faveur d'une loi de liberté en fin de vie afin de permettre à chacun, en conscience, de choisir les conditions de sa propre mort, dans le respect des soignants. Mais ne doutons pas qu'en France, comme dans les nombreux pays qui ont légalisé l'aide active à mourir, il y aura des médecins emplis de compassion pour accompagner leurs patients dans la mort, plutôt que de les abandonner à son seuil.

# Sommaire



FRANÇOIS DE CLOSETS  
RÉPOND À L'ADMD  
PAGE 11

Vie des délégations	4 à 7
> Carte blanche à Luc Bonet	6
Solidarité & Entraide	9
Comité culturel	10
Rapports des délégations	24 à 59



## Le mot du secrétaire général.

**En cette année d'élections** – élection présidentielle d'abord et élections législatives ensuite – l'ADMD a été très largement présente sur tous les terrains, grâce à la remarquable implication de nos adhérents et de nos délégués. Parce que nous souhaitons peser dans le débat public et faire que notre combat pour une fin de vie digne, libre et choisie soit au cœur des campagnes électorales, nous avons démultiplié nos actions au cours des deux semaines de mobilisation nationale pour le droit de mourir dans la dignité. Ainsi, des dizaines de milliers de flyers ont été distribués, des centaines d'actions menées partout en France et plusieurs dizaines de réunions publiques ont été organisées. Merci à toutes et tous pour cette formidable mobilisation qui a obligé l'ensemble des candidates et candidats à se positionner et qui illustre la force de notre grande association. Et parce qu'il n'y pas de trêve estivale à l'ADMD, c'est au tour des jeunes de battre le pavé en partant sur les routes de France avec la nouvelle édition de l'*#AdmdTour* !

**Yoann Brossard**  
Secrétaire général

## Vie des délégations.



### HAUTE-VIENNE

#### DÉLÉGUÉE : BÉATRICE GÉRAUD

À Panazol, le mercredi 9 mars 2022, devant plus de 170 personnes, s'est tenue une conférence en présence de Jean-Luc Romero-Michel. Une affluence partagée entre les habitants de la ville et les adhérents de Haute-Vienne ; devant le maire et son adjointe, Isabelle Négrier, l'organisatrice.

La conférence portait sur l'observation de la fin de vie en général et sur les rapports des malades avec les médecins hospitaliers. Le président d'honneur de l'ADMD a évoqué l'évolution constatée dans les relations des soignants avec leurs patients : plus à l'écoute, plus accessibles ; mais aussi le manque de lits en soins palliatifs malgré les promesses du Gouvernement. Il a abordé aussi la façon dont sont traités nos aînés dans les Ehpad. La fin de vie et la litanie de ses nombreux exemples que personne ne peut accepter...

Jean-Luc Romero-Michel a ensuite abordé les évolutions en Europe pour une mort choisie. Dans la période des élections, il nous informe sur la nécessité d'interpeller les politiques.

Puis il a engagé le temps des questions. La conférence s'est terminée avec sérénité et la satisfaction de tout le monde. Il avait parlé plus de deux heures...



À Limoges, le lundi 14 mars 2022, les adhérents ont été accueillis par Stéphane Destruhaut, vice-président du conseil départemental de la Haute-Vienne, pour la conférence que venait y donner le président de l'ADMD, Jonathan Denis.

Un public nombreux avait répondu présent, dans lequel on remarquait Isabelle Briquet, sénatrice de la Haute-Vienne, ainsi que Thierry Miguel, adjoint au maire de Limoges.

Jonathan Denis a démontré les limites de la loi actuelle et les obstacles à une fin de vie digne et respectueuse

qu'elle dresse. Il a ensuite évoqué la revendication de l'ADMD pour une loi de liberté, y compris un accès universel aux soins palliatifs auxquels tant de Français n'ont pas accès, faute de moyens et de volonté politique. Il a rappelé la nécessité de l'interpellation citoyenne, surtout en période électorale.

Un échange riche et décontracté, entre le président de l'ADMD et le public, a ponctué cette réunion.

## JURA

**DÉLÉGUÉE : BRIGITTE PROST-BLONDEAU**



À Lons-le-Saunier, le samedi 26 mars, la délégation pour le Jura recevait Jean-Jacques Bise, co-président de l'association Exit Suisse Romande.

Environ 140 personnes étaient réunies pour assister à la projection du documentaire «Le choix de Jean», chronique des derniers mois de Jean Aebischer, 58 ans, atteint d'un cancer. Ce film réflexion est aussi un travail sur la maladie, la mort, le deuil, un documentaire d'une rare intensité, co-réalisé par Stéphanie Malphettes et Stéphan Villeneuve.

Vivant en Suisse, près de Fribourg, Jean Aebischer est atteint d'un cancer dont les métastases cérébrales vont en quelques semaines toucher les fonctions vitales. Plus que sa mort, il craint la souffrance, la dégradation physique, l'image d'agonie qu'il laisserait aux siens. Pourquoi choisir l'assistance au suicide ? Comment fixer le moment de sa mort ? Comment se préparer à mourir ? Comment y préparer ses proches ?

À travers un exposé pertinent et éclairant, Jean-Jacques Bise a pu apporter un certain nombre de réponses aux questions suscitées par le documentaire. Il s'est attardé sur l'histoire du suicide assisté en Suisse et sur les conditions et les procédures pour bénéficier d'une mort apaisée ou mort volontaire, comme préfèrent le dire les Suisses. Les échanges avec les participants ont été nombreux et constructifs.

## ARDÈCHE

**DÉLÉGUÉE : ÉLISABETH FOUCAULT**

Le 19 mars, la déléguée pour l'Ardèche et deux médecins adhérents ont tenu une réunion publique à Pont-d'Aubenas. Devant une trentaine de participants, ils ont exposé la situation actuelle de la fin de vie en France, les limites de la loi Leonetti, les recours éventuels en Suisse et en Belgique et ont surtout souligné l'action

de l'ADMD et l'importance de se faire entendre dans les campagnes électorales pour faire changer la loi.

Le 7 avril, ces thèmes ont été développés après la projection du film « La dernière leçon » au cinéma Le Navire à Aubenas, qui a attiré une cinquantaine de spectateurs, dont la plupart n'étaient pas adhérents, mais sont restés après pour écouter l'intervention de la déléguée de l'ADMD et débattre sur la fin de vie en France.

A chaque fois, ces manifestations ont donné lieu à des échanges animés qui ont continué au cours des pots de l'amitié qui les ont suivis.

## LOIRET

**DÉLÉGUÉ : DOMINIQUE BARON**

C'est à Montargis que s'est tenue la réunion de la délégation pour le Loiret, le 9 avril 2022. Faute d'autorisation du directeur du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise, les responsables des soins palliatifs n'ont pu venir y présenter leur service, au grand regret de l'assistance.

Les diverses actions menées en 2021 dans la délégation ont été rappelées ; tout comme les débats qui se sont tenus au Sénat puis à l'Assemblée nationale.

Pour 2022, cinq réunions dans différentes villes du Loiret sont déjà programmées : des tractages, l'interpellation des candidats aux législatives (le jour de la réunion, deux candidats de la 4<sup>e</sup> circonscription du Loiret s'étaient déjà déclarés favorables ; un troisième n'avait pas apporté de réponse précise), la participation à la « Rentrée en fête » d'Orléans, la plantation d'un arbre à Ingré le 2 novembre prochain...

Le sujet des directives anticipées a suscité nombre de questions de la part des participants. L'intérêt de les remplir a été souligné.

Une réunion qui a connu un grand succès...

## En bref...

**Michel Coquel** est commissaire aux comptes de l'ADMD depuis 2010. Sa nomination pour un 3<sup>e</sup> mandat de 6 ans sera proposée à l'occasion de la 42<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD.



**Yves Grégoire**, délégué national chargé de la représentation des usagers du système de santé, a été coopté comme administrateur de l'ADMD lors de la réunion du Conseil du 24 février 2022. Il conserve ses attributions en matière de démocratie sanitaire. Sa cooptation doit être ratifiée par notre 42<sup>e</sup> assemblée générale.



Carte blanche à ...

# Luc Bonet

DÉLÉGUÉ POUR LA VIENNE  
ET POUR LES DEUX-SÈVRES

**S'**il est de multiples raisons pour s'engager à l'ADMD, celle qui prévaut pour ma part est politique au sens sociétal de ce terme : notre liberté individuelle n'a de sens et de réalité que sociale, dans et par la Cité, en lien avec la liberté et le respect d'autrui. Dans ce cadre, les lois et règles que se donne une société, et donc un régime démocratique, protègent et émancipent les individus. Nous n'y sommes pas en France quand la loi ne permet pas aux personnes atteintes d'affections graves et incurables et aux souffrances inapaisables d'accéder à un droit à l'euthanasie. Nous n'y sommes pas en France alors même que des sondages d'opinion répétés donnent toujours et encore un large consensus favorable à l'accès à l'euthanasie, alors même qu'à l'issue de multiples commissions et consultations institutionnelles une majorité de parlementaires est prête à légiférer.

Le Pr François Damas, médecin belge, parle d'une « décision socialement partagée » concernant les demandes d'euthanasie auxquelles il répond dans le cadre de consultations de fin de vie. Il y a une continuité, une rationalité collective, qui va de la loi, émanation politique d'un consensus sociétal, jusqu'aux décisions prises par les individus directement concernés par une aide active à mourir : les patients, leurs proches, les médecins et leurs équipes.

Si « le patient décide et le médecin consent » suivant la formule du professeur, il y a la claire conscience que cette décision doit être le résul-



« LA LOI NE FAIT PAS TOUT MAIS ELLE EST LA FONDATION SUR LAQUELLE ESPÉRER ET PROMOUVOIR CETTE "DÉCISION SOCIALEMENT PARTAGÉE" QUE DEVRAIT ÊTRE UNE DEMANDE D'EUTHANASIE. »

tat d'une réflexion élaborée des parties prenantes, patient comme médecin, implique le dialogue avec les proches et la recherche de leur assentiment pour être accompagné dans ce qui doit rester une décision personnelle et inaliénable.

La loi ne fait pas tout mais elle est la fondation sur laquelle espérer et promouvoir cette « décision socialement partagée » que devrait être une demande d'euthanasie. Il y aurait alors un progrès social décisif dans ce qu'une société devrait être, le milieu protecteur et émancipateur de nos individualités et ce jusqu'à la mort. C'est en tout cas le sens de mon engagement auprès des femmes et des hommes qui militent à l'ADMD.

# Délégations orphelines

Au 24 juin 2022

Ces délégations n'ont plus aujourd'hui de délégué(e) ; si vous êtes intéressé(e) par le poste, appelez Sandrine Arrault, au 01 48 00 04 16 (description de la mission en bas de la page).

DÉPARTEMENTS	ADHÉRENTS
Aude	456
Cantal	128
Cher	289
Côtes-d'Armor	749
Loire-Atlantique	1 705
Meurthe-et-Moselle	633
Meuse	79
Nièvre	221
Oise	451
Paris 14 <sup>e</sup>	622
Pas-de-Calais	467
Pyrénées-Atlantiques	1 040
Saône-et-Loire	470
Somme	219

Total adhérents de l'ADMD au 24 juin 2022 : 75 708

## Nouveaux délégués

Nommés par le conseil d'administration du 24 février 2022 et du 19 mai 2022



1



2



3



4



5



6



7

### 1. Nathalie Pertus

Ardennes  
admd08@admd.net

### 2. Valentin Mouzon

Aube  
admd10@admd.net

### 3. Pierre Vars

Corrèze  
admd19@admd.net

### 4. Sandrine Langenecker

Drôme  
admd26@admd.net

### 5. Philippe Delort

Lot  
admd46@admd.net

### 6. Jacques Vialettes

Lot-et-Garonne  
admd47@admd.net

### 7. Karine Déprés-Payen

Yvelines  
admd78@admd.net

## L'Admd recherche ses futurs délégués

Contact | Sandrine Arrault | Tél. : 01 48 00 04 16 | Courriel : s.arrault@admd.net

### MISSION

- Le rôle des délégués est de soutenir l'action définie par l'assemblée générale de l'ADMD et mise en œuvre par son conseil d'administration sous l'autorité de son président en sensibilisant l'opinion publique.
- Le délégué est le représentant du conseil d'administration de l'association dans la délégation.
- Le délégué est amené, dans le cadre de la Charte du délégué qui est adossée aux statuts de l'association, à organiser des manifestations sur le territoire de la délégation. Pour cela, il

peut constituer une équipe de délégués adjoints.

### CRITÈRES

#### D'ACCESSIBILITÉ

- Être adhérent de l'association, en partager les valeurs laïques et humanistes et respecter la Charte du délégué.
- Savoir utiliser l'informatique, avoir accès à internet, être familiarisé avec les réseaux sociaux.

### TYPES D'ACTION

- Campagnes de sensibilisation, réunions publiques, manifestations symboliques

(2 novembre), relais des opérations d'information et de communication mises en place par le conseil d'administration.

### PROFIL DU CANDIDAT

- Expérience : gestion de projet et expériences associatives sont un plus.
- Qualités : dynamique, apte à superviser une équipe ; capacité à prendre la parole en public.

### CONDITIONS

- Statut : bénévolat
- Durée du mandat : un an minimum, renouvelable
- Remboursement intégral des frais engagés
- Documents à envoyer : lettre de motivation + CV

Le Centre national de l'association assure les tâches matérielles pour les délégués (envoi de courrier aux adhérents, mise sous pli, gestion du fichier...). Le service ADMD-Écoute répond aux questions liées aux situations personnelles de fin de vie.

# C'est reparti pour l' #AdmdTour !

La tournée d'été des Jeunes ADMD qui parle fin de vie et directives anticipées marque son grand retour !

Cette 7<sup>e</sup> édition sera l'occasion pour les Jeunes ADMD de renseigner les Français sur leurs droits en matière de santé publique et de les sensibiliser sur l'importance de rédiger ses directives anticipées pour faire respecter ses droits et ses choix jusqu'au bout !

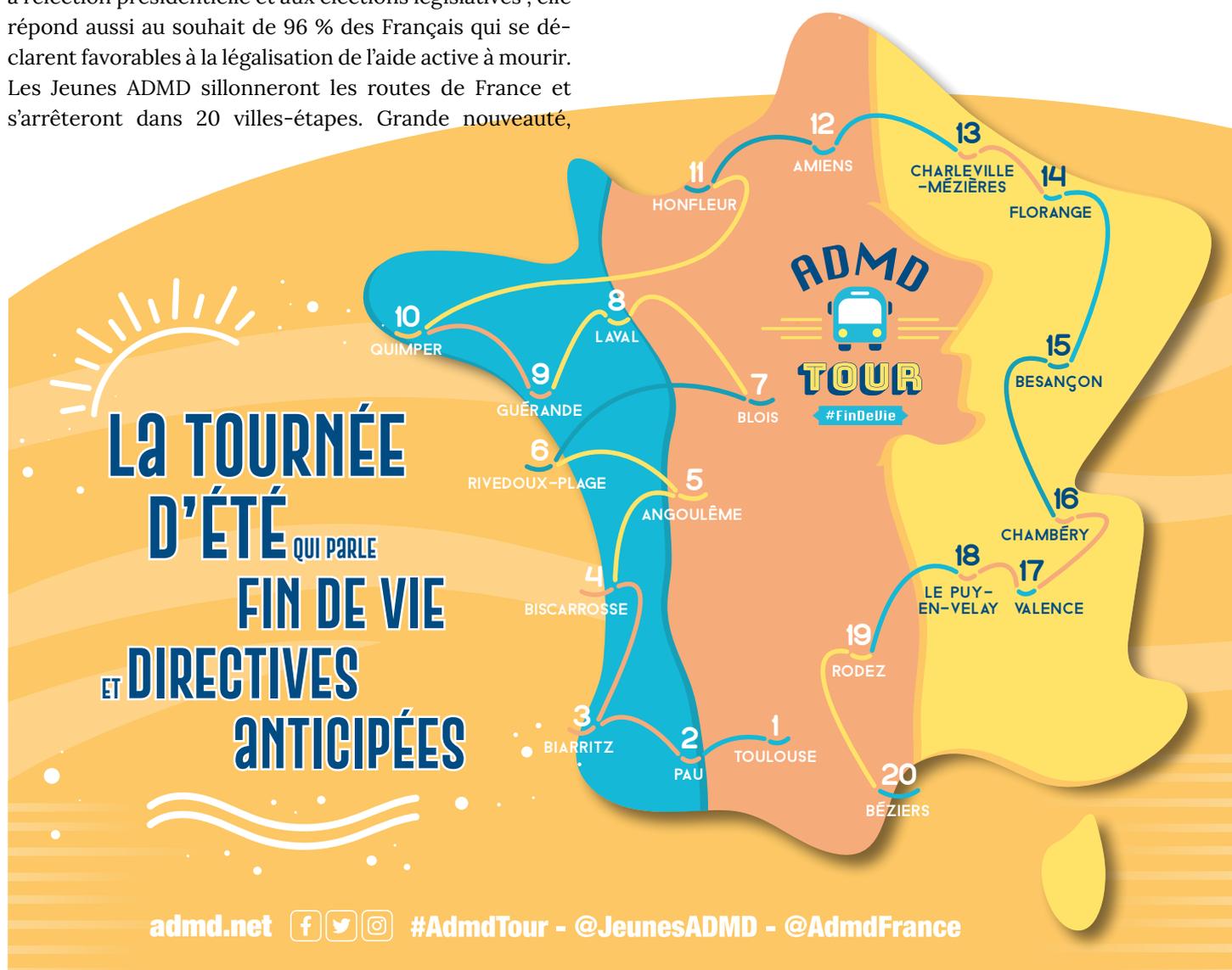
Cette édition est d'autant plus importante qu'elle fait suite à l'élection présidentielle et aux élections législatives ; elle répond aussi au souhait de 96 % des Français qui se déclarent favorables à la légalisation de l'aide active à mourir. Les Jeunes ADMD sillonneront les routes de France et s'arrêteront dans 20 villes-étapes. Grande nouveauté,

cette année, le top départ se délocalise ! Le lancement est prévu dans la belle Ville Rose, Toulouse !

On a l'immense bonheur de vous présenter ci-dessous le parcours de la tournée 2022. Vous êtes prêts ? À vos agendas ! On vous donne rendez-vous en juillet pour parler fin de vie, libre, sans tabou, et dans la bonne humeur !

**Franck Duquénoy & Déborah Fort**

**Co-responsables des Jeunes ADMD**



## DÉPART

- ( 1 ) **Vendredi 1<sup>er</sup> juillet** Toulouse, Esplanade François-Mitterrand ; 13h-17h
- ( 2 ) **Samedi 2 juillet** Pau, Place Royale ; 10h-14h
- ( 3 ) **Dimanche 3 juillet** Biarritz, Place Sainte-Eugénie ; 10h-14h
- ( 4 ) **Lundi 4 juillet** Biscarrosse, Esplanade de la Plage ; 10h-14h
- ( 5 ) **Mardi 5 juillet** Angoulême, à déterminer ; 10h-14h
- ( 6 ) **Mercredi 6 juillet** Rivedoux-Plage, Esplanade de la Mer ; 10h-14h
- ( 7 ) **Vendredi 8 juillet** Blois, Place de la République ; 10h-14h
- ( 8 ) **Samedi 9 juillet** Laval, Cours Clemenceau ; 10h-14h
- ( 9 ) **Dimanche 10 juillet** Guérande, Place du Vieux-Marché ; 10h-14h
- ( 10 ) **Lundi 11 juillet** Quimper, Place Saint-Corentin ; 10h-14h

- ( 11 ) **Mercredi 13 juillet** Honfleur, à déterminer ; 10h-14h
- ( 12 ) **Judi 14 juillet** Amiens, Place Gambetta ; 10h-14h
- ( 13 ) **Vendredi 15 juillet** Charleville-Mézières, Place de l'Hôtel-de-Ville ; 10h-14h
- ( 14 ) **Samedi 16 juillet** Florange, Place de la Mairie ; 10h-14h
- ( 15 ) **Lundi 18 juillet** Besançon, Place de la Révolution ; 10h-14h
- ( 16 ) **Mercredi 20 juillet** Chambéry, Place des Éléphants ; 10h-14h
- ( 17 ) **Judi 21 juillet** Valence, Esplanade du Champ-de-Mars ; 10h-14h
- ( 18 ) **Vendredi 22 juillet** Le Puy-en-Velay, Place du Breuil ; 10h-14h
- ( 19 ) **Samedi 23 juillet** Rodez, Place d'Armes ; 10h-14h

## ARRIVÉE

- ( 20 ) **Dimanche 24 juillet** Béziers, Place Jean-Jaurès ; 13h-17h

# Une chaîne de solidarité...

## **P. NE SAVAIT PAS QUE L'ADMD POUVAIT L'AIDER DANS LA FIN DE VIE DE SON ÉPOUSE. IL EST EN COLÈRE.**

Son épouse, atteinte d'une tumeur au cerveau, est décédée dans la souffrance sans avoir obtenu le respect de ses directives anticipées. Alors qu'il était sa personne de confiance, il a demandé une réunion collégiale pour une sédation profonde. En vain...

P. a appelé l'ADMD après le décès de son épouse : il veut attaquer l'hôpital, ébruiter la fin de vie pénible de son épouse ; non par intérêt financier, mais dans un but de prévention.

\*\*\*

## **G. EST HOSPITALISÉE. SA FILLE APPELLE LA DÉLÉGUÉE DE L'ADMD POUR AIDER SA MÈRE DANS CETTE PÉRIODE DIFFICILE ; LA DÉLÉGUÉE SUGGÈRE À N. D'APPELER ADMD-ÉCOUTE (01 48 00 04 92).**

Les écoutants sont formés à cet effet. La déléguée va envoyer un message préalable avec les coordonnées de N. et de sa mère, G., pour préparer son appel.

L'appel a lieu le vendredi, à 10h. Comme G. est adhérente, elle a déposé une copie de ses directives anticipées auprès de l'ADMD. N. et son frère sont personnes de confiance.

La situation de G. s'est fortement dégradée la veille, un rendez-vous entre le frère et la sœur et le médecin chef de l'unité de médecine interne est programmé.

La bénévoles de ADMD-Écoute comprend l'inquiétude de la fille et l'informe des évolutions possibles. Une amélioration peut amener à une sortie vers un établissement de soins de suite ; mais si l'aggravation perdure, ce sera un transfert vers un service de soins palliatifs ou, selon le degré de souffrance, une demande de sédation profonde. Les procédures et les mots qui seront utilisés par le médecin sont expliqués à N.

L'écoutante lui propose de la faire appeler par un médecin conseiller de l'ADMD pour une évaluation de la situation médicale. N. préfère attendre et discuter avec son frère afin d'avoir une position commune devant le médecin.

N. accepte la proposition le lundi.

## **LE JOUR MÊME, UN MÉDECIN CONSEILLER APPELLE N.**

Il s'agit pour lui de comprendre la situation, de faire le point sur la pathologie, l'état physique et psychique, les traitements envisagés et le pronostic, puis d'envisager la suite au regard du contexte familial et du souhait de chacun.

La mère est atteinte d'une maladie rare d'évolution lente avec des complications, notamment de l'anémie et des douleurs osseuses, c'est pourquoi elle est suivie en médecine interne. Elle a été hospitalisée pour la prise en charge d'une anémie sévère. Traumatisée par le décès du

père il y a un an, la mère refuse de suivre le même sort. Depuis plusieurs jours, elle se laisse aller et ne mange plus ; d'après les auxiliaires de vie, elle a fortement maigri. N. et son frère sont d'accord : pas d'acharnement thérapeutique.

Avec N., le médecin conseiller prépare la rencontre avec le chef de service : demander les thérapeutiques envisagées, le pronostic et insister sur le refus de G. de tout acharnement thérapeutique en présentant ses directives anticipées.

Un nouvel échange téléphonique a lieu après le rendez-vous avec le chef de service pour informer le médecin conseiller qu'une prise en charge par les soins palliatifs est actée.

N. rappelle le médecin conseiller trois jours plus tard lui disant que sa mère souffre malgré les traitements, notamment lors des soins, qu'elle ne veut plus s'alimenter et qu'on envisage de l'alimenter par sonde. Le médecin conseiller lui explique qu'il faut qu'elle demande que les doses de morphine et de midazolam soient augmentées et qu'elle peut réclamer une procédure collégiale pour initier une sédation profonde et continue jusqu'au décès en précisant qu'elle et son frère sont d'accord.

G. est morte dix jours après : le temps de la sédation fut beaucoup trop long...

## **DÈS SON PREMIER APPEL, L'ÉCOUTANTE DE L'ADMD A CONSEILLÉ À N. D'APPELER LE REPRÉSENTANT DES USAGERS DONT LE NOM FIGURE DANS LE LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT.**

Par sa proximité et la connaissance des équipes soignante et administrative, le représentant des usagers pourra intervenir utilement. Le vendredi, il rappelait aux équipes soignantes la présence des directives anticipées de G. ainsi que la nécessité de les consulter et de les respecter. Il proposait – il n'est pas lui-même médecin – que la demande de sédation soit entendue au regard des volontés de G. et de ses souffrances.

Informé des mauvaises conditions du décès de G., le représentant des usagers décidait de rapporter le cas à la commission des usagers afin de faire la lumière sur les procédures et d'identifier les blocages. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

**Sylvie Dargery et Yves Grégoire**

**Administrateurs**

**&**

**Jean Daquin et Claudine**

**Délégués nationaux**

# Comité culturel.

RETROUVEZ TOUTES  
LES CRITIQUES SUR  
NOTRE SITE ADMD.NET  
À LA RUBRIQUE  
COMPRENDRE



## MUSIQUE



*Laisse-moi m'en aller,*  
texte et  
musique de  
Thérèse  
Fournier.

Texte puissant, supplique sollicitant l'aide à mourir.

*Quand je sors,* texte et musique de Jean-Luc Brouillon.

« Je n'ai pas choisi pour ma vie, c'est bien mon choix quand je sors »

Le comité culturel de l'ADMD a sélectionné pour vous :



## LIVRES



*Ma vie en vieille,*  
de Régine Dhoquois-Cohen et Jacqueline

**Feldman.** Sans démoréaliser le lecteur, bien au contraire, ce livre sur la vieillesse incite le lecteur à réfléchir sur sa façon d'agir.



*La belle mort,*  
de Ôchirô Kobori.

« Qu'une vieille personne vive ses derniers jours en accord avec son âge et selon un mode de vie qui ne convient qu'à elle », suggère le docteur Kobori, débordant d'humanité. Des mots délicats et précieux tout au long de l'ouvrage écrit par un homme dont la vie est dédiée aux autres.



*Comme un léger tremblement,*  
de Gilles Pialoux.

Une belle histoire d'amitié, ô combien puissante, entre Philippe atteint d'une SLA et sa bande de copains qui, tout au long des quatre années que va durer la maladie de Philippe, va rester attentive à ses désirs et l'accompagner au mieux pour qu'il puisse continuer à vivre pleinement ses rêves, entouré de sa femme et de ses enfants. Jusqu'au moment où il dit « ça suffit, j'arrête ».



*La fille de la grêle,*  
de Delphine Saubaber.

Marie a choisi entre la mort et la déchéance pour que sa fille tant aimée n'ait pas à le faire pour elle. À travers les paroles de Marie, ce sont les mots de Delphine Saubaber qui creusent et soignent notre magnifique complexité humaine, noble, cruelle, sombre et lumineuse.



## FILMS



*Utama : la terre oubliée,*  
de Alejandro Loayza Grisi.

Prises de vue sublimes, réflexion sur le refus d'une vie assistée, vue comme l'ultra dépendance. Chacun trouvera à réfléchir sur cette immensité magnifique des paysages boliviens.



*Vortex,*  
de Gaspar Noé.

Film captivant dont le sujet premier est la maladie d'Alzheimer de l'épouse et son isolement progressif. Mais l'isolement n'est-il pas un mal qui existe dans ce couple depuis de nombreuses années ? Que signifie le déni du mari face aux changements de comportement de sa femme ? Peur ? Égoïsme ? Solitude ?



## THEÂTRE



*Notre dernier voyage,* mise en scène de Marc Tourneboeuf.

Le comédien Jean-Philippe Renaud, seul en scène, nous délivre une adaptation des romans de Bernard Giraudeau, magnifique écrivain, qui, à la fin de sa vie, retrace son parcours de vie au travers de voyages géographiques, immobiles sur le théâtre et la recherche de l'Amour. C'est une ode à la vie. Cette pièce sera présentée au festival off d'Avignon 2022.

## À signaler.

*Les fossoyeurs,*  
de Victor Castanet.

Bien que ce livre ne traite pas de la liberté de fin de la vie, il est au cœur de l'actualité par le scandale que ses révélations sur le système qui maltraite nos aînés a entraîné. Nous ne pouvons pas taire cette affaire.

# François de Closets,

## Membre du comité d'honneur de l'ADMD.

### L'ADMD REVENDIQUE UNE LOI DE LIBERTÉ EN FIN DE VIE. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

Pour moi, il est impensable que quelqu'un d'autre puisse décider de ma mort. La question n'est pas secondaire. Je pense toujours avec Albert Camus que pour l'homme : « [il] n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide. » Vivre, c'est refuser de se tuer. Mais ce droit ne peut se réduire à la possibilité de se jeter sous le TGV, il implique la mise à disposition d'une mort paisible que permet la science moderne. Mais la technique ne suffit pas. Il faut toute une organisation sociale. L'exemple de pays voisins qui ont légalisé l'euthanasie et le suicide assisté depuis des décennies prouve qu'une telle institution est tout à fait possible en France. La seule anomalie est qu'elle n'existe pas.

### POURQUOI, SELON VOUS, Y A-T-IL UN BLOCAGE CHEZ NOS GOUVERNANTS SUR CE SUJET ?

Le blocage est évident entre des Français qui, sondage après sondage, réclament à la quasi-unanimité, la liberté de choisir sa mort. Ce sont des corps constitués incarnant le pouvoir religieux ou le pouvoir médical qui paralysent le pouvoir. Ce qui n'empêche nullement des croyants et des médecins de vouloir cette ultime liberté.

### VOUS ÊTES MEMBRE DU COMITÉ D'HONNEUR DE L'ADMD DEPUIS DE TRÈS NOMBREUSES ANNÉES. COMMENT VOYEZ-VOUS LE RÔLE DE CE COMITÉ ?

Je suis un solitaire, je fuis les pétitions comme les décorations, je m'exprime dans mes ouvrages et n'appartiens à aucun mouvement, parti, club, comité ou rassemblement. Mais j'ai constaté que les adversaires de cette liberté usent et abusent de la notoriété que

leur confère leur position sociale. Comme si les institutions dont ils se réclament devaient cautionner leurs interdits. J'ai donc accepté de rejoindre le comité d'honneur de l'ADMD pour faire contrepoids. La notoriété ne conduit pas à se figer dans l'ordre établi.

### JOURNALISTE, SCIENTIFIQUE, ÉCRIVAIN... VOUS ÊTES UN HOMME DES FAITS ET DE LA PENSÉE. COMMENT MILITEZ-VOUS EN FAVEUR DE L'AIDE ACTIVE À MOURIR ?

À chacun ses compétences. Pour moi, ce que je sais faire, c'est construire et émettre des messages, écrits, télévisés ou autres. J'ai donc intégré la lutte pour la mort choisie dans ma pratique journalistique et mes activités connexes. Je fus ainsi conduit à m'interroger sur la monumentale hypocrisie de notre société sur ce sujet et publiais en 2001 « La dernière liberté ». Livre qui, hélas ! est toujours d'actualité. Je l'ai complété en dénonçant les conditions scandaleuses dans lesquelles avait été préparée la loi Leonetti. Ce fut « Le divorce français » en 2007.

### VOUS-MÊME, AVEZ-VOUS PRÉPARÉ VOTRE FIN DE VIE ?

On ne consacre pas deux années à une enquête sur la fin de vie sans s'interroger sur sa propre fin de vie. Il m'a été précieux de noyer ma démarche personnelle dans cette recherche générale. Cela permet de dédramatiser, voire de banaliser, son propre devenir. Je vous dirai simplement que depuis cette publication je porte toujours sur moi une lettre à mes médecins pour leur signifier mes volontés pour le cas où je ne serais plus à même de les exprimer de vive voix.





Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Services administratifs : 01 48 00 04 16

ADMD-Ecoute : 01 48 00 04 92

Fichier national des directives anticipées : 01 48 00 09 89

130, rue Lafayette - 75010 Paris • Courriel : [infos@admd.net](mailto:infos@admd.net)

Site : [admd.net](http://admd.net) • Twitter : [@admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) • [@jeunesadmd](https://twitter.com/jeunesadmd)

Paris, le 25 juin 2022

Madame, Monsieur,  
Chers adhérents,

Conformément aux articles 4 des statuts et R.5 du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire des adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité qui se réunira :

**le samedi 24 septembre 2022, à partir de 9h00, à Rouen (Seine-Maritime)  
(Kindarena - 40, rue de Lillebonne - Rouen)**

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant, arrêté par le conseil d'administration (réunion du jeudi 19 mai 2022) :

- présentation du rapport moral (cf. pages 13 à 15 du Journal 154),
- présentation du rapport d'activité (cf. pages 15 à 17 du Journal 154),
- présentation du rapport financier, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport du commissaire aux comptes (cf. pages 17 à 23 du Journal 154),
- affectation du résultat de l'exercice au compte « report à nouveau »,
- présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2022 (cf. pages 19 et 20 du Journal 154),
- quitus entier et sans réserve au Conseil de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- ratification d'un administrateur coopté le 24 février 2022, en remplacement d'un administrateur démissionnaire (cf. page 5 du Journal 154),
- prolongation du mandat du commissaire aux comptes pour un nouveau mandat de six exercices, de 2022 à 2027 (cf. page 5 du Journal 154),
- questions diverses.

J'espère vous retrouver nombreux.

Jonathan Denis  
Président

**NB : N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent ou, à défaut, d'une pièce d'identité - Les statuts et le règlement intérieur de l'ADMD sont disponibles sur notre site (<https://www.admd.net/qui-sommes-nous/une-association-humaniste/ladmd.html>) - Seuls les adhérents inscrits au 24 juillet 2022 et à jour de cotisation peuvent voter.**

## Préambule ●

Notre assemblée générale annuelle est un instant démocratique important pour notre association. Il permet, entre autres, de vous présenter le travail réalisé sur une année et le développement de nos activités. J'ai le plaisir, cette année, de vous présenter trois rapports à plusieurs mains, à la suite des changements survenus au sein de notre conseil d'administration et de notre bureau en octobre 2021. L'ensemble des rapports présentés sont conformes à nos statuts et textes réglementaires en vigueur. Je vous en souhaite bonne lecture.

**Jonathan Denis**  
Président



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021

# Rapport moral ●

*Par Jonathan Denis, président de l'ADMD  
et Jean-Luc Romero-Michel, président d'honneur*

*C'est un rapport à quatre mains que nous vous présentons cette année. Celui de Jean-Luc Romero-Michel, président jusqu'au 2 octobre 2021, et celui de Jonathan Denis, président depuis le 2 octobre 2021. Un seul rapport, à quatre mains donc, puisque la continuité de la stratégie de notre association est inscrite dans cette succession, amicale et de confiance.*

**C**ette année 2021 fut hautement politique – dans le sens noble du terme – avec un dialogue constant mené avec les parlementaires durant les deux temps forts du premier semestre: la discussion au Sénat de la proposition de loi de la sénatrice de Paris, Marie-Pierre de la Gontrie, visant à établir le droit à mourir dans la dignité; et la discussion à l'Assemblée nationale de la proposition de loi du député de Charente-Maritime, Oliver Falorni, *donnant le droit à une fin de vie libre et choisie*.

Le 11 mars, au Sénat, au tout début de la discussion, 161 sénateurs ont voté un amendement de suppression de l'article 1<sup>er</sup> de la proposition de loi de Marie-Pierre de la Gontrie (142 sénateurs ont voté contre). Sa proposition de loi étant ainsi (à une très courte majorité) vidée

de sa substance, la sénatrice de Paris a retiré l'ensemble de son texte qui n'avait plus alors de sens.

Le 8 avril, en revanche, à l'Assemblée nationale et malgré l'obstruction ridicule d'une demi-douzaine de députés ultra-conservateurs qui avaient déposé des milliers d'amendements rédactionnels (modifiant ici une virgule, là un adverbe...), l'article 1<sup>er</sup> de la proposition de loi portée par Olivier Falorni, soutenu par le député des Deux-Sèvres Guillaume Chiche, a été voté par 240 députés (48 votes contre seulement). Ce vote – et même si le texte n'a pas été voté dans son ensemble, faute de temps – est important pour notre revendication, car il fonde l'assistance médicalisée active à mourir par administration d'un produit létal, à la demande d'un patient dès qu'il se trouve « dans une phase avancée ou terminale d'une affection grave incurable, quelle qu'en soit la cause, qui provoque une souffrance physique ou psychique qui ne peut être apaisée ou que la personne concernée considère comme insupportable. » La discussion de ce texte est aujourd'hui suspendue, dans l'attente de la reprise de sa discussion parlementaire. Près de 300 députés de tous bords, dans une lettre ouverte au Premier ministre datée du 7 mai 2021, ont demandé l'inscription de la poursuite de la discussion de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Lettre demeurée sans réponse au 31 décembre 2021... Un véritable déni de démocratie de la part de Jean Castex.

Durant cette forte séquence politique – aux conséquences plutôt favorables – votre association s'est mon-

trée très active et a mobilisé beaucoup de ses soutiens : une lettre de Line Renaud a été adressée à tous les députés, suivie d'une lettre de Noëlle Châtelet. Deux lettres de mobilisation qui portaient les valeurs de notre association.

Préalablement à cette séquence, une lettre ouverte au président de la République lui avait été adressée au début du mois de février ; lettre ouverte publiée également dans Le Monde, Le Figaro et L'Opinion. Un nouveau sondage avait été lancé sur la plateforme change.org, recueillant en quelques semaines plusieurs dizaines de milliers de signatures. Une lettre de mobilisation avait été envoyée à tous les adhérents de l'ADMD...

Puis, le 28 septembre, la marraine de l'ADMD, Line Renaud, s'est déplacée à l'Assemblée nationale pour s'adresser aux députés et à la presse, exhortant la représentation nationale à se mobiliser en faveur de la liberté de choisir sa propre fin de vie.

Soulignons au passage l'annonce, le 4 mars, du suicide assisté en Suisse de Paulette Guinchard, ancienne ministre de Lionel Jospin ; un coup de tonnerre dans le monde politique, d'autant plus remarquable que Paulette Guinchard, en 2005, s'opposait à la légalisation de l'euthanasie dans notre pays et défendait la loi Leonetti.

Pour clore cette séquence politique, l'ADMD a déposé un recours administratif visant à permettre l'aide médicale active à mourir dans notre pays. D'abord en demandant au Premier ministre (qui a fait la sourde oreille, décidément) la suppression d'un article du code de la santé publique qui interdit aux médecins de donner délibérément la mort (article R4127-38 alinéa 2) puis en s'adressant au Conseil d'Etat. Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Etat n'avait pas rendu de décision, alors même que, en réponse à nos arguments, le ministère de la santé avait rappelé son opposition à toute légalisation de l'aide médicale active à mourir. Le cas échéant, l'ADMD s'adressera à la Cour européenne des Droits de l'Homme, puisque – selon nous – la législation française en matière de fin de vie est contraire à la Convention européenne des Droits de l'Homme. Un vaste dossier à suivre, donc, sur lequel les avocats de l'ADMD travaillent avec rigueur. Ce sujet étant complexe, nous renvoyons le lecteur au site de l'ADMD où une série de dix fiches explicatives ont été mises en ligne, accompagnées d'une vidéo didactique.

Les répercussions de la pandémie à Covid-19 se sont encore fait sentir durant cet exercice. Il a fallu attendre le mois d'octobre pour connaître une reprise importante de nos activités de terrain. Nos délégués comme

*CES RÉUNIONS EN DISTANCIEL ONT, CERTES, EXCLU CEUX DE NOS ADHÉRENTS QUI NE SONT PAS OU SONT PEU ÉQUIPÉS EN MOYENS INFORMATIQUES ; MAIS ELLES ONT AUSSI PERMIS DE TOUCHER UN NOUVEAU PUBLIC PAS OU PEU ÉQUIPÉ EN MOYEN DE LOCOMOTION*

nos militants ont eu alors une soif de se retrouver, une énergie débordante pour arpenter le pays pour convaincre, argumenter et aider... Dans la première période de l'exercice, il a donc fallu multiplier les réunions à distance avec le lancement d'une série de webinaires de l'ADMD, parfois menés conjointement avec des partenaires (comme la Mutualité française). Ces réunions en distanciel ont, certes, exclu ceux de nos adhérents qui ne sont pas ou sont peu équipés en moyens informatiques ; mais elles ont aussi permis

de toucher un nouveau public pas ou peu équipé en moyen de locomotion (c'est le cas de nos adhérents les plus âgés ou les plus isolés). À cet égard, nous avons été souvent surpris de voir apparaître sur les écrans quelques-uns de nos doyens d'âge, heureux de pouvoir enfin (avec l'aide parfois d'un voisin ou d'un enfant) participer à une réunion de leur association. Cela ne remplace pas le contact physique, la chaleur humaine ; mais c'est un moyen pour faire participer les personnes les plus isolées. Pensons-y pour l'avenir...

C'est aussi en pensant à ceux qui ne viennent pas à nos réunions publiques que nous avons renforcé et professionnalisé les moyens du Talk du Lundi qui permet, chaque semaine, de rendre compte de l'activité de l'ADMD et des actualités sur la fin de vie, en France et dans le monde. Ce Talk est, depuis le 2 octobre et l'élection de notre nouveau président, animé en alternance par Jonathan Denis et Jean-Luc Romero-Michel.

La 41<sup>e</sup> assemblée générale de notre association, qui s'est déroulée le 2 octobre à Nantes, à l'invitation de celle qui était encore, alors, notre trésorière et notre déléguée pour la Loire-Atlantique – Madeleine Denis – a vu l'élection de 14 nouveaux administrateurs qui travaillent en harmonie sur un projet commun, loin des polémiques et de tout ce qui fait perdre du temps à notre association, et donc à ses adhérents.

En ce qui concerne l'information concernant l'élection d'un nouveau président, une lettre a été envoyée à chaque parlementaire (députés et sénateurs), ainsi qu'à tous les adhérents, aux responsables des associations amies, aux responsables des *Think Tanks* (groupes de réflexion), aux responsables des principales associations de malades ainsi qu'à diverses organisations comme l'Ordre des Médecins, la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP), France Assos Santé... Plusieurs contacts ont été pris et des réunions ont été organisées.

Cinq réunions du conseil d'administration de l'ADMD se sont tenues durant l'exercice 2021, ainsi que sept réunions du conseil d'administration du Fonds de dotation de l'ADMD (pour rappel, le président de l'ADMD, élu par l'assemblée générale, est de droit le président du Fonds de dotation de l'ADMD; il en va de même pour le trésorier de l'ADMD, qui assume la double responsabilité).

La revendication pour le droit à l'autodétermination en fin de vie dépasse les frontières de notre pays. Et malheureusement, aujourd'hui, nous devons faire le constat que nos voisins évoluent plus rapidement que nous. Et si beaucoup s'interrogent sur leur propre législation de fin de vie, tous avancent en s'inspirant de la loi belge; aucun, jamais, ne s'inspire de la triste loi Claeyss-Leonetti dont plus personne – ou presque – ne songe à contester son caractère très imparfait, porteur des drames de la fin de vie que nous connaissons malheureusement trop souvent.

Petit rappel des pays qui ont avancé en 2021 dans le monde vers la légalisation de l'aide médicale active à mourir (retrouvez le détail de ces évolutions à la page 14 du Journal de l'ADMD n°153 – février 2022): Allemagne, Angleterre, Australie Méridionale (état australien), Autriche, Chili, Ecosse, Espagne, Italie, Nouveau-Mexique (état des Etats-Unis), Nouvelle Galles du Sud (état australien), Nouvelle-Zélande, Portugal, Queensland (état australien), Tasmanie (état

australien). Ces pays n'ont pas encore tous de loi de liberté, mais les procédures sont en cours et cela deviendra sans doute effectif dans quelques mois, voire quelques années.

## CONCLUSION

L'année 2021 a vu un passage de témoin entre deux équipes qui assurent au quotidien la gouvernance de notre association; une nouvelle équipe paritaire, renouvelée. L'ancien président de l'ADMD, qui siège toujours au sein du conseil d'administration, a été nommé président d'honneur de l'ADMD. Il demeure une référence et un soutien.

Le dernier trimestre de 2021 a vu l'activité de terrain de notre association reprendre après les mois difficiles liés à la pandémie à Covid-19 et nous remercions les délégués, comme les adhérents, de l'énergie et de l'enthousiasme qu'ils ont alors retrouvés.

Malheureusement, la crise sanitaire que nous avons traversée et que nous traversons encore n'est pas qu'un lointain sujet d'actualité: aussi aurons-nous une pensée très particulière et très sincère pour toutes celles et tous ceux de nos adhérents qui ont payé un lourd tribut à la maladie. C'est aussi pour eux que nous devons obtenir, rapidement, le droit de mourir dans la dignité, c'est-à-dire le droit de choisir les conditions de notre propre fin de vie, dans le respect de toutes les consciences et de toutes les volontés.



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021

# Rapport d'activité.

Par Yoann Brossard, secrétaire général de l'ADMD

*Ce rapport annuel doit beaucoup à mon prédécesseur à ce poste, Jonathan Denis, élu président de notre association le 2 octobre dernier.*

L'année 2021 a été marquée, comme l'année précédente, par la crise sanitaire qui a contrarié notre activité de terrain, remplacée durant les trois premiers trimestres de l'année par de nombreuses réunions en visioconférence. Si ce mode de réunion – bien moins chaleureux que nos rencontres dans les délégations – nous a privés de la participation des adhérents non pourvus d'équipements informatiques, il a tout de même permis, comme

l'a souligné notre président dans son rapport moral, de mobiliser des adhérents qui ne se déplacent pas, par manque de temps, faute de moyen de locomotion ou du fait d'un trop grand éloignement. Ils ont apprécié de pouvoir nous rejoindre sans sortir de chez eux (je pense notamment aux personnes en situation de handicap, temporaire ou permanente). Je suis de ceux qui pensent que réunions en «présentiel» et réunions «en distanciel» sont complémentaires...

Donc, jusqu'à la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité (2 novembre), il fut difficile d'organiser des réunions publiques. Même nos Journées des délégations qui se tiennent traditionnellement le dernier week-end du mois de janvier ont d'abord été reportées au premier week-end du mois de juin, pour être

## Quelques chiffres ●●●

Nombre d'adhérents actifs au 31 décembre 2021	75 337
Nombre de nouveaux adhérents (chiffre brut) durant l'exercice 2021	7 675
Nombre de nouveaux adhérents (chiffre net) durant l'exercice 2021	1 672
Nombre de directives anticipées gérées au 31 décembre 2021 (en pourcentage des adhérents actifs)	45 858 (60,87 %)

ensuite transformées en visio-conférence.

Néanmoins, notre 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation (du 24 au 31 mai) a pu être maintenue, tout comme la 6<sup>e</sup> édition de l'#AdmdTour (du 4 au 24 juillet). Et donc, la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité a vu près de 150 manifestations dans toute la France rappeler le souvenir de ceux que nous aimions et qui sont morts dans des conditions contraires à leurs volontés.

Si l'année fut difficile pour notre association, privée de son moyen privilégié de dialogue avec les Français, elle le fut encore plus pour nos adhérents dont beaucoup ont éprouvé durement la pandémie. A eux, à leurs proches, au nom de notre conseil d'administration, j'adresse un message de réconfort et de soutien.

Sur le plan de l'organisation interne, l'ADMD a connu quelques mouvements de personnel. L'année a été marquée par le départ à la retraite de Sophie Grassano, militante presque historique de notre association (adhérente depuis mai 1984), salariée de très longue date (janvier 2007), mais qui demeure notre déléguée pour les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris. C'est une page de l'association qui se tourne. Sophie a tout de même troqué sa casquette de salariée en charge du fichier national des directives anticipées pour une casquette de bénévole de la permanence ADMD-Ecoute. Ainsi, nous ne perdons pas tout à fait sa compétence, son énergie et son sourire... Charlotte Pinot, arrivée tout droit de l'Île Maurice, a été recrutée pour assurer son remplacement. Celles et ceux qui ont eu l'occasion d'échanger avec elle savent combien, rapidement, elle a su prendre sa place dans notre association et acquérir les compétences spécifiques pour en faire une salariée engagée et extrêmement mobilisée.

Comme cela a été souligné les années passées tant par mon prédécesseur que par notre ancienne trésorière, Madeleine Denis, nous maintenons la parution régulière du Journal de l'ADMD, dans sa version papier; certes, à une fréquence moindre qu'il y a quelques années, mais tout de même suffisamment pour maintenir le contact avec celles et ceux de nos adhérents qui n'ont pas accès à Internet. Le Journal 151 (février 2021) a

été également envoyé à l'ensemble des parlementaires, avec une lettre du président de l'ADMD d'alors.

Nous poursuivons toujours le développement de notre communication numérique: de nombreuses vidéos ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux, disponibles dans la vidéothèque de notre site. Elles informent, elles promeuvent, elles témoignent, elles décryptent... Ces vidéos sont tantôt sous-titrées, tantôt traduites en langue des signes. Parce que la solidarité s'exprime à l'égard de tous... Notamment, une série de vidéos testimoniales ont été mises en ligne au début de l'année 2021: Bertrand Delanoë, Mylène Demongeot, Marie-Christine Barrault, Line Renaud, Noëlle Châtelet et beaucoup d'autres personnalités nous ont apporté, en quelques phrases, leur soutien. Des anonymes, également, ont participé à cette opération de témoignage et rappelé que choisir sa mort, c'est la certitude de bien vivre.

Notre application «ADMD et Moi» a été lancée officiellement et, après un temps court de stabilisation, est devenue rapidement opérationnelle et permet de conserver avec soi, sur son smartphone, en permanence, une copie de ses directives anticipées et des documents importants sur les droits des personnes malades et des personnes en fin de vie.

Deux projets numériques, au 31 décembre 2021, sont sur le métier: un site d'interpellation intuitif et ludique ([lesfrancaissentprets.fr](http://lesfrancaissentprets.fr)), qui permettra d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle du printemps 2022, et un parcours de droit qui permettra, très facilement, par un système de questions/réponses, de retrouver les informations qui figurent actuellement sur notre site institutionnel [admd.net](http://admd.net).

Durant l'exercice 2021, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, en présentiel ou en visioconférence, sous la présidence du président de l'ADMD (Jean-Luc Romero-Michel puis Jonathan Denis). Il a procédé au renouvellement de onze délégués arrivés à la fin de leur mandat de quatre années et à la nomination de cinq nouveaux délégués.

Au 31 décembre, seize délégations demeuraient orphelines ce qui ne signifie pas pour autant que les adhérents qui y sont rattachés sont isolés puisque le

secrétariat général de l'ADMD y assure une présence minimale; l'occasion est trop belle pour ne pas solliciter ici les bonnes volontés pour postuler afin de devenir délégué de l'ADMD pour l'une des délégations actuellement dépourvues de délégué.

## CONCLUSION

Je ne peux conclure ce rapport d'activité sans saluer la mobilisation de tous les bénévoles de notre association, quelle que soit leur mission, qui font vivre notre association: délégués, délégués adjoints et militants, sur le terrain; délégués nationaux, sur de grandes

thématiques; bénévoles de la permanence ADMD-Écoute, pour la solidarité et l'entraide; représentants des usagers du système de santé, une mission de service public pour l'intérêt général; administrateurs, bien sûr. J'associe à cet hommage nos salariés qui, bien que rémunérés pour leur travail, affichent un enthousiasme et un attachement exemplaire à la structure qui les emploie. Ils sont pleinement engagés à nos côtés.

Secrétaire général depuis le 2 octobre 2021, succédant à Jonathan Denis, je découvre une mission riche en relations humaines, exaltante et attachante.



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021

# Rapport financier.

*Par Benjamin Mattely, trésorier de l'ADMD*

Les comptes de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité sont établis par un cabinet d'expertise comptable (Axess Conseil - Paris 2<sup>e</sup>) et certifiés par un commissaire aux comptes (Michel Coquel - Champs-sur-Marne) qui réalise un audit comptable et financier. Si nécessaire, le commissaire aux comptes doit révéler au procureur de la République les faits délictueux décelés au sein de l'association et découverts au cours de ses différentes investigations. Rappelons que le commissaire aux comptes est assermenté et dépend directement du ministère de la justice.

L'année 2021 a été marquée, encore une fois, par les conséquences de la crise sanitaire. Les réunions publiques - au moins au premier semestre - ont été réduites. Néanmoins, l'activité de l'association, et notamment au travers de sa communication, est restée soutenue. Profitons de l'occasion pour rendre hommage à Madeleine Denis qui a assumé la fonction de trésorière avant moi.

## COMPTE DE RÉSULTAT

À l'issue de l'exercice 2021, et pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, l'ADMD dégage un excédent : 256 140 € contre 292 824 € en 2020. Durant cet exercice, les recettes ont cru de 5,73 %, tandis que les dépenses, elles, ont cru de 9,04 %.

Parmi les premières, notons une augmentation signifi-

cative des adhésions (+16,28 %) et des cotisations bienfaitrices (+13,07 %). Fidèle à sa politique de solidarité à l'égard de ceux qui connaissent des difficultés financières, les exonérations consenties ont augmenté de 70,96 %, à 21 468 €.

Les secondes traduisent la nécessaire adaptation de l'activité de notre association à cette période de crise sanitaire, mais aussi à son temps, avec une communication numérique développée. C'est ainsi que les dépenses liées à la communication ont connu une augmentation de 251,58 %, à 429 957 € : annonces dans la presse, communication sponsorisée sur les réseaux sociaux, vidéos, animations graphiques...

Les dépenses liées aux activités plus traditionnelles se sont maintenues (affranchissement en direction des adhérents), tandis que les frais liés aux services fonctionnels (frais de location, entretien...) ont diminué par rapport à 2020, année du changement de siège social. Les honoraires ont enregistré une diminution de moitié, à 59 069 €.

Les charges de personnel sont restées relativement stables, avec un effectif salarié constant de neuf personnes ; il faut noter le départ à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 2021 d'une salariée qui jouissait d'une ancienneté importante (depuis janvier 2007).

Dotations aux amortissements, résultat exceptionnel et résultat financier sont non significatifs.

**BILAN**

Avec 1 609 102 € au 31 décembre 2021 (contre 1 411 948 € un an plus tôt), le bilan est en augmentation de 13,96 %. Comme les années précédentes, l'actif est principalement constitué par les disponibilités (comptes courants ou comptes sur livret) ; les charges constatées d'avance représentent 67 417 €. L'actif immobilisé se monte à 14 753 €, notamment sous forme de dépôt de garantie pour les locaux de la rue Lafayette.

Les capitaux propres représentent 88,51 % du total du passif, à 1 424 231 € (en augmentation de 256 140 €, c'est-à-dire le résultat net de l'exercice). Les dettes fournisseurs s'élèvent à 70 543 € tandis que les dettes fiscales et sociales se montent à 105 407 €. Il est utile de préciser que l'ADMD n'est pas endettée au sens commun du terme.

**CONCLUSION**

L'ADMD est une association en bonne santé financière. Elle dispose d'une trésorerie importante et d'actifs qui

lui permettent de couvrir une année entière de dépenses courantes.

**PRÉVISIONNEL 2022**

Elaboré selon des règles élémentaires de prudence, il fait apparaître des produits stables, tenant compte d'une augmentation des exonérations de cotisations. Les dépenses prévisionnelles anticipent une hausse modérée des dépenses non liées aux actions (locations immobilières, charges locatives, énergie...), une hausse plus nette des dépenses de communication (année électorale oblige) ainsi qu'une légère augmentation des dépenses de personnel (pour tenir compte du glissement vieillesse-technicité). Les dépenses de déplacements, missions et réceptions sont attendues en baisse significative.

A ce stade, nous escomptons un résultat positif en nette contraction à 25 100 € (contre 256 140 € de résultat net en 2021).



FONDS DE DOTATION - EXERCICE 2021

# Rapport financier.

Par Benjamin Mattely, trésorier du Fonds de dotation de l'ADMD

*Les statuts du Fonds de dotation de l'ADMD ont été déposés en préfecture de Paris le 28 novembre 2011 (récépissé du 20 décembre 2011) puis modifiés le 10 février 2020 (récépissé du 2 mars 2020). L'association a fait l'objet d'une publicité de création au Journal officiel de la République française le 7 janvier 2012 (n°1 de la 144<sup>e</sup> année).*

Par lettre du 4 février 2021, le secrétaire général du Fonds de dotation de l'ADMD a demandé au Préfet de Paris l'autorisation de faire appel à la générosité du public. Une autorisation accordée par arrêté préfectoral daté du 10 février 2021.

Le 6 décembre 2021, le comité de suivi du Fonds de dotation de l'ADMD a été sollicité pour faire au conseil d'administration des propositions d'investissement ; À ce jour, il n'avait pas formulé le souhait de modi-

fier la politique actuelle d'investissement. Les fonds du Fonds de dotation doivent être sécurisés sur des comptes sans risque (compte courant, livret A, compte sur livret) et doivent être immédiatement disponibles. Le niveau de rémunération de ces fonds s'en ressent.

Les comptes du Fonds font ressortir un total des produits égal à 903 279,71 € (897 797,85 € de libéralités et 5 481,86 € de produits financiers) et un total des dépenses égal à 13 656,78 € (dont 11 940 € de subventions, 720 € d'honoraires et 996,78 € de frais bancaires). Soit un solde positif pour l'exercice 2021 de 889 622,93 €.

Le bilan au 31 décembre 2021 se monte à 5 945 203,32 €.

Durant cet exercice, le Fonds de dotation a versé une subvention de 11 940 € à l'ADMD afin de réaliser une vidéo d'information et de promotion des soins palliatifs.

Les comptes 2021 du Fonds ont été adressés le 18 janvier 2022 au préfet de la région Île-de-France et ont été publiés au Journal officiel.

## Compte de résultat (en euros)

PRÉSENTATION	ARRÊTÉ AU	31/12/2021	31/12/2020	PRÉVISIONNEL 2022
<b>PRODUITS</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 020 009</b>	<b>1 908 101</b>	<b>2 006 000</b>
7094 - Exonérations		-21 468	-12 557	-24 000
7561 - Adhésions		186 182	160 120	200 000
7562 - Renouvellements		1 570 518	1 508 378	1 600 000
7563 - Adhésions bienfaitrices		264 134	233 611	210 000
<b>701 - Vente de produits finis</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Autres produits d'exploitation (cptes 742 - 758 - 7581 - 7588 - 791)		20 643	18 549	20 000
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>1 265</b>	<b>1 153</b>	<b>1 000</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>90</b>	<b>2 512</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>2 021 364</b>	<b>1 911 766</b>	<b>2 007 000</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 761 279</b>	<b>1 615 155</b>	<b>1 977 900</b>
<b>604 - Achats d'études et prestations de services</b>		<b>13 900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>606 - Achats non stockés de matières et fournitures</b>		<b>18 234</b>	<b>20 196</b>	<b>25 000</b>
6061 - Fournitures non stockable (EDF...)		1 395	1 766	
6064 - Fournitures administratives		16 839	18 430	
<b>611 - Sous-traitance générale</b>		<b>23 819</b>	<b>31 766</b>	<b>26 000</b>
<b>613 - Locations</b>		<b>107 932</b>	<b>139 361</b>	<b>115 000</b>
6132 - Locations immobilières (salles + siège)		66 154	95 777	
61321 - Locations salles siège + administrateurs		11 402	2 558	
6135 - Locations mobilières		41 778	43 584	
61351 - Locations mobilières siège + administrateurs		41 411	41 246	
<b>614 - Charges locatives et de copropriété</b>		<b>4 577</b>	<b>4 391</b>	<b>5 000</b>
<b>615 - Entretien et réparations</b>		<b>46 523</b>	<b>51 917</b>	<b>50 000</b>
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		10 767	19 976	
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers		318	791	
6156 - Maintenance		6 981	5 110	
6157 - Services et développement informatique		28 457	26 040	
<b>616 - Primes d'assurance</b>		<b>4 995</b>	<b>4 990</b>	<b>5 500</b>
<b>616 - Etudes et recherches</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>618 - Divers (Documentation, frais de colloques)</b>		<b>3 892</b>	<b>1 960</b>	<b>4 000</b>
6211 - Personnel extérieur		7 379	1 774	4 000
<b>622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</b>		<b>59 069</b>	<b>121 104</b>	<b>65 000</b>
6226 - Honoraires		59 069	121 104	
6227 - Frais d'actes et de contentieux		0	0	
<b>623 - Publicité, publications, relations publiques</b>		<b>429 957</b>	<b>170 900</b>	<b>600 000</b>
6231 - Annonces et insertions		126 480	3 123	
6232 - Supports de communication		169 562	51 895	

6236 - Catalogues et imprimés	63 707	60 804	
6237 - Publications (journal et annexes)	66 876	53 911	
6238 - Divers (pourboires, dons, fleurs et cadeaux)	3 332	1 167	
<b>624 - Transports de biens et transports collectifs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>625 - Déplacements, missions et réceptions</b>	<b>111 287</b>	<b>132 417</b>	<b>100 000</b>
6251 - Voyages et déplacements	67 444	43 179	
6255 - Déménagement	0	33 466	
6256 - Missions	23 478	26 362	
6257 - Réceptions	20 365	29 410	
<b>626 - Frais postaux et frais de télécommunications</b>	<b>228 502</b>	<b>218 834</b>	<b>230 000</b>
6261 - Liaisons informatiques ou spécialisées	15 410	12 710	
6263 - Affranchissements	200 174	194 380	
62631 - Affranchissements siège, administrateurs et délégués	119 533	102 360	
62634 - Affranchissements pour routage	80 641	92 020	
6265 - Téléphone	12 918	11 744	
<b>627 - Services bancaires et assimilés</b>	<b>14 198</b>	<b>12 327</b>	<b>15 000</b>
<b>628 - Divers (6281 - Cotisations liées à l'activité)</b>	<b>2 373</b>	<b>2 571</b>	<b>3 000</b>
<b>631 - Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>36 354</b>	<b>34 620</b>	<b>38 000</b>
6311 - Taxe sur les salaires	29 220	27 921	
6333 - Agefos formation professionnelle	2 908	3 037	
6351 - Taxe sur les bureaux	4 226	3 662	
<b>641 - Rémunérations du personnel</b>	<b>469 178</b>	<b>473 717</b>	<b>500 000</b>
6411 - Salaires et appointements	455 019	460 170	
6412 - Congés payés	-3 498	828	
6414 - Indemnités et avantages divers (ticket resto + transport)	17 657	12 719	
<b>645 - Charges sécurité sociale et prévoyance</b>	<b>171 906</b>	<b>171 347</b>	<b>185 000</b>
6451 - Cotisation à l'URSSAF	128 514	126 864	
6452 - Charges sociales sur congés payés	-1 399	331	
6453 - Cotisations caisses de retraites et prévoyance	44 791	44 152	
64531 - Mutuelle	3 408	2 256	
<b>647 - Autres charges sociales</b>	<b>1 307</b>	<b>1 177</b>	<b>1 400</b>
6475 - Médecine du travail	1 307	1 177	
<b>648 - Autres charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	
<b>658 - Charges diverses de gestion courante</b>	<b>499</b>	<b>521</b>	
<b>680 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>	<b>5 401</b>	<b>19 249</b>	<b>6 000</b>
(Régularisation liée aux arrondis)	-3	-3	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 945</b>	<b>3 787</b>	<b>4 000</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 021 364</b>	<b>1 911 766</b>	<b>2 007 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 765 224</b>	<b>1 618 942</b>	<b>1 981 900</b>
<b>SOLDE</b>	<b>256 140</b>	<b>292 824</b>	<b>25 100</b>

## Éléments analytiques (en euros)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Affranchissement	200 174,00	194 393,48	223 549,02	212 109,44	266 197,99	298 748,32
Animation des délégations	69 254,00	107 089,77	176 777,98	158 296,39	177 634,25	189 696,79
Assemblée générale	75 562,34	65 299,00	53 609,76	43 683,31	64 488,95	120 513,52
Cotisations aux associations (CISS, ...)	1 573,00	2 570,50	2 440,00	2 654,50	1 258,00	2 556,44
Frais téléphoniques et internet	28 328,00	24 441,21	24 108,47	23 394,41	24 807,43	19 355,10
Journal de l'ADMD	176 183,80	146 036,66	190 340,42	168 262,30	261 772,50	268 683,64
Journée mondiale	4 079,65	1 477,85	6 495,15	2 342,05	3 288,30	77 093,81
Journées des délégations	0,00	38 723,02	27 622,54	26 175,15	21 993,79	22 273,05
Impressions (tracts, têtes de lettre, ...)	63 707,00	60 803,72	54 131,48	62 341,46	81 033,86	61 811,99
Relations internationales	1 006,70	2 267,68	2 684,87	12 006,08	5 381,24	15 346,72
Réunions des commissions et des délégations nationales	274,80	1 777,62	535,50	15 588,15	3 998,09	4 667,45
Jeunes ADMD	59 497,43	15 789,50	74 030,28	84 346,56	77 009,94	70 784,74
Réunions du conseil d'administration	3 847,61	172,58	5 297,33	6 433,65	19 295,25	7 810,31

## Bilan (en euros)

		31/12/2021	31/12/2020
	BRUT	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>183 883</b>	<b>14 753</b>	<b>18 995</b>
Immo. corporelles et incorporelles	169 129	1 091	5 333
Autres immobilisations financières	13 662	13 662	13 662
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>1 594 350</b>	<b>1 392 953</b>
Disponibilités		1 521 193	1 355 465
Charges constatées d'avance		67 417	35 067
Produits à recevoir		0	0
Autres créances		5 740	2 421
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 609 103</b>	<b>1 411 948</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 424 231</b>	<b>1 168 091</b>
Report à nouveau		1 168 091	875 267
Résultat de l'exercice		256 140	292 824
<b>DETTES</b>		<b>184 871</b>	<b>243 857</b>
Emprunts et dettes financières diverses (dettes associées)		8 921	7 592
Dettes fournisseurs et compte rattaché		70 543	90 893
Dettes fiscales et sociales		105 407	145 372
Produits constatés d'avance			0
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 609 102</b>	<b>1 411 948</b>
<i>L'ADMD n'a contracté aucun prêt bancaire</i>			



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021

# Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos au 31 décembre 2021

## I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) à la fin de cet exercice.

## II - FONDEMENT DE MON OPINION

### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### INDÉPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

## III - JUSTIFICATION DE MES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de cet exercice :

- l'actif immobilisé,
- l'actif circulant,
- les capitaux propres,
- les dettes à court, moyen et long terme,

- les charges et les produits d'exploitation,
- les charges et les produits exceptionnels.

## IV - VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président le 9 février 2022.

## VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre les procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit ap-

propriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Champs-sur-Marne,  
Le 2 avril 2022*

**Michel Coquel**  
**Commissaire aux Comptes**

## Rapport spécial du commissaire aux comptes ●

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES | EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions soumises au contrôle du commissaire aux comptes.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de ces conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent

la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Dans le cadre de mes travaux, je souligne que, pour cet exercice, votre conseil d'administration a pris la décision de faire appel au Fonds de dotation de l'ADMD pour un montant de 11 940,00 €, et ce, conformément à l'objet social exclusif de ce dernier.

*Fait à Champs-sur-Marne,  
le 2 avril 2022*

**Michel Coquel**  
**Commissaire aux comptes**

## Préambule ●

L'assemblée générale annuelle de notre association est aussi le moment de prendre connaissance des actions menées dans chacune de nos délégations. Cette année, à votre demande, est ajouté aux rapports des délégations, celui de l'Admd-Écoute. Je tiens à remercier chaleureusement, au nom du conseil d'administration de l'ADMD, les adhérentes et les adhérents qui se sont mobilisés en 2021 malgré des conditions d'action dégradées. Et en premier lieu, je souhaite remercier nos délégués qui œuvrent avec talent dans nos territoires. Nous ne sommes audibles, crédibles et forts que parce que nous agissons solidairement.

**Yoann Brossard**  
Secrétaire général

# Rapport de Admd-Écoute ●

## LA PERMANENCE ADMD-ÉCOUTE

Dès 1996 est apparue la nécessité d'une ligne téléphonique dédiée aux questions et demandes d'informations de tout un chacun, adhérents en priorité, et aussi non-adhérents en quête d'informations et de soutien sur la fin de vie.

Les objectifs d'ADMD-Écoute découlent directement des missions inscrites à l'article 2.1 de nos statuts :

- l'information de ses adhérents et celle des personnes intéressées en vue d'une meilleure approche des problèmes de législation, de psychologie, de techniques médicales concernant la maladie, le grand âge, la fin de vie ;
  - l'établissement et la diffusion de documents utiles à l'information et au soutien de ses adhérents et au soutien de leurs actions, ainsi qu'à l'information du public.
- Ce rapport tentera de donner les éléments principaux de l'activité de cette permanence qui se tient par téléphone, tous les jours du lundi au vendredi, et se complète de réponses aux courriers et mails de plus en plus nombreux d'adhérents et de non-adhérents.

### 2021 en quelques chiffres

#### Nombre de créneaux assurés (3 heures) :

353 demi-journées (du lundi au vendredi). Soit plus 1 000 heures

#### Rendez-vous sur place : 45

#### Appels téléphoniques :

- Appels d'adhérents : 1 989 (2020 : 1 411 / 2019 : 1 520)
- Appels de non-adhérents : 504

*NB : un même adhérent peut appeler plusieurs fois.*

*On comptabilisera 1 adhérent et parfois 2 ou 3 appels*

#### Courriers et courriels :

- Courriers papier : 125
- Courriels d'adhérents : 200
- Courriels de non-adhérents : 85
- Envoi de documentation : 217

## L'ÉQUIPE, EN 2021

En début d'année, elle était composée de douze personnes. Suite aux difficultés liées au Covid notamment, trois membres ont quitté la permanence, réduite à neuf bénévoles depuis le 15 décembre 2021.

Un recrutement a été lancé en septembre, et quatre personnes ont posé leur candidature. Deux n'ont pas été retenues après plusieurs sessions de formation, deux sont en cours de formation (formation théorique sur les éléments à connaître sur la fin de vie et la législation, formation à l'écoute sous forme de cinq à sept sessions (au moins) en double écoute et formation aux outils informatiques).

Outre la formation initiale, l'équipe de bénévoles se tient régulièrement au courant de l'actualité et se réunit bimestriellement, en présentiel le plus possible, en mixte présentiel/distanciel cette année ; occasion d'échanger sur nos pratiques et sur les appels reçus, harmonisation de nos réponses, travail sur les outils, échanges d'informations, invitation d'intervenants extérieurs (médecins en unité mobile de soins palliatifs, Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD-Belgique, par exemple).

Un outil dédié nous permet d'interroger la base des adhérents et de retracer, sur des mémos, les informations utiles recueillies lors des appels téléphoniques. Ce fichier et son utilisation – y compris les comptes-rendus d'écoute – sont déclarés à la Cnil et sont conformes au règlement général sur la protection des données.

Une salariée du siège, Charlotte Pinot, est chargée du suivi administratif de l'ADMD-Écoute ; cette mission complète sa fonction de responsable du Fichier national des directives anticipées.

## LES MÉMOS

Les appels, courriels et courriers des adhérents sont consignés dans leur dossier personnel, ce qui assure le

meilleur suivi des questions posées, en relation étroite avec le délégué départemental. Les questions sont posées par téléphone, mail ou courrier.

### DES STATISTIQUES SUR LES APPELS REÇUS À LA PERMANENCE

Bien sûr, les chiffres seront beaucoup plus précis concernant les adhérents, puisque nous pouvons les connaître de façon statistique grâce aux données de leur fiche.

Les personnes qui appellent le font pour elles-mêmes mais souvent aussi pour des adhérents ou des proches, non-adhérents. Il est difficile de faire le départ entre ces catégories, mais en tout cas les adhérents qui ont appelé peuvent s'analyser ainsi :

Age des appelants	Nombre
> 80 ans	183
70-79 ans	522
50-69 ans	520
30-50 ans	49
moins de 30 ans	3

On note que deux tiers des appelants sont des femmes.

### LES SUJETS ABORDÉS LORS DES ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES

Lors d'un appel, plusieurs sujets sont abordés. Une écoute, c'est une tentative d'appréhender une situation globale, la santé d'une personne à un moment donné, ainsi que ses sujets de préoccupation concernant sa santé et souvent une fin de vie qui approche.

On parlera donc très souvent de directives anticipées (1627 appels), mais dans le même appel seront évoqués aussi :

- les possibilités à l'étranger (Suisse et Belgique majoritairement - 236)
- les souffrances inapaisables (46)
- les maladies neurodégénératives (126), les cancers (170)
- les problèmes psychologiques et psychiatriques graves (75).

Plusieurs fois, il a fallu examiner en détail une demande de soutien pour non-application de la loi - 8 appels juristes et/ou médecins de la commission Soignants.

### LES APPELS DE NON-ADHÉRENTS (504)

Ils représentent 20% du total des appels. Le site web de l'association, bien référencé, n'est pas étranger à cet afflux d'appels à l'écoute.

Les sujets d'appels concernent bien sûr les demandes d'informations sur l'ADMD, son action, l'aide qu'elle peut apporter (206), mais plus spécifiquement aussi :

- les législations et les aides à mourir dignement à l'étranger (Suisse et Belgique, en particulier), d'autant

que les médias parlent régulièrement de personnes parties mourir en Suisse ou en Belgique. 192 avaient pour motif premier des demandes d'adresses et des renseignements sur la procédure d'aide active à mourir en Suisse ou en Belgique.

- les maladies neurodégénératives (39),
- les question psychiatriques (46), les cancers,
- les directives anticipées : à quoi elles servent, comment désigner des personnes de confiance, comment être certain qu'elles seront appliquées... (99)

NB : le total analysé par thématique dépasse le total des appels, un même appel peut avoir 2 thématiques principales

### LES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ADMD-ÉCOUTE

Outre l'activité stricto sensu d'écoute, des membres de l'équipe ont participé cette année à :

- l'accueil et la formation des futurs délégués,
- l'accueil et l'information d'étudiants ou de professionnels de santé en formation,
- l'élaboration et la rédaction de guides, dont le plus récent intitulé Préparer sa vieillesse, avec un groupe de délégués <https://www.admd.net/espace-presse/publications/preparer-sa-vieillesse-le-guide-de-ladmd.html>.

### APPROFONDIR LA RELATION ENTRE L'ÉCOUTE ET LES DÉLÉGUÉS

La discussion constante entre les bénévoles de l'écoute et les délégués de l'ADMD est nécessaire pour la meilleure prise en charge possible des questions, des interrogations, des témoignages, des craintes des adhérents... Elle est indispensable lorsqu'il est nécessaire de faire appel à un médecin-conseiller ou un juriste-conseiller proche de chez eux.

Aider à la compréhension de la loi et à la rédaction des directives anticipées, conseiller pour bien choisir sa personne de confiance, apporter un soutien actif lors de situations de fin de vie douloureuses mal soulagées par l'hôpital, expliquer les procédures d'hospitalisation à domicile, de sédation, de prise en charge par les soins palliatifs, prendre le temps d'expliquer tout cela aux proches, voilà le quotidien des bénévoles de l'ADMD-Écoute, en relation avec les délégués de l'ADMD dans les territoires, les médecins-conseillers et les juristes-conseillers, le cas échéant.

Mais d'abord et surtout écouter sans aucun jugement, respecter les dits de l'appelant, sa souffrance, et lui donner le temps de s'exprimer, car n'est-ce pas ce qui manque le plus actuellement dans la relation médecins/soignants/malades ?

**ADMD-Écoute**  
**01 48 00 04 92**  
**[admd-ecoute@admd.net](mailto:admd-ecoute@admd.net)**

# Rapports des délégations

## 01 - AIN



**582 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Christian Fourt

06 70 69 56 22 - admd01@admd.net

Première année de délégation pour le délégué du département.

Reprise des permanences mensuelles le premier mercredi de chaque mois à la Maison de Citoyenneté de la ville de Bourgen-Bresse, de 10h à midi.

Accueil des adhérents, nouveaux ou plus anciens, et de quelques personnes qui s'interrogent sur la fin de vie.

Accueil et échanges avec le député Xavier Breton.

En février, présentation de l'ADMD et des questions liées à la fin de vie et à l'euthanasie devant une classe de terminale Bac pro Aide Soins et Services à la personne du Lycée de Nantua. Les élèves se préparent à des métiers d'infirmières et d'aides-soignantes.

L'intervention a lieu avant le départ en stage vers des EHPAD et des hôpitaux.

## 02 - AISNE



**215 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Martine Viet

06 49 78 03 50 - admd02@admd.net

Devant l'incertitude de la période et la difficulté, voire l'impossibilité, d'organiser des rencontres, nous avons cherché en 2021 de nouvelles formes d'action :

**L'édition et la diffusion du cahier de témoignages**, sur le thème central du rapport médecin/patient, a été un vif succès. C'est un outil fort utile pour nos rencontres avec les élus, les représentants du corps médical, les différents partenaires (du président du conseil départemental de l'ordre des médecins au recteur de la cathédrale de Laon...).

**Une intervention en visioconférence à la demande d'une loge du Grand Orient de France.** Exposé de la législation actuelle en France. Tour d'horizon dans différents pays. Présentation de l'association ADMD.

**Courrier (et/ou rencontre) aux sénateurs, aux députés de l'Aisne**, au moment des propositions de lois examinées le 11 mars au Sénat et le 8 avril à l'Assemblée. Nous constatons chez certains un changement de point de vue. C'est encourageant.

**Courrier (et/ou rencontre) à tous les candidats aux élections départementales de juin 2021**, pour alerter sur la question de la fin de vie dans les EHPAD.

**Projets pour 2022**, en dehors des interventions habituelles auprès des adhérents :

**Projet au niveau département.**

Suite à nos différents courriers adressés aux conseillers départementaux, à la demande du président du conseil départemental, nous allons intervenir tout au long de l'année, **dans le cadre du comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.**

**Projet au niveau du territoire Thiérache du Centre.** Participation aux travaux de la commission seniors. Inclure une réflexion sur le **Bien mourir**, dans un projet intitulé le **Bien vieillir** est particulièrement intéressant.

**Interpeler les candidats aux élections législatives prévues en juin 2022.**

## 03 - ALLIER



**438 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Jacques Missonnier

04 70 05 32 40 - admd03@admd.net

**5 mars :** un courrier est adressé aux deux sénateurs de l'Allier avant le vote de la proposition de loi de Marie-Pierre de la Gontrie. Tous les deux ont voté contre. Bruno Rojouan a eu néanmoins la courtoisie de me répondre pour expliquer son vote.

**19 mars :** Paul Lallot, délégué adjoint, et moi-même, sommes reçus par Laurence Vanceunebroc, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Allier. Nous lui disons notre colère suite à l'intervention d'Olivier Véran au Sénat déclarant qu'il était urgent d'attendre. La députée comprend

notre agacement et s'engage à soutenir la proposition d'Olivier Falorni au sein du groupe LREM.

**31 mars** : RMB radio locale : interview au sujet de la proposition Falorni.

**7 avril** : RJFM autre radio locale : idem.

**8 avril** : France Bleu Pays d'Auvergne : idem.

Les trois député(s) de l'Allier soutiendront la proposition Falorni. Nous les en avons remerciés.

**14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation** : les présences ont été annoncées dans le journal local *La Montagne*.

**Samedi 29 mai** : Colette Malleret, déléguée adjointe pour la région de Vichy et ses amis, sont présents au marché couvert de la ville.

**Samedi 29 mai** : les militants du secteur de Montluçon sont Place Notre-Dame au marché de la Vieille Ville. Une large publicité est donnée par affichage informant des votes des parlementaires 03. Une interview est donnée au journal *La Montagne*.

**23 septembre** : je suis l'invité de la rédaction de *France Bleu Pays d'Auvergne* lors de la présentation du « 9<sup>e</sup> plan national de développement des soins palliatifs ».

**Forums des associations** : les manifestations qui devaient se tenir en octobre à Moulins et Montluçon ont été annulées.

**9 décembre** : 116<sup>e</sup> anniversaire de la loi de 1905. Participation au rassemblement à l'initiative du « Collectif laïcité montluçonnais » auquel appartient l'Admd03.

#### **Représentation des usagers**

J'ai été associé aux travaux de certification de l'hôpital, dans lequel je suis représentant des usagers. J'ai notamment participé aux réunions « Patients traceurs » et été auditionné par les certificateurs. Le rôle des RU est donc reconnu.

#### **A noter :**

Des demandes sont faites au sujet des associations suisses accueillant des patients français. Pas de passages à l'acte connus dans le 03. Le coût

a été dissuasif pour au moins une adhérente (pas de négociation possible).

## 04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



### **302 ADHÉRENTS**

**Déléguée** : Mariannick Boucard  
06 41 20 98 79 - admd04@admd.net

Cette année 2021, les efforts de la délégation se sont concentrés vers :  
- La propagande avec des distributions de tracts et des échanges au cours des marchés de différentes villes : Manosque, Forcalquier, Digne-les-Bains, Oraison, Saint-Auban durant le mois de mars et une participation au forum des associations à Digne-les-Bains au mois de septembre. La déléguée adjointe a eu un grave accident de voiture cet été et n'a pas pu se joindre à nous le reste de l'année. Nous avons écrit aux deux députés de la région et avons eu une réponse de Mr Castaner.

- Nous avons répondu aux sollicitations de nos adhérents plutôt inquiets de leur avenir au sujet de leur fin de vie et nous avons essayé de les aider à trouver une solution, deux adhérentes ont rejoint la Suisse pour y vivre une fin de vie digne ; l'une fin mai, l'autre début novembre.

- Nous continuons à représenter les usagers lors des commissions de la clinique Jean Giono et de l'hôpital de Manosque une fois par trimestre.

- Pour 2022, nous aimerions organiser de nouveau une conférence à Peyruis qui se trouve au milieu de notre département ou organiser une projection de film avec débat, mais étant seule, la déléguée aurait vraiment besoin d'une aide. De plus, nous sommes de nouveau

contraints de suivre les mesures sanitaires concernant la pandémie.

## 05 - HAUTES-ALPES



### **277 ADHÉRENTS**

**Déléguée** : Christiane Buès  
06 14 43 09 97 - admd05@admd.net

La Covid 19 m'a tout de même permis d'assister à l'assemblée générale à Nantes. Il semble qu'elle nous permettra de réaliser le projet souvent reporté d'une réunion à Gap en mars 2022. L'organisation est déjà bien engagée : Pierre Juston, administrateur, a répondu présent pour animer cette réunion, la ville de Gap possède une salle qui convient à la troupe de théâtre locale qui assurera un spectacle en introduction à la discussion sur la fin de vie. L'UTL de Gap et la section MGEN souhaitent participer. Espérons que cela aura bien lieu. Par ailleurs, mon action est toujours celle d'écoute et/ou de relais entre les adhérent-e-s du département et des personnes pouvant leur venir en aide, en particulier celles de l'ADMD-Écoute.

## 06 - ALPES-MARITIMES



### **1972 ADHÉRENTS**

**Déléguée** : Sylvie Dargery  
06 51 09 78 34 - admd06@admd.net

2021, deuxième année de délégation et de Covid : un bizutage ? Mais, pandémie ne signifie pas oisiveté.

**Des rencontres autrement : appels** pour exprimer la pesanteur du temps confiné, la peur d'une fin de vie dans la solitude, exacerbée par la pandémie, avec pour corollaire la recherche de personnes de confiance, les enfants étant éloignés géographiquement, et trop près émotionnellement. Appels pour témoignages, adhésion, parfois sans suite, certains recherchant une solution immédiate d'aide active à mourir. Appels pour des soins palliatifs à domicile, amenant à des contacts souvent sans retour avec des plateformes de soins palliatifs. Je leur fais peur ou simplement débordés ?

**Rencontres** pour rédiger des formulaires ou préparer des départs en Suisse. Demandes très fréquentes : est-ce général ou un biais de mes interventions dans les médias ? Réponse rassurante pour nos adhérents, qui s'en serviront ou pas ; mais cela reste un pis aller par rapport au projet d'une loi de choix de fin de vie.

**Tractage pour la Semaine de mobilisation, sur un marché de Nice** par quelques adhérents très motivés. En juin Jean-Luc Romero-Michel nous a régales d'**une réunion publique à Nice**, en présence de l'adjoint au maire de Nice et de deux députés qui avaient soutenu la proposition de loi en avril. **Forums des associations** à Menton, Cannes, Valbonne, Opio.

Reprise des **réunions mensuelles** à Cannes et à Nice ! Que ça fait du bien, même masqués. Grâce au dynamisme d'une belle équipe d'adhérents, le **ciné-débat pour « Tout s'est bien passé »** précédée d'une **émission radio France bleu** a été un (trop grand) succès avec le refus d'une centaine de personnes. Merci à tous les votants pour mon **élection au CA en charge de la solidarité et de l'entraide**, un beau projet en transversal.

**Accompagnement en Suisse d'une fidèle adhérente, précédée d'une interview improvisée sur France**

**3.** Malgré des pressions, elle n'a pas failli à sa détermination de partir à temps avant la tempête, ne laissant personne parler en son nom. L'équipe suisse a été remarquable avec chaleur humaine bienveillante, malgré le blocage des fonds par la banque.

Participation à **une table ronde sur la fin de vie** lors de la rentrée politique du maire de Nice. **Représentante des usagers.**

**Participation à la rédaction d'un guide mis en ligne sur le site de l'Admd sur "préparer sa vieillesse"**, avec un sympathique groupe Admd. Participation au partage de point de vue de livres pour le **comité culturel de l'Admd.**

Une pensée pour vous, fidèles adhérents, qui soutenez l'Admd depuis longtemps, parfois découragés et craignant que la loi n'arrive trop tard. Trop tard vient parfois si vite.

## 07 - ARDÈCHE



### 442 ADHÉRENTS

**Déleguée depuis juin 2021 :** Elisabeth Foucault - 06 21 07 82 08 - admd07@admd.net

J'ai été nommée en juin 2021, après cinq ans où le département était resté sans délégué. L'été fut l'occasion de me présenter aux adhérents, par courrier d'abord, puis en septembre au cours de deux réunions dans le Sud Ardèche. J'ai aussi pris contact avec différents supermarchés de la région pour obtenir l'autorisation de tracter sur leur parking ; je n'ai essuyé que des refus (le centre Leclerc d'Aubenas a cependant accepté de relayer nos affichages, merci à eux).

Début octobre, je me suis rendue à 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD à Nantes, et j'ai eu le plaisir de faire

connaissance avec plusieurs délégués, ces journées m'ont fait ressentir la force que donne le sentiment de fraternité dans l'action.

Puis je me suis rendue à Annonay pour rencontrer les adhérents du Nord Ardèche, et envisager avec eux une permanence mensuelle ; des démarches ont été entreprises auprès de la mairie pour obtenir un local. Un noyau d'adhérents actifs s'est formé autour de ce projet et je les remercie de leur implication. En novembre, nous avons organisé deux projections-débats à Vals-Bains et aux Vans, en bénéficiant de l'expertise de Catherine Daquin, déléguée pour le Gard et membre du CA, et de Jean Daquin, médecin-conseiller.

Malheureusement, en décembre, suite à l'annulation de marchés de Noël, nous n'avons pas pu tenir les stands d'information prévus. J'ai cependant pu rencontrer le directeur du cinéma Le Navire à Aubenas, pour programmer une projection-débat. Nous avons créé une page Facebook, ADMD 07, qui se fait l'écho de nos actualités. Mais comme tout le monde n'est pas forcément adepte des réseaux sociaux, j'ai pris l'habitude d'envoyer un message mensuel à tous nos adhérents pour leur rendre compte de ce que nous faisons dans le département.

Comme *Le Dauphiné Libéré* et *La Tribune* ont plusieurs fois relayé nos actions, j'ai été de nombreuses fois contactée par des personnes souhaitant adhérer. Nous comptons 70 nouveaux adhérents en 2021 dans le département, ce chiffre record est sans doute lié à la médiatisation accrue de notre association et par l'espoir de victoire que les débats d'avril dernier à l'Assemblée nationale ont fait naître chez les Français (même si le député LR de l'Ardèche du Sud, Fabrice Brun, a voté contre).

Ce que je retire de plus positif de ces sept mois de délégation, ce sont les liens créés avec de nombreux adhérents, et le constat d'une

grande motivation chez beaucoup d'entre eux, prêts à se mobiliser activement pour l'année qui vient.

## 08 - ARDENNES



**114 ADHÉRENTS**

**Déleguée depuis mai 2022 :**

Nathalie Pertus

06 72 07 92 50 - admd08@admd.net

Cette délégation, en 2021, était dépourvue de délégué.

Le conseil d'administration a nommé une nouvelle déléguée début 2022.

## 09 - ARIÈGE



**242 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Muriel Lacoste

06 32 07 59 85 - admd09@admd.net

L'année 2021 a été ponctuée par la Covid qui nous a forcés à un confinement physique mais n'a pas empêché une activité par téléphone, mails et courrier postal.

**Septembre :** forum des associations.

**2 novembre :** ciné-débat autour du film de François Ozon « *Tout s'est bien passé* ». Beaucoup de témoignages émouvants et d'échanges sur le rôle de la famille pendant la fin de vie d'un de ses proches.

**20 novembre :** ciné-débat avec l'association des soins palliatifs du département.

Ces événements sont accompagnés de distribution de tracts sur les marchés des 5 villes principales du département.

Nous sommes bien relayés par la presse locale ainsi que par *Radio Transparence*, notre radio locale.

La scène nationale, 3 médiathèques et l'institut en soins infirmiers ont accepté nos flyers.

Notre sénateur Jean-Marc Michau nous assure de son soutien.

## 10 - AUBE



**177 ADHÉRENTS**

**Délegué depuis mai 2022 :**

Valentin Mouzon

07 49 92 39 81 - admd10@admd.net

Cette délégation, en 2021, était dépourvue de délégué.

Le conseil d'administration a nommé un nouveau délégué début 2022.

## 11 - AUDE

**445 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 12 - AVEYRON



**319 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Jean-Luc Calmès

06 88 32 73 69 - admd12@admd.net

En 2021, comme l'année précédente, l'activité de l'ADMD Aveyron

s'est trouvée bien limitée par les contraintes sanitaires et les craintes associées.

Aucune des deux réunions annuelles habituelles n'a pu se tenir.

Le peu d'actions significatives s'est résumé à quelques distributions de tracts par le délégué sur 2 marchés du département et quelques interventions auprès d'adhérents qui l'avait sollicité.

Le seul fait notable pour 2021 sont les réponses des parlementaires aveyronnais au questionnement (par votre délégué) de leur position par rapport à la proposition de loi présentée à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une niche parlementaire.

Un député LREM a fait connaître son soutien, un LR sa neutralité (après avoir demandé à me rencontrer) et une députée son opposition en affirmant par téléphone, je cite : « *Après tout si l'on veut se suicider il n'y a nul besoin d'une loi* ».

Une honte ! Mais elle ne se représentera pas, alors gardons espoir de voir l'Aveyron mieux et plus intelligemment représenté dans l'Assemblée nationale 2022.

A noter que le délégué, qui a pu se rendre à l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes, cherche toujours une personne disposant d'un peu de temps pour lui succéder !

## 13 - BOUCHES-DU-RHÔNE



**2340 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Hélène Goldet

06 40 60 89 85 - admd13@admd.net

L'année 2021 est une année difficile, pour cause de Covid. Réunions publiques ou pas au point mort. En revanche, nous avons eu beaucoup d'appels et de messages par mails

de la part de nos adhérents, mais pas seulement.

Invitée au journal matinal de *France bleu* (dialogue avec les auditeurs) à l'occasion d'un drame, un vieil homme qui est venu de nuit à l'hôpital nord tuer sa femme en fin de vie et se suicider.

Bien plus marrant, j'ai été invitée pour dialoguer avec les élèves de classe préparatoire du Lycée Thiers. Cette expérience devrait se renouveler régulièrement, le professeur de philosophie est membre de l'association.

L'ADMD a été partenaire de la création de la vigie de la laïcité à Marseille. Réunion publique réussie avec Jean-Louis Bianco où nous avons assuré une présence discrète.

## 14 - CALVADOS



**723 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Patrick Soyer

06 29 79 14 96 - admd14@admd.net

**Du 23 au 30 mai :** Semaine de mobilisation sur les marchés : Lisieux et Lion-sur-Mer.

**4 juin :** Journée des délégations en visio.

**4 septembre :** PLACE aux ASSOS CAEN.

**2 octobre :** 41<sup>e</sup> assemblée générale à Nantes.

**2 novembre :** 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité sur le marché de Deauville. Rien d'autre, raison Covid (salles fermées).

Sinon, beaucoup d'interventions téléphoniques toute l'année durant.

## 15 - CANTAL

**124 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 16 - CHARENTE



**346 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Jean-Michel Nivet

06 83 22 73 77 - admd16@admd.net

Aucune particularité en 2021, les activités habituelles ont été menées et le constat reste le même, à savoir que l'on meurt mal en France. En tant que délégué, l'activité n'a cependant pas été bouleversée, si ce n'est la difficulté à se déplacer et à participer aux rencontres nationales, lorsqu'elles ont pu se tenir. Coté Charente, j'ai transmis de nombreux communiqués à la presse locale, hélas non diffusés, ainsi que plusieurs courriers aux parlementaires. J'ai été sollicité par quelques familles d'adhérents désemparées par l'impossibilité de visites à leurs proches malades ou en fin de vie. Sollicitations également de personnes ayant l'intention d'adhérer. Le rassemblement du 2 novembre à l'occasion de la Journée mondiale a pu être organisé et nous avons partagé un repas en commun à l'issue de notre manifestation. J'appelle tous les adhérents du département à imaginer des initiatives locales que nous pourrions mettre en action dès la situation débloquée.

## 17 - CHARENTE-MARITIME



**1314 ADHÉRENTS**

**Délégué :** François Bon

06 51 65 71 62- admd17@admd.net

Une année encore compliquée avec des contraintes sanitaires qui n'ont pas toujours permis d'être à la hauteur des attentes de nos adhérents. Néanmoins, nous avons pu organiser les rencontres suivantes :

**1<sup>er</sup> avril :** réunion Webinaire à laquelle est invité Olivier Falorni, auteur de la proposition de loi donnant le droit à une fin de vie libre et choisie. A quelques jours du vote de la proposition à l'Assemblée nationale, cette réunion a permis de revenir sur le contenu de cette proposition et les travaux menés en commission par nos députés. Un beau moment.

**26 mai :** présence sur le marché de La Rochelle avec tractage par les bénévoles auprès des habitants.

**11 septembre :** forum des associations à Rochefort-sur-Mer animé par les bénévoles.

**31 octobre :** 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit à mourir dans la dignité. Rassemblement public à La Rochelle en présence d'Olivier Falorni, député, Didier Lapègue, médecin, et Michel Tillaud, conseiller municipal.

**9 novembre :** réunion-débat à Vaux-sur-Mer « *Fin de vie : la liberté de choisir* ». Un moment de rencontres et beaucoup d'échanges.

À nouveau, un grand merci aux bénévoles, adhérents, salariés, pour avoir contribué au succès de ces manifestations et à la tenue des permanences.

Remerciement aux municipalités, élus qui ont autorisé et/ou concouru au bon déroulé de nos actions.

## 18 - CHER

294 ADHÉRENTS

Délégué jusqu'en septembre 2021 :

Yvan Boutréau

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 19 - CORRÈZE

301 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en janvier 2022 :

Nathalie Micheneau



Délégué depuis janvier 2022 : Pierre Vars  
07 86 37 37 33 - admd19@admd.net

Il n'y a pas d'activités en 2021 pour la délégation de la Corrèze. La crise sanitaire et les exigences liées au pass sanitaire (notamment pour l'accès aux forums et salles) ne m'ont pas permis d'organiser des manifestations.

## 20 - CORSE



304 ADHÉRENTS

Délégué : Robert Cohen

04 95 23 35 18 - admd20@admd.net

Assemblée générale à Nantes le 2 octobre.

En Corse, la réunion à Bastia n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

À Ajaccio, la réunion s'est tenue le 16 octobre, à l'hôtel Best Western. 31 personnes, dont 9 non-adhérents. Le président du Conseil exécutif de l'Assemblée de Corse, Gilles Simeoni, était représenté par le docteur Antonini.

Notre tout nouveau président, Jonathan Denis, nous a fait l'honneur et l'amitié d'animer les débats. Dans la salle, un invité surprise (ou presque), Yoann Brossard, secrétaire général venu « en voisin ».

Pour cette réunion nous avons informé les médias traditionnels, les réseaux sociaux, le relais des associations, France Associations Santé, Twitter, LinkedIn.

La couverture médiatique a été excellente.

De nombreuses réunions en tant que représentant des usagers. Notre présence au sein des différentes commissions, permet à l'ADMD de se faire connaître et reconnaître par les médecins et infirmiers qui sont les personnes à convaincre de la nécessité d'une loi sur la fin de vie.

### Communication

La lettre de vœux habituelle a été adressée aux parlementaires, maires, conseillers généraux et territoriaux.

En prévision de la discussion de la loi sur la fin de vie présentée par Olivier Falorni, nous avons interpellé les députés. 3 sur 4 ont répondu favorablement. Malheureusement pour une question de forme, la loi n'a pas été adoptée.

En mars, nous avons distribué des tracts sur le marché d'Ajaccio.

### Actions dans les établissements de santé

Dans le cadre de la certification des deux hôpitaux, j'ai participé à des groupes de travail sur le droit des patients en fin de vie.

Je fais partie des comités d'éthique des deux hôpitaux où la question de la fin de vie est souvent évoquée. J'ai été réélu président de la

Commission des Usagers de l'hôpital de Castelluccio.

Dans trois établissements hospitaliers d'Ajaccio, des adhérentes tiennent des permanences régulières et font des visites dans les différents services.

Les membres RU de l'ADMD sont très demandés dans le cadre des médiations dans les établissements de santé.

Une convention a été signée entre l'ADMD et une Maison de santé, pour accompagner les patients qui le demanderaient.

### Des interventions ont eu lieu :

- à l'école d'infirmières ;
- dans deux établissements de soins, patients et personnels ;
- à l'hôpital d'Ajaccio, j'ai présenté le rapport de la Commission des Usagers aux différentes instances.

### Représentants des usagers

2 nouveaux RU ont été nommés par l'ARS, ce qui nous fait 5 RU appartenant à l'ADMD.

Madame Poli, adhérente active de notre association, est présidente de l'Union Régionale des Associations Agréées du Système de Santé (France Association Santé).

### Médias

Comme signalé, supra excellente couverture médiatique lors de la réunion à Ajaccio.

De plus, à l'occasion du vote à l'Assemblée nationale de la proposition de la loi Falorni, 2 articles de presse de ¼ de page et une interview télévisée.

### Divers

Mise à disposition de la Brochure *le Droit des Malades* dans différents établissements de santé.

## 21 - CÔTE-D'OR

**645 ADHÉRENTS**

**Délégué jusqu'en janvier 2022 :**

Serge Bacherot



**Déléguée depuis janvier 2022 :** Elisabeth Duclut - 06 72 38 79 34 - admd21@admd.net

**20 avril :** conférence-débat publique en visio avec Jonathan Denis et la députée Yolaine de Courson : « *Fin de vie, l'actualité* ».

**27 mars :** journée spéciale ADMD au centre-ville de Dijon - stand de rencontre avec le public.

**26 mai :** conférence-débat publique en visio avec Charlotte Pinot (*directives anticipées*) et comment promouvoir l'investissement des « jeunes » à l'ADMD ?

**30 juin :** remise officielle du trophée de la Laïcité à l'ADMD par l'Observatoire de la Laïcité de Bourgogne-Franche-Comté.

**21 juillet :** pique-nique pour les adhérents de l'ADMD de Côte-d'Or.

**22 juillet :** accueil de l'AdmdTour à Dijon : belle occasion de rencontres avec le public !

**12 septembre :** participation au Grand Dèj - vie associative du Lac Kir à Dijon.

**27 septembre :** conférence publique avec Jonathan Denis : « *Fin de vie : bientôt une loi de liberté ?* ».

**13 novembre :** spectacle « *La dernière leçon* » de Noëlle Châtelet - lecture musicale et court-métrage « *Une belle fin pour une belle vie* ».

**2 décembre :** conférence-débat publique à Quetigny : « *Fin de vie - directives anticipées - La Suisse...* ». 5 réunions du bureau départemental (15 membres).

Nouvelle relance des parlementaires : « *La nouvelle loi, c'est pour aujourd'hui... ou c'est pour demain !* ».

Rencontres avec le public, distribution de tracts : 4 à Dijon, 1 à Chenôve, 1 à Beaune.

Permanences-accueils à la Maison des associations de Dijon le premier mardi de chaque mois.

Réception d'une soixantaine d'appels sur notre téléphone dédié qui ont conduit, entre autres, à 6 visites à domicile.

Visites régulières à Alain Cocq tout au long de l'année, avant qu'il ne parte en Suisse (suicide assisté).

Sans oublier... l'implication des adhérents, en particulier des membres du bureau, pour faire connaître l'ADMD, ses revendications et pour aboutir à de nouvelles adhésions.

Serge Bacherot a décidé de quitter les fonctions de délégué, très heureux qu'Elisabeth Duclut lui succède dès janvier 2022 !

## 22 - CÔTES-D'ARMOR

**750 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 23 - CREUSE



**119 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Béatrice Géraud  
06 83 22 95 64 - admd23@admd.net

**Février :** rencontre avec le député Jean-Baptiste Moreau, acquis à notre cause.

**Juin :** tractage sur le marché de Guéret avec une interview de France Bleu.

## 24 - DORDOGNE



**692 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Dominique Attingré  
06 65 44 61 70 - admd24@admd.net

Durant la période de confinement, ou de restriction de rencontres en visuel comme on dit maintenant, nous avons essayé de garder un lien avec nos adhérents, par téléphone, par correspondance et par l'envoi de notre Petit Journal. Je rappelle que notre collectif a été présent et que nous essayons d'être à l'écoute de nos adhérents. J'ai personnellement effectué une écoute téléphonique durant cette période et essayé de répondre à des familles désespérées.

À la rentrée, le 9 septembre, nous avons participé au forum des associations de Périgueux. Sous un soleil radieux, nous avons tenu notre stand avec Geneviève, Noël, Vincent, Yvette, Michel et tous ceux qui sont passés nous voir. Nous avons pu discuter avec de futurs adhérents. Comme d'habitude nous avons eu une bonne réception.

Le 25 septembre nous avons participé au forum des associations de Coulounieix-Chamiers. Notre déléguée est intervenue sur *Radio Libre en Périgord* et a de nouveau expliqué ce que l'ADMD défendait. Il semble qu'il y ait eu un bon retour selon les journalistes de cette radio. Nous avons dû annuler notre assemblée départementale prévue le 18 septembre car le Parc Gamenson n'était pas libre ce samedi-là. Nous avons donc repoussé pour le 2 novembre.

Le 2 octobre, nous sommes allés à l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes.

Malgré la pluie, le 2 novembre, nous nous sommes réunis au Parc Gamenson à Périgueux, avec les représentants des personnalités

politiques et associatives, et nous avons effectué un dépôt de gerbe de fleurs sur la plaque commémorative de l'ADMD. Nous avons tenu notre assemblée départementale et partagé un repas convivial avec plus d'une cinquantaine de nos adhérents et les excuses d'une dizaine, absents ou malades.

2 nouveaux représentants des usagers ont été nommés : Monsieur Roussel à l'hôpital de Bergerac et Monsieur Besnard pour l'hôpital de Périgueux. Notre délégation manque cruellement de représentants dans les instances de représentants des usagers. Dans notre Petit Journal du dernier semestre 2020, nous avons fait imprimer la liste des postes vacants. Merci de postuler, cela demande 3 ½ journées par an de présence. Nous avons fait faire un appel également par l'ADMD Paris. Nous comptons sur vous !

La déléguée adjointe, Geneviève Etcheverria, qui m'a beaucoup aidée avec Noël, son mari, a dû déménager à Mérignac. Je tiens ici à les remercier de toute l'aide et le soutien efficaces apportés à notre collectif. Ce sont 2 amis qui s'éloignent, même si nous resterons en contact, c'est toujours difficile de se quitter surtout quand cette collaboration a été aussi fructueuse. Merci à vous 2, merci encore et encore. Bonne continuation dans votre prochain département !

## 25 - DOUBS



**470 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Séverine Arnaud  
07 66 34 22 00 - admd25@admd.net

L'événement majeur de cette année a bien entendu été le rejet (faute de temps) de la proposition de loi du député Olivier Falorni, engloutie

sous des amendements mesquins. Ce qui nous permet de garder espoir, c'est de constater qu'une majorité de députés est maintenant ouvertement favorable à cette loi de liberté. Dans notre département, en mars, nous avons pu écouter et échanger avec Stéphane Haslé, auteur du récit « *La non-vie* », séjour de sa mère en Ehpad.

Nous avons distribué, en mai, des tracts sur les marchés de Besançon et de Montbéliard sauf quand la pluie nous a chassés.

En automne, nous avons animé une rencontre débat suite à 3 projections du film de François Ozon, « *Tout s'est bien passé* » (cinémas de Pontarlier, Besançon et Morteau). Puis, le 2 novembre, nous avons inauguré la nouvelle plaque de notre arbre à la Gare d'Eau et profité de cette rencontre pour parler des représentants des usagers.

Enfin, le 13 novembre, nous nous sommes retrouvés très nombreux et très intéressés au Grand Kursaal de Besançon pour assister à la conférence (organisée avec la Ligue des Droits de l'Homme) exposant les législations de la fin de vie, avec Jacqueline Herremans (ADMD Belgique), Jonathan Denis (ADMD France) et Jean-Jacques Bise (Exit Suisse Romande).

## 26 - DRÔME



**704 ADHÉRENTS**

**Déléguée depuis mai 2022 :**  
Sandrine Langenecker  
07 88 58 20 66 - admd26@admd.net

Cette délégation, en 2021, était dépourvue de délégué. Le conseil d'administration a nommé une nouvelle déléguée début 2022.

## 27 - EURE



**374 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Ziani Raoul Bali -  
admd27@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

## 28 - EURE-ET-LOIR

**410 ADHÉRENTS**

**Déléguée jusqu'en décembre 2021 :**  
Josette Le Blevec



**Délégué par intérim depuis début 2022 :**  
Rémi Marchand  
07 64 11 21 21 - admd28@admd.net

Se reporter aux délégations du Cher (41) et de la Sarthe (72).

## 29 - FINISTÈRE



**1327 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Andrée Guillamet  
07 85 05 60 92 - admd29@admd.net

Malgré un nouveau confinement, les permanences tenues par les 13 bénévoles, un temps interrompues, ont pu reprendre à Brest, Morlaix, Plouhinec et Quimper.

En février, la déléguée a co-animé une conférence en ligne sur la loi française et l'euthanasie en Belgique,

avec le Dr Constant, médecin généraliste belge, à l'initiative de 3 étudiants de Brest Open Campus.

En octobre, après l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes, elle a suivi à Douarnenez, avec quelques adhérents, la conférence sur les soins palliatifs donnée par le Dr Vincent Morel, responsable de l'équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs au CHU de Rennes, et participé activement au débat.

En mai, nous avons tenu des stands lors des mobilisations sur les marchés de Moëlan-sur-Mer, Concarneau, Quimper, Audierne, Morlaix, Le Guilvinec et Brest/Saint-Louis.

En septembre, nous avons participé au Carrefour des associations de Concarneau ainsi qu'au forum des associations de Plouhinec qui a attiré un public nombreux.

De septembre à novembre, grâce à l'exceptionnelle sortie de 3 films sur le thème de la fin de vie, nous avons animé des débats lors de projections des films « *Tout s'est bien passé* » à Quimper, Pont-l'Abbé et Moëlan-sur-Mer, « *De son vivant* » à Brest et Concarneau, et « *Supernova* » à Morlaix.

L'équipe des bénévoles, toujours plus motivée, réunie en automne à Quimper pour faire le bilan des activités et planifier de nouvelles réunions, n'a pas manqué d'idées originales pour diversifier les actions et les lieux de permanences afin de se rapprocher des adhérents. Tout au long de l'année :

- demandes d'aide pour faire respecter les directives anticipées ou faire appliquer la loi de 2016 dans des services hospitaliers ou Ehpad ; l'appui de la commission Soignants, de la commission juridique et d'ADMD-Écoute, sollicité à plusieurs reprises, a souvent permis de résoudre les situations les plus complexes ;
- appels de personnes s'informant sur les possibilités d'aide médicale à mourir à l'étranger (3 adhérents y ont eu recours en Suisse, 2 dossiers sont en cours).

Une fois de plus, nous ne pouvons que déplorer cette loi, plus restrictive que celle de 2005, accentuant la réticence des médecins à l'appliquer, et très insuffisante dans le cas de maladies neuro-dégénératives.

### 30 - GARD



#### 1058 ADHÉRENTS

**Déléguée :** Catherine Daquin  
07 83 57 94 91 - admd30@admd.net

Cette année s'est déroulée dans de meilleures conditions que l'an dernier pour organiser quelques rencontres autour d'un film, au cinéma. Néanmoins, les décisions constamment chamboulées de notre gouvernement au fil des mois, selon que le virus était ou non présent, ont entraîné l'annulation de plusieurs projets qui ont ralenti mes possibilités de promouvoir notre association. Cela m'a empêchée – comme j'aime à le faire par exemple au Petit Théâtre de la Placette à Nîmes – de me faire accompagner par des personnes intéressées par notre sujet. Tous aiment y trouver des informations complémentaires, y poser des questions, y vivre des échanges entre nous, formuler leurs différents témoignages. C'est toujours très enrichissant pour tous et ce côté-là de mon rôle de déléguée m'a manqué.

En revanche, comme l'an dernier, l'écoute téléphonique s'est révélée encore une fois, très utile.

**1<sup>er</sup> mars :** interview avec trois journalistes.

**3 mars :** interview par un journaliste de *Objectif Gard*.

**27 avril :** webinar avec Benjamin Mattely, qui fut un réel succès.

**26 mai :** marché de Bagnols-sur-Cèze. Nous étions 4 (deux Belges

adhérents en Belgique ET en France) par solidarité !

**27 mai :** idem sur le marché de Villeneuve-lez-Avignon.

**28 et 29 mai :** les Alésiens ont fait leur bonne part sur deux marchés.

**5 septembre :** journée des associations à Villeneuve-lez-Avignon avec deux militants.

Bonne année ! Les visiteurs s'approchaient avec un grand besoin de savoir ! Deux projets de conférences y ont même été décidés avec des associations.

**10 septembre :** idem à Pujaut, tenue par deux militants, et à Alès.

**23 septembre :** Alès, ciné-débat autour du très bon film « *Tout s'est bien passé* ».

**2 octobre :** assemblée générale à Nantes. Plaisir d'être élue dans le nouveau conseil d'administration.

**10 octobre :** Nîmes, ciné-débat autour du même film « *Tout s'est bien passé* ».

**15 octobre :** Uzès, ciné-débat autour du non moins très beau film « *Supernova* ».

**22 octobre :** Barjac, ciné-débat autour de « *Tout s'est bien passé* ». Ce film est tellement riche qu'à chaque projection j'y découvrais quelque chose de nouveau.

**10 novembre :** dans le cadre du Comité Culturel, le Théâtre 71 à Malakoff m'a reçue pour un débat qui suivait la très bonne pièce sur la fin de vie, « *À la vie !* ». Environ 200 spectateurs, aucun de l'ADMD. Passionnant.

**12 novembre :** invitée par Élisabeth Foucault, plaisir de revoir... « *Tout s'est bien passé* » à Les Vans ! Pour un bon ciné-débat mené ensemble, Élisabeth et moi.

**13 novembre :** Lorsqu'on aime ! De nouveau avec Élisabeth ciné-débat avec « *Supernova* » à Vals-les-Bains. Merci Élisabeth pour ton très chaleureux accueil !

**20 novembre :** conseil d'administration à Paris.

## 31 - HAUTE-GARONNE

## 32 - GERS



**HAUTE-GARONNE : 1708 ADHÉRENTS**

**GERS : 233 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Pierre Juston

07 86 38 76 72 - admd31@admd.net

Dans les premiers mois de l'année 2021, malgré le contexte sanitaire compliqué, beaucoup d'activités de sensibilisation ont pu se dérouler. Comme délégué de l'ADMD, j'ai pu ainsi publier plusieurs contributions écrites: un texte sur notre site à destination de tous les adhérents et sympathisants pour expliquer «*pourquoi et en quoi notre combat est un combat laïque*» (24 mars) et un texte dans la revue *Le droit de Vivre* (revue de la Licra) sur le droit de mourir dans la dignité. La proposition de loi d'Olivier Falorni s'imposant dans le débat national, j'ai pu ainsi faire, comme délégué, de nombreuses réunions et débats publics en présentiel ou en visio. Le 27 mars avec les députés Mireille Clapot et Jean-Louis Touraine, le 7 avril (veille du vote à l'Assemblée nationale) avec Jonathan Denis et Olivier Falorni. De même, j'ai pu représenter les adhérents des délégations dans de nombreux débats dans les médias nationaux et locaux: sur RFI avec le député Jean-François Eliaou et Alain Claeys le jour du vote, mais aussi le 13 avril sur les ondes de *Radio Présence* à Toulouse avec l'écrivain et journaliste Christian Authier et l'ancien président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno Sire.

Du mois de mai au mois de septembre, ce fut l'occasion de renouer doucement avec notre militantisme de terrain puisque Jean-Luc Romero-Michel a pu venir rejoindre les militants des deux délégations

pour deux tractages sur les marchés toulousains. Outre la sensibilisation des citoyens sur notre combat et les directives anticipées, nous avons aussi rencontré de nombreux candidats aux élections régionales et départementales pour les sensibiliser sur la question. J'ai pu également poursuivre le travail de sensibilisation à destination des politiques et des médias en intervenant le 12 mai dans un webinaire organisé par le groupe politique *Territoire de progrès*, en débattant avec le docteur Étienne Jarrosay, et une intervention sur les ondes de *Radio Occitania* le 15 juin. Présent sur toutes les étapes de l'AdmdTour tout le long du mois de juillet, j'ai pu être accompagné par plusieurs jeunes de la Haute-Garonne, notamment Déborah Fort, pour de nombreuses villes étapes. Invité le 12 juillet par le siège pour le Talk du lundi avec Jean-Luc Romero-Michel, j'ai pu ainsi représenter les adhérents de la Haute-Garonne et du Gers et réexpliquer pourquoi notre engagement est un combat laïque.

La rentrée fut tout aussi militante puisque dès le 2 octobre, plusieurs adhérents m'accompagnaient à la 41<sup>e</sup> assemblée générale. Le 23 octobre, la délégation organisait une réunion d'adhérents élargie. De nombreux sympathisants étaient présents et ont adhéré par la suite. L'après-midi du même jour, une projection était organisée en partenariat avec le cinéma toulousain l'ABC afin de pouvoir visionner en avant-première le film de François Ozon «*Tout s'est bien passé*». Les adhérents présents ainsi que de très nombreux cinéphiles ont pu assister à une intervention commune avec le réalisateur et l'acteur André Dussollier sur notre combat. En fin d'année et à l'approche du 2 novembre, j'étais interviewé par *la Dépêche du Midi* pour rappeler notre engagement et l'intérêt pour les Français de rédiger leurs directives anticipées et invité le 15 novembre sur *Radio Mon País*. De

nombreux militants étaient présents pour une soirée de tractage à Toulouse pour sensibiliser les citoyens et le 6 novembre, nous avons pu organiser un repas avec Gaëtan Blaize (délégué adjoint jeune) avec la moitié des députés de la Haute-Garonne afin de les convaincre. Le 10 novembre, je participais à la remise des prix laïcité République à l'Hôtel de ville de Paris avec le président Jonathan Denis et le secrétaire général Yoann Brossard. Ce fut l'occasion de renforcer les liens avec les organisations laïques comme ce fut le cas en Haute-Garonne le 7 décembre, avec une conférence-débat organisée par l'antenne régionale du Comité Laïcité République sur le thème de «*Laïcité et fin de vie*». Enfin, une projection au Cinéma de Saint-Gaudens du film «*Supernova*» était organisée par Paule Villette, ce qui a permis des débats enrichissants avec les adhérents du sud du département.

## 33 - GIRONDE



**2034 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Claudine Crang

05 56 77 71 40 - admd33@admd.net

L'année 2021 aura été encore une année difficile en raison de la crise sanitaire qui nous a contraints à annuler les réunions qui étaient prévues (repas mensuel, galette, repas annuel et rassemblement pour la Journée mondiale).

**Certaines actions ont pu cependant être menées :**

**Chaque mois**, envoi d'une lettre de bienvenue à tous nos nouveaux adhérents ainsi qu'à ceux qui rejoignent notre secteur et dont

beaucoup nous en remercient. Cela nous permet d'avoir un premier contact avec eux.

**11 juillet** : journée avec nos jeunes, pour l'étape de l'AdmdTour à Bordeaux, toujours aussi motivés et efficaces en présence de Jonathan Denis et Yoann Brossard. Très belle journée.

**2 octobre** : assemblée générale de l'ADMD à Nantes. Election de notre président Jonathan Denis et de notre secrétaire général, Yoann Brossard. Un hommage a été rendu par notre nouveau président à Jean-Luc Romero-Michel nous rappelant toutes ses actions au cours desquelles il a acquis la puissance et la notoriété et remporté la bataille de l'opinion publique. Jean-Luc Romero-Michel a été élu président d'honneur.

**10 octobre** : projection du film de François Ozon « *Tout s'est bien passé* » au cinéma l'Etoile à Saint-Médard-en-Jalles. Très bon accueil. Présentation de l'ADMD et débat animé par notre secrétaire général, Yoann Brossard.

**20 octobre** : rencontre à Pompignac avec le film « *Tout s'est bien passé* ». Table d'information à l'issue de la projection afin de faire connaître notre association ainsi que nos actions. Un accueil chaleureux des responsables de la salle nous a été réservé. Beaucoup de questions du public très intéressé.

**Octobre** : **La CRSA Nouvelle-Aquitaine a été renouvelée pour 5 ans.** La délégation de la Gironde est représentée à la commission permanente de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, par nos adhérents Claude-Michel Laurent et Elisabeth Bachelier.

**5 décembre** : à l'initiative de l'association Anamorphose, la commune de l'Entre-Deux Mers projetait le film « *De son vivant* ». La délégation de la Gironde a écouté les réflexions des spectateurs sur le film et a répondu à leurs questions concernant l'existence et les actions de l'ADMD.

**Décembre** : rédaction de notre Petit Journal adressé à tous nos adhérents pour les informer de nos actions.

Contacts avec des étudiants pour leurs travaux sur la fin de vie.

Nombreux appels téléphoniques de nos adhérents ou non-adhérents nous réclamant l'envoi de brochures.

## 34 - HÉRAULT



### 1765 ADHÉRENTS

**Déléguée** : Noëlle Messina-Péretti  
07 49 58 13 62 - admd34@admd.net

Durant l'année, j'ai expérimenté ce qu'est véritablement le travail de terrain !

### Janvier

Jean Stuckert, délégué adjoint, a organisé une rencontre avec le maire de sa commune. Prise de contact positive, projet d'organiser une réunion de présentation de l'association.

### Mars

J'ai rencontré :

- Monsieur Daleu, RU dans deux cliniques de Montpellier. Il est prêt à participer à une réunion d'information.

- Françoise Bruneton qui a un vécu sur les différents types d'actions à mener pour toucher un public au-delà de nos adhérents.

- Muriel Ressiguié, députée de la France Insoumise, puis Nicolas Demoulin, député LREM, qui ont accepté de participer au webinaire prévu pour mai.

### Mai

- Webinaire animé par Mélanie Raphaël-Bethune, le 28 mai.

- 29 et 30 mai, tractage sur les marchés des Arceaux et d'Antigone, échanges avec les passants. Explications sur les directives

anticipées et personnes de confiance, que beaucoup ignorent. Moment convivial.

### Juillet

Venue du bus des Jeunes qui, après quelques péripéties, s'est installé place du Nombre d'Or. Nous avons reçu des personnes très diverses mais à l'écoute, très intéressées. J'ai trouvé les jeunes sympathiques et motivés. Pierre Juston a beaucoup parlé de laïcité, le sénateur Bourgi a expliqué les difficultés du travail parlementaire.

### Août

Préparation et organisation des forums des associations.

### Septembre

- Forums des associations : Mèze, Jacou, Agde, Frontignan et Montpellier ou nous avons rencontré un public assez varié, adhérents et non-adhérents posant beaucoup de questions qui ouvrent sur des sujets à traiter en réunion.

- Le 28 septembre, le groupe de Robert Fournel a animé un ciné-débat à Frontignan autour du film « *Tout s'est bien passé* ».

### Octobre

Le 2 octobre, j'ai participé à la 41<sup>e</sup> assemblée générale à Nantes.

Prise de contact avec Géraldine Boquet, présidente du Comité d'Action laïque. Elle nous a invités à participer à la quinzaine de son association pour animer avec elle le débat suivant la projection du film « *Tout s'est bien passé* ». Ce ciné-débat s'est tenu à Mèze le 12 décembre, il a clôturé l'année. Public très réactif, beaucoup d'échanges.

L'année 2021 a été troublée par les problèmes sanitaires liés au Covid. Cela a limité les réunions. J'ai participé régulièrement au groupe de Robert Fournel à Sète. Nous avons pu maintenir les permanences à Montpellier. Grâce aux adhérents bénévoles, les actions prévues ont pu être menées, je les en remercie.

## 35 - ILLE-ET-VILAINE



**899 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Cyril Journet

06 19 92 02 04 - admd35@admd.net

Quelques actions ont fait vivre la délégation en 2021.

Une interview dans le journal *Ouest France* au printemps 2021, deux interventions à l'Université de Rennes, une pour répondre à la loi Claeys/Leonetti. Une interview radio sur la radio étudiante de l'Université de Rennes 1.

Pour la Journée mondiale du 2 novembre, nous avons organisé une projection du film « *Tout s'est bien passé* », avec Sophie Marceau et André Dussollier. 67 participants au cinéma l'Arvor à Rennes.

En février, j'ai été reçu par des étudiants en école d'infirmières qui avaient un dossier de réflexion sur « la mort et son approche », j'ai donc parlé de l'ADMD.

Une fois par semaine, je me déplace dans une ville du département où il y a une clinique ou un hôpital, afin de déposer de la documentation sur notre association à destination des visiteurs, patients ou corps médical. Je suis allé à la rencontre de 3 candidats sortants sur le bassin rennais pour leur demander comment ils allaient se positionner sur la fin de vie. Les candidats LREM m'ont fait des promesses que cela allait être étudié. Depuis quelques jours je rencontre les nouveaux candidats afin de les sensibiliser à notre action et du besoin de faire changer l'actuelle loi Claeys/Leonetti.

## 36 - INDRE



**294 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Christian Gourin

07 85 14 96 96 - admd36@admd.net

Nous ne reviendrons pas sur les événements qui nous ont fait débiter nos actions, dans l'Indre, que peu de temps avant le 8 avril 2021, date de l'examen, à l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi visant à la légalisation de l'aide active à mourir : par courrier et via un article de *La Nouvelle République*, à nos deux députés pour qu'ils soient effectivement présents lors de cette séance, essentielle pour l'aboutissement de notre combat.

Un mois et demi plus tard, fort du vote historique de 240 députés en faveur de l'article 1 introduisant l'aide active à mourir, nous nous engageons avec enthousiasme pour notre Semaine de mobilisation avec, comme point d'orgue, le témoignage poignant de la fille d'une de nos adhérentes qui a librement choisi, puisque la France ne l'y autorisait pas, d'avoir recours au suicide assisté en Suisse. Pendant de longs mois, elle a soutenu sa mère dans sa lutte contre la maladie et dans le processus de décision qui l'a guidée vers cette mort médicalement assistée, délibérée, qui lui était refusée en France.

Le temps passe... et déjà la Journée mondiale... pour laquelle nous décidons de mener deux actions militantes !

Une première avec rassemblement de nos adhérents sur le marché de Châteauroux, lecture du communiqué de l'ADMD, photo et apéritif... C'est vrai qu'en matière de militantisme, on a déjà fait mieux, mais c'était une telle joie de partager de nouveau un si rare moment de convivialité...

Une seconde, avec distribution de tracts appelant à nous rejoindre nombreux le lundi 22 novembre, au cinéma Apollo, en présence du nouveau président de l'ADMD, pour la projection du film « *Tout s'est bien passé* » de François Ozon, suivie d'un débat sur le thème de la fin de vie en France.

Plus de 50 adhérents ont répondu présents !

Merci à notre président avec lequel nous avons pu largement échanger sur les perspectives pour notre cause et un merci à Camille, directeur adjoint de l'Equinoxe, pour son aide précieuse.

Et bravo à nos médias, *France Bleu* et *La Nouvelle République*, qui ont parfaitement rendu compte de nos manifestations, dans des articles très bien documentés et pleins d'humanité.

## 37 - INDRE-ET-LOIRE



**840 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Alain Fievez

06 71 98 18 18 - admd37@admd.net

Cinq permanences mensuelles (le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 15h à 17h aux Halles de Tours) ont pu se tenir [février + de septembre à décembre]. Une dizaine d'adhérents ont été présents, place Jean Jaurès à Tours, afin d'échanger avec les citoyens lors de la Semaine de mobilisation du 24 au 29 mai ainsi que le 2 novembre.

Avec le Cinéma Le Balzac à Château-Renault, le 14 octobre, un débat sur la fin de vie a été organisé après la projection du film « *Tout s'est bien passé* ».

Le 16 octobre, réunion des adhérents à Tours avec l'intervention du directeur du service de soins palliatifs de Luynes (dépendant de

l'Hôpital de Tours). De quoi cerner ce qui nous rapproche et nous différencie !

Le 14 décembre, intervention dans une classe de seconde du Lycée Descartes de Tours sur le thème « Liberté et choix de fin de vie ».

Le Groupe de Solidarité et d'Entraide ne s'est pas réuni cette année. Une dizaine de visites à domicile ont permis de donner des renseignements sur l'intérêt de l'adhésion à l'ADMD, sur la législation française, voire les conditions et chemine-ments vers la Suisse ou la Belgique.

### 38 - ISÈRE



**1486 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Stéphane Gemmani  
06 17 07 85 57 - admd38@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

### 39 - JURA



**423 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Brigitte Prost-Blondeau  
03 84 47 59 10 - admd39@admd.net

De nouveau, la pandémie a continué à avoir un impact sur l'activité de notre délégation, néanmoins nous sommes restés mobilisés.

**En juin**, nous avons organisé, en partenariat avec le Cercle Condorcet, une réunion publique autour du film de Thierry Vallino « Qu'est-ce qu'on attend », puis

débat animé par le philosophe Stéphane Haslé.

**En septembre**, participation aux forums des associations de Dole et de Lons-le-Saunier, temps fort pour la vie de notre association : prises de contacts et nombreuses adhésions.

**En octobre**, participation à l'assemblée générale, à Nantes. Rassemblement suivi, interventions de députés porteurs d'espoir, même si la proposition de loi donnant le droit à une fin de vie libre et choisie a été entravée par un déluge d'amendements.

La disparition de Paulette Guinchard, personnalité comtoise, a ravivé le débat autour de la mort assistée. Elle a bénéficié de ce dispositif, légal en Suisse. En octobre, un hommage lui a été rendu, en partenariat avec la médiathèque de Dole, à travers une lecture musicale, accompagnée de deux musiciennes.

**En novembre**, dans le cadre de la Journée mondiale, la soirée s'est articulée dans un premier temps, autour de l'écrivain suisse Daniel de Roulet venu présenter son livre « À la Garde », à la médiathèque de Lons-le-Saunier, débat animé par le philosophe Stéphane Haslé. Et dans un deuxième temps autour de la projection du film indien « Hôtel Salvation », débat animé là aussi par Stéphane Haslé.

**En novembre**, participation à la réunion organisée par la déléguée pour le Doubs, Séverine Arnaud. Prise de contact avec le président de l'association Exit en vue d'un déplacement à Lons.

Je souhaiterais terminer ce bilan, en partageant avec vous une situation qui suscite quelques réflexions. Face à une équipe médicale obstinée, refusant de prendre en compte la volonté du patient, j'ai été sollicité par la fille de cette adhérente afin de la soutenir et de l'accompagner dans une démarche de retour à la maison pour sa mère, avec une hospitalisation à domicile que le médecin hospitalier lui refusait. Elle a pu mourir chez elle, entourée de sa famille.

N'est-il pas grand temps qu'une loi puisse nous permettre de partir dans des conditions dignes et ne pas être à la merci de celui qui ne veut ou qui ne peut pas entendre la souffrance et la peur d'être submergée par elle ?

### 40 - LANDES



**492 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Pierre Dumoulin  
05 58 42 89 84 - admd40@admd.net

Comme en 2020, 2021 fut une année difficile, peu propice aux contacts et manifestations...

Malgré tout, notre délégation n'a pas relâché ses efforts et son action...

**Les adhérents :** rencontres ponctuelles chez ceux qui ne peuvent se déplacer, visites aux futurs adhérents. Même si celles-ci ont été freinées, nous avons eu beaucoup de demandes d'informations et de conseils par téléphone.

Les adhérents sont invités à participer à la vie de l'ADMD par les votes, signatures de pétition, interpellation des parlementaires.

**Les actions de communication** visent à nous faire connaître et nous faire entendre... Chaque événement est annoncé par tracts, affiches, communiqués aux médias, dossiers de presse.

Nous rencontrons nos élus : bien des communes publient nos articles. Les élus sont conviés à nos manifestations.

**Mai :** mobilisation, sur les marchés de Saint-Paul, Mimizan, Mont-de-Marsan, Capbreton, Saint-Julien-en-Born, Aire-sur-l'Adour. Dépôt de documentation dans les lieux publics (début de la saison, public très réceptif !). Bilan positif...

L'annonce de presse a été suivie

d'un très bon article dans *Sud-Ouest*, expliquant que 300 députés de tous bords ont demandé au Premier ministre d'inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi autorisant l'euthanasie, dont l'examen n'a pu aller à son terme en avril.

**Juillet** : AdmdTour. Pour diverses raisons, l'évènement n'a pas répondu aux attentes habituelles de fréquentation... Décevant !

**Août** : pour préparer les forums, réunion et repas champêtre chez le délégué : organisation, consignes, remise du matériel. Info préalable à tous les adhérents.

**Septembre** : les forums de Soustons, Saint-Paul, Mont-de-Marsan, Capbreton, Saint-Julien ont été très satisfaisants.

**Octobre** : ciné-débat autour du film « *Tout s'est bien passé* », à l'Espace Entracte de Mugron. Belle affluence, beaucoup de questions...

**Novembre** : 14<sup>e</sup> Journée mondiale, à Saint-Paul-lès-Dax.

Réunion d'adhérents, puis réunion publique avec la participation du député Lionel Causse, très sollicité sur la loi attendue. A l'issue, tour du lac de Christus, point-info et pot de l'amitié !

Le délégué, représentant des usagers à la Clinique Napoléon à Saint-Paul, a siégé aux réunions régulières, avec sa suppléante.

Il a assisté à l'assemblée générale à Nantes, en octobre, et participé aux diverses rencontres en visio.

Pour terminer, remercions celles et ceux qui contribuent à la bonne marche de notre délégation, et qui nous encouragent de leurs messages. Ils sont tous là pour faire avancer notre cause !

## 41 - LOIR-ET-CHER



**293 ADHÉRENTS**

**Délégué** : Rémi Marchand  
07 64 11 21 21 - admd41@admd.net

Cette année encore, l'ADMD a été active et dynamique dans le département.

Avec l'ensemble des adhérents mobilisés, nous avons maintenu notre présence constante dans la presse locale.

Nous avons rencontré lors de son passage à Blois et à sa demande la candidate à l'élection présidentielle Anne Hidalgo pour rappeler l'urgence d'une loi de libre choix ; à cette occasion nous avons interpellé les élus et acteurs locaux.

Nous avons tenu plusieurs réunions ouvertes aux adhérents et sympathisants.

L'ADMD 41 a été également mobilisée lors des Semaines de mobilisation de l'ADMD avec des présences sur les marchés de Blois, Romorantin, Vendôme et La Chaussée-Saint-Victor.

Nous avons également au mois de septembre tenu un pique-nique militant et copieux sur les bords de Loire.

## 42 - LOIRE



**904 ADHÉRENTS**

**Déléguée** : Chantal Médal  
06 08 57 92 03 - admd42@admd.net

En 2021, le Covid 19 s'est encore imposé. Du coup, peu de réunions en début d'année mais, comme en

2020, nombreux échanges par téléphone, mails ou rencontres individuelles. Quelques adhérent(e)s ont désiré s'investir, je les remercie.

Nous voulons une loi de liberté, laïque et humanitaire. Le gouvernement doit reconnaître l'existence des souffrances physiques et psychologiques inapaisées et inapaisables et tout patient le demandant doit accéder aux soins palliatifs.

Oui, nous sommes déçus par cette année 2021, mais la majorité des députés soutient cette demande.

Ne nous décourageons pas et en 2022, année électorale, agissons.

On me demande de plus en plus d'intervenir auprès d'élèves ou du personnel de divers établissements. Les cinémas, la presse écrite et orale nous suivent. Du 26 novembre au 3 décembre, *Le Progrès* a publié chaque jour un article sur la fin de vie. *France Bleu* est très présente aussi.

### Aperçu des rendez-vous de 2021

**Janvier** : les 25 et 28, rencontre avec un adhérent et visio-conférence avec un médecin-conseiller.

**Février** : le 6, réunion en mairie de Roanne ; le 24, permanence à Saint-Etienne.

**Mars** : le 11, rendez-vous au Côteau avec Nathalie Sarles, députée ; le 15, préparation du forum des associations en mairie de Roanne ; le 20, réunion en mairie de Roanne.

**Avril** : le 8, émission à *France Bleu*.

**Mai** : le 26, tractage le matin sur le marché du Côteau et l'après-midi en zone commerciale à Riorges.

**Juin** : le 3, projection du film « *Hanabi* » à Saint-Etienne ; le 21, permanence à Saint-Etienne.

**Septembre** : le 11, tractage sur le marché de Noirétable ; le 12, forum des associations à Roanne ; le 20, permanence à Saint-Etienne ; les 22 et 26, projection de « *Tout s'est bien passé* », et le 23, permanence et réunion de travail à Roanne.

**Octobre** : le 1<sup>er</sup>, projection de « *Tout*

s'est bien passé » à Saint-Galmier ; le 9, présentation de l'ADMD aux membres de la Libre Pensée à Roanne ; le 18, permanence à Saint-Etienne ; le 19, interview au Progrès ; le 28, Centre ADAPEI à Marllhes ; le 30, rencontre adhérent à Roanne.

**Novembre** : le 2, à 10h, atelier directives anticipées à Saint-Etienne et projection de « Tout s'est bien passé » à 20h30 à Roanne ; le 15, permanence puis projection de « C'est ma vie après tout » à Saint-Etienne ; le 20, permanence à Saint-Etienne ; le 24, Maison Familiale Rurale à Saint-Chamond ; le 25, permanence à Roanne.

**Décembre** : le 20, permanence à Roanne.

## 43 - HAUTE-LOIRE



### 217 ADHÉRENTS

**Délégué** : Stéphane Gery

06 38 92 77 50 - admd43@admd.net

2021 reste dans les mêmes conditions générales que 2020. Si on constate avec satisfaction que les secteurs moins développés du Nord et de l'Est se renforcent et se structurent, le Centre qui rassemble la moitié des membres est le plus demandeur en ce domaine. Heureusement, l'équipe vient de passer à 3 et compte sur 2 ou 3 autres membres actifs. La Haute-Loire maintient ses effectifs, même si elle est en retrait de la moyenne nationale. Nous sommes 226 000 habitants, notre objectif reste donc de l'ordre de 250 adhérents. Et un tissu associatif assez dense et relativement solidaire localement dans ce département rural, entre Clermont-Ferrand et Saint-Etienne.

**Nos partenariats** restent à renforcer et à concrétiser sur des actions

nettes. Si le Cercle Condorcet, la Libre Pensée, les Crématistes ainsi que d'autres associations sont toujours avec nous en secteur Centre, c'est dans les secteurs Est et Nord que nos actions sont le plus relayées. Toutefois, sur Brioude, le débauchage exercé par l'antenne de l'UFC Que Choisir est à surveiller.

**Le secteur Nord** (Brioude) animé par Christiane et son frère a toujours été plus actif et se réunit mensuellement, tout en initiant des actions en partenariat avec d'autres associations mais reste à renforcer et rajeunir. Les problèmes citoyens sont débattus et popularisés dans la presse locale, notamment par des témoignages.

**Le secteur Est** (Yssingeaux), plus actif, outre qu'il bénéficie du 1<sup>er</sup> forum des associations où nous fûmes invités et partie prenante, alors que le Forum santé de Brioude était en latence. Une projection du film « Tout s'est bien passé », une visio-conférence le 24 mars et des réunions thématiques en petits comités sont prometteuses. Grâce surtout à Claire, même si elle fut « hors course » de février à mai.

Le délégué s'efforce d'être présent et de soutenir les 2 secteurs en développement, mais maintenant il s'agit de poursuivre sur les voies tracées et de structurer, dynamiser le Centre. La priorité restant le service de nos adhérents, le suivi de demandes des sympathisants et l'action militante pour une loi de liberté inéluctable mais toujours pas au calendrier parlementaire ! Nantes a vu une certaine « prise de pouvoir » des Jeunes dans notre association, ce qui est bon signe ! Restons jeunes !

## 44 - LOIRE-ATLANTIQUE

### 1683 ADHÉRENTS

**Déléguée jusqu'en octobre 2021** :

Madeleine Denis

En ce début d'année 2021 tout est encore gelé par les mesures anti-

covid. Les activités militantes doivent se faire en visio.

En février, l'ADMD44 entre en contact avec la sénatrice Michelle Meunier, co-rapporteuse de la proposition de loi au Sénat visant à établir le droit à mourir dans la dignité débattue le 11 mars.

En février toujours, l'ADMD44 participe à la visio-conférence Place Publique sur le thème « Bioéthique, science à la vie, à la mort » avec Tatiana Grundler, maître de conférence à l'Université de Nanterre, et Paul Barrière, médecin de la reproduction au CHU de Nantes.

Côté Assemblée nationale, il faut préparer les débats du 8 avril autour de la proposition de loi d'Olivier Falorni. L'ADMD44 contacte les 10 députés du département pour s'assurer de leur opinion sur une fin de vie choisie. Certains ont évolué et ils sont maintenant 9 à y être favorables. *Presse-Océan* consacre une double page à cet événement et accorde une bonne place à notre association.

Toujours dans le cadre de ces débats, l'ADMD44 est invitée à *Radio France bleu Loire Océan* pour présenter l'enjeu du vote à venir.

Avril, c'est aussi l'occasion de présenter le but de notre association devant les étudiants en soins palliatifs et accompagnement.

Pour notre 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation, nos équipes de militants tractent sur les marchés de Pornichet, Carquefou, Saint-Nazaire, Sainte-Luce, Thouaré et Nantes-Talensac. Très bon accueil du public, comme d'habitude.

10 juillet, l'AdmdTour s'arrête à Nantes, place du Bouffay. Malgré le mauvais temps, nos jeunes nous ont fait passer un bon moment, des élus sont venus saluer leur initiative et le public a bien répondu au rendez-vous.

Fin août, avant-première du film de François Ozon « Tout s'est bien passé ». L'ADMD44 invite ses adhérents à participer au débat avec le réalisateur.

4 septembre, nos militants sont présents sur les forums associatifs de Carquefou, Thouaré, Sainte-Luce, Rezé et Saint-Nazaire. Forte adhésion à notre revendication.

2 octobre, 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD. Pour la fin de ma mission de déléguée, elle s'est tenue à Nantes et très émue, j'ai pu remercier tous ceux qui m'ont aidée et soutenue pendant près de 8 ans à votre service.

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 45 - LOIRET

640 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en juin 2021 :

Jacqueline Bach-Riffaut



Délégué depuis juin 2021 : Dominique Baron - 07 57 58 82 67 - admd45@admd.net

En qualité de RU (Représentante des Usagers), participation aux réunions des CDU (Commission Des Usagers) des centres hospitaliers de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Neuville-aux-Bois.

Participation aux journées de formation de l'URAAS, ainsi qu'aux réunions du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire).

Membre du Conseil d'Administration du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) de Pithiviers.

**Jacqueline Bach Riffaut**  
ancienne déléguée pour le Loiret,  
et maintenant déléguée adjointe

Avant les débats au Sénat et à l'Assemblée nationale des propositions

de loi sur la fin de vie :

- courrier aux sénateurs et aux députés du Loiret ;

- entretien avec Caroline Janvier, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription du Loiret ;

- interview par la radio *France Bleu*, passage aux informations du soir ;

- interview par *Le Journal de Gien*, article d'une demi page sur une double page concernant la fin de vie et le débat à l'Assemblée nationale.

Journée des délégations en visio-conférence.

Messages de bienvenue aux nouveaux adhérents (nouvelles adhésions et déménagements sur le Loiret).

Instauration d'une permanence téléphonique les mardis matin.

Publications diverses sur Twitter et sur Facebook.

Rentrée en Fête à Orléans (septembre).

Réunion d'information et d'échanges à Orléans (septembre).

Interview par un journaliste de *La République du Centre* ; article d'une demi page.

Assemblée générale à Nantes.

Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité avec inauguration de l'arbre planté en 2020 à Châtillon-sur-Loire.

Rencontre avec des Jeunes de l'ADMD du Loiret.

Messages à plusieurs mouvements de jeunes du Loiret (les jeunes socialistes devraient m'inviter à une de leur réunion en 2022).

Programmation de réunions décentralisées dans différents secteurs du Loiret en 2022 ; contacts avec des mairies pour réserver des salles gratuitement (Gien, Pithiviers-le-Vieil et Montargis me proposent une salle gratuitement ; Châteauneuf-sur-Loire doit me donner une réponse).

Contact avec des lycéens de Gien qui souhaitent me soumettre un questionnaire pour préparer un exposé en classe.

**Dominique Baron**  
Délégué

## 46 - LOT

369 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en janvier 2022 :

Nathalie Micheneau



Délégué depuis février 2022 : Philippe Delort - 06 74 72 64 30 - admd46@admd.net

Il n'y a pas eu d'activités en 2021 pour les délégations du Lot. La crise sanitaire et les exigences liées au pass sanitaire (notamment pour l'accès aux forums et salles) ne m'ont pas permis d'organiser des manifestations.

## 47 - LOT-ET-GARONNE

436 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en février 2022 :

Viviane Naimon



Délégué depuis mai 2022 : Jacques Vialettes - 07 63 34 63 76 - admd47@admd.net

Après cette période difficile pour chacun d'entre nous, je me dois de vous donner quelques explications. L'année 2018 a été rude pour moi à la suite de la mort de mon conjoint début octobre, deux ans à peine après avoir pris sa retraite. Cette épreuve a bouleversé ma vie, m'a amenée à quitter notre maison, trop grande, en campagne.

L'équipe de militants avec laquelle je travaillais depuis 4 ans m'a été d'un très grand soutien et mon engagement aussi - s'accrocher, penser aux autres, avoir un but... Pour beaucoup d'entre nous c'est le sens de la vie. Dans ce parcours certains

d'entre eux ont disparu et je repense à Jean-Marc, parti en Belgique, et à ceux que nous avons pu aider...

Aujourd'hui j'ai besoin de tourner une page, de souffler...

Je pensais pouvoir préparer le relais et trouver une autre personne pour prendre la suite. La pandémie de Covid ne l'a pas permis.

Je suis heureuse qu'un successeur se soit proposé et je reste prête à l'aider, mon engagement militant reste intact...

**Viviane Naimon**

## 48 - LOZÈRE

**130 ADHÉRENTS**

**Délégué jusqu'en mai 2021 :**

Marc Moulis-Sudre

Une candidature a été reçue. Elle sera examinée par le conseil d'administration qui se réunira en septembre 2022.

## 49 - MAINE-ET-LOIRE



**714 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Agnès Bourdain

06 88 23 40 39 - admd49@admd.net

**Réunions de l'équipe :** toujours environ 10 personnes.

**8 février et 10 mai :** réunions en visio.

**28 juin et 11 octobre :** réunions en présentiel.

**27 et 29 mai :** distributions de tracts avec de nombreux adhérents sur les marchés Place Bichon et Place Bordillon à Angers.

**4 juin :** participation à la 41<sup>e</sup> Journée des délégations en visio.

**Fin août :** invitation au pique-nique prévu le 19 septembre mais annulé, faute de participants (nous avons mis une jauge minimale de 20 per-

sonnes).

**2 octobre :** participation de 5 personnes de l'équipe à l'assemblée générale à Nantes.

**2 novembre :** à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, organisation d'un ciné-débat au Cinéma les 400 Coups à Angers autour du documentaire « *Et si c'était vous* » de Muriel Brin, 80 personnes présentes.

**25 novembre :** participation à l'émission « Droits devant ! » de Radio G (radio associative d'Angers), présentation de notre association, de nos choix de liberté en fin de vie, des différents votes sur le sujet dans le monde.

**27 novembre :** réunion annuelle. Peu de monde : mauvais temps et Covid. Après les différents retours nationaux et départementaux, nous avons animé une discussion sur « Serions prêts nous aussi à accompagner un proche dans une démarche de mort volontaire assistée ? ». Nous devons visionner un enregistrement vidéo de l'émission « *Ça commence aujourd'hui* » du 5 octobre sur le sujet « *Euthanasie, elles ont choisi d'accompagner un proche jusqu'au bout* », mais la diffusion fut simplement auditive (suite à des problèmes techniques de la ville) et le débat fut d'autant plus intense sans doute grâce à l'attention de l'écoute.

Toutes ces activités sont bien sûr complétées par de nombreux coups de téléphone et quelques visites à des adhérents.

En rédigeant ce compte-rendu d'activités de 2021, je pensais que nous n'avions pas fait grand-chose mais je m'aperçois quand même que l'année fut bien remplie.

## 50 - MANCHE



**490 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Marc Bugey

06 76 86 48 84 - admd50@admd.net

Se reporter à la délégation de l'Orne (61).

## 51 - MARNE



**390 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Frédérique Gauttier

03 26 68 25 11 - admd51@admd.net

### Les actions pour une évolution de la loi

Des courriers ont été envoyés à tous les députés et sénateurs de la Marne. Intervention à deux reprises au journal du matin de *France bleu*.

### Conférences et réunions proposées dans le département

En période de pandémie, les échanges avec les adhérents se sont tenus en visio-conférence le 15 avril en fin de journée. En cette période de propositions de loi en faveur de l'euthanasie ou du suicide assisté tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, un point a été fait sur le comportement de nos représentants politiques. Le président Rémois de l'Association nationale Covid 19, invité à cette occasion, a témoigné sur les conditions de fin de vie vécues dans le cadre d'une infection au Covid.

Tenue d'un stand lors de la première édition du secteur associatif de la foire de Châlons-en-Champagne.

### Les adhérents

Comme les autres années, 2021 a été l'occasion de plusieurs contacts téléphoniques, d'échanges par mail ou de rencontres d'adhérents ou non-adhérents autour des droits des patients et des démarches à engager pour une fin de vie en Belgique ou en Suisse. Merci au retour très positif des accompagnements, tant en Belgique qu'en Suisse. A noter que plusieurs témoignages concernent la difficulté d'accéder à une sédation profonde et continue.

### Les représentations

Les nominations ont fait l'objet de nouveau décret par l'ARS.

Les visio-conférences proposées par France Asso Santé Grand Est ont aidé à la prise ou la reprise des représentations.

Dès janvier les commissions ont repris avec la participation à la commission infections nosocomiales et la commission de conciliation des accidents médicaux.

La mobilisation des représentants des usagers a été particulièrement élevée entre mars et juin.

Votre déléguée, en tant que représentant du système de santé, a organisé le 18 mai avec l'appui de France Asso Santé Grand Est une permanence au centre hospitalier Léon Bourgeois de Châlons-en-Champagne.

Participation à la Journée des délégations de l'ADMD. Pour la première fois, cet évènement s'est tenu sous la forme de visio-conférence.

### La Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité

Cette année un article a été publié à cette occasion dans *l'Union* suite à un échange téléphonique avec un journaliste.

Le correspondant de Reims a quant à lui contacté les autres médias et a cherché à organiser une séance de Cinéma Opéra de Reims qui a été finalement reportée au premier trimestre 2022.

### AdmdTour

C'est la première fois que le véhicule des Jeunes ADMD faisait une halte dans la Marne. Après un refus de la ville de Reims d'accueillir cette manifestation le 4 juillet, c'est la ville d'Épernay qui a accepté de recevoir nos jeunes. La météo n'était pas au rendez-vous, cependant ce fut un plaisir de passer quelques heures avec eux.

La délégation de la Marne est présente sur les secteurs suivants :

#### Châlons-en-Champagne

Frédérique Gauttier : 03 26 68 25 11

#### Secteur Epernay

Marie-France Venerosy : 03 26 32 02 23

#### Secteur Vitry-le-François

Vacant, avis au volontaire

#### Secteur Reims

Michel Bandelier : 06 72 45 53 48

Merci à nos différents correspondants qui permet à notre délégation d'être présente dans plusieurs villes du département.

## 52 - HAUTE-MARNE



### 79 ADHÉRENTS

Délégué : Eréwan Saget

07 57 47 45 07 - adm52@admd.net

En raison de gros soucis personnels ainsi qu'une surcharge intense de travail professionnel (déplacements, formation, Covid), mon travail pour la délégation fut fort freiné cette année comme l'année dernière.

J'ai tant bien que mal tenté et continue d'être au maximum présent pour les adhérents et futurs adhérents qui m'ont envoyé quelques mails et coups de téléphone pour des informations sur le travail de l'ADMD en France. Mes contraintes professionnelles risquent d'être présentes jusqu'en

décembre au minimum et j'espère ensuite retrouver un rythme professionnel et personnel qui me permettra réellement de m'investir pour l'ADMD.

## 53 - MAYENNE



### 185 ADHÉRENTS

Délégué : Michel Neveu

06 19 29 17 45 - adm53@admd.net

En raison de la crise sanitaire, les permanences mensuelles aux Centres Hospitaliers de Mayenne et Laval ont été annulées en 2021.

**13 mars** : communiqué de presse à l'intention des médias mayennais dans le cadre d'une niche parlementaire du Groupe Libertés et Territoires où était examinée la proposition de loi du député Olivier Falorni donnant droit à une fin de vie libre et choisie, le jeudi 8 avril, à l'Assemblée nationale.

**15 mars** : lettre ouverte adressée aux parlementaires mayennais afin de les interpeller sur la fin de vie et relayée dans la presse. Pour la première fois, quatre parlementaires sur cinq dans notre département se sont déclarés publiquement en faveur d'une nouvelle loi sur la fin de vie permettant une aide active à mourir.

**19 mars** : envoi d'un courrier à l'ensemble des adhérents de la Mayenne afin de les informer de cette initiative et les inciter à sensibiliser nos parlementaires.

**8 avril** : communiqués de l'ADMD 53 relayés dans la presse écrite, interviews diffusées toute la matinée sur *France Bleu Mayenne*.

**21 octobre** : courrier envoyé à l'ensemble des adhérents de la Mayenne, notamment afin d'organiser une action dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit

de mourir dans la dignité du 2 novembre, mais un nouveau rebond de la crise sanitaire nous conduira vers une annulation.

## 54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

**640 ADHÉRENTS**

**Délégué jusqu'en novembre 2021 :**

Michel Denis

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 55 - MEUSE

**78 ADHÉRENTS**

**Délégué jusqu'en février 2022 :**

Daniel Couturier

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 56 - MORBIHAN



**1001 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Renée Jeanjean

06 87 58 42 07 - admd56@admd.net

Le Covid, toujours présent, ne nous a pas permis de reprendre nos activités comme nous le souhaitions. En revanche, avec l'écoute téléphonique nous avons pu rester en contact et parfois soulager certaines fins de vie.

Par le biais des documents de l'ADMD, beaucoup de nos adhérents font passer le message.

Nous ressentons que toutes et tous sont impatients de voir notre loi évoluer, et après le grand espoir du 8 avril, celui-ci est retombé comme un soufflé !

Mais nous devons garder le moral et lutter fermement contre ces fausses dérives que nos adversaires font circuler, et combattre le déni de certains qui estiment qu'une nouvelle loi serait inutile ! Nous devons nous défendre contre cela et insister que c'est le malade qui doit pouvoir décider pour lui-même.

**4 juin :** Journée des délégations, en visio cette année ; journée d'échange et de travail de formation.

**4 septembre :** forum des associations à Vannes et Lorient : sur les deux stands, nous avons revu avec plaisir certains de nos adhérents et pris contact avec d'autres. A Vannes, les Jeunes ADMD ont bien participé et suscité des questions aux plus « âgés ».

**Le 2 octobre,** à la 41<sup>e</sup> assemblée générale à Nantes, certains ont encore évoqué avec un brin de nostalgie notre AG de Vannes...

**En novembre,** nous avons été contactés par 6 étudiants de UBS de Lorient, en 3<sup>e</sup> année action sanitaire et sociale. Dans leur cursus et avec l'accord de l'université et de leur professeur, ils avaient choisi comme thème la fin de vie. Ils ont pris de nombreux contacts pour organiser une conférence-débat à l'UBS. La réunion a été programmée pour février 2022.

Ce fut très agréable et motivant de travailler avec ces jeunes sur un sujet difficile, et cela nous a donné de l'espoir pour l'avenir... Leur attitude face à la mort est beaucoup plus positive que certains ne le pensent. Ils n'ont pas envie de voir leurs grands-parents et parents souffrir, ou subir un acharnement thérapeutique.

Je me permets de vous rappeler que vous devez rédiger vos directives

anticipées car cette année encore, nous avons pu nous rendre compte combien cela permettait d'avoir un dialogue avec le milieu médical.

Un grand merci à toutes et tous pour votre participation à nos différentes activités et pour votre présence aux réunions que nous essayons d'organiser.

N'oubliez pas que je suis ouverte à vos questions et que je suis toujours très heureuse d'avoir des bonnes volontés pour faire avancer notre cause. Comme je vous l'ai déjà dit, il nous faut préparer la relève, ma relève...

Enfin, n'oubliez pas que vous aurez toujours un soutien en appelant Admd-Écoute au 01 48 00 04 92.

Amitiés sincères à toutes et tous, et continuons notre combat !

## 57 - MOSELLE



**559 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Thomas Scuderi

06 83 57 54 05 - admd57@admd.net

Pris par des obligations professionnelles chronophages, j'ai annoncé vouloir laisser ma place de délégué pour la Moselle afin de permettre à quelqu'un d'autre de prendre le relais et de continuer à animer le territoire mosellan. N'ayant eu aucun retour, je continue à faire le lien mais malheureusement je n'arrive pas à porter d'animations spécifiques sur le territoire de la Moselle. Notre action s'est donc résumée à relayer les opérations portées par l'ADMD, et de participer à la sensibilisation des élus durant les campagnes de mobilisation, ainsi que durant la campagne présidentielle.

Je renouvelle donc ma demande de trouver un nouveau délégué

départemental et restera toujours disponible pour l'association.

## 58 - NIÈVRE

**220 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 59 - NORD



**1162 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Monique Ladesou  
06 07 65 69 18 - admd59@admd.net

### Groupes locaux

2 nouveaux groupes ont été constitués dans la métropole lilloise qui compte 7 zones de proximité.

### Visio-réunion mensuelle

La réunion du dernier jeudi du mois en visio permet aux référents éloignés de participer à la vie de la délégation.

**Dunkerque : les Jeunes en tournée**  
L'AdmdTour s'est arrêté à Dunkerque en juillet et a permis aux Dunkerquois jeunes et plus âgés de venir discuter et découvrir notre association.

### Réunions des adhérents de la Métropole lilloise

3 réunions de rentrée. Les participants ont retenu la nécessité de mettre en place des réunions ou ateliers thématiques. 10 thèmes retenus :

- Suicide assisté ou euthanasie.
- Demande d'euthanasie pour vie accomplie, l'état de la réflexion.
- Argumenter face à des militants anti choix.

- Action envers les politiques qui seront les décideurs.

- Rôle du médecin, sa clause de conscience.

- Soins palliatifs.

- Etude des PPL déposées, les critères d'une bonne loi.

- Fin de vie en Europe et ailleurs, étude comparative.

- Directives anticipées, personnes de confiance.

- Accompagner les fins de vie.

**Forum des associations** le 2 novembre à Lille.

Public nombreux et intéressé au stand de l'ADMD, la plupart favorable à nos démarches. 21 personnes se sont inscrites, intéressées par nos futures réunions à thème.

**Réunion à la Fédération des Amicales Laïques (FAL) de Roubaix**  
Nous avons été accueillis par une vingtaine d'associations actives sur le champ social et des droits humains pour la création d'un groupe sur un territoire de 9 communes autour de Roubaix.

### Cinéma

3 projections-débats des films : « *Tout s'est bien passé* », de François Ozon du roman d'Emmanuelle Bernheim, « *The father* » de Florian Zeller.

### Participations aux instances de France Asso Santé

L'ADMD 59 compte un RU et est représentée à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie. Nous participons aux travaux des commissions sur les directives anticipées et les personnes âgées.

### Groupe de travail Témoignages

6 militantes travaillent sur un projet de guide destiné aux militants.

### Rencontre avec le RWS

Rencontre à Anvers de l'association flamande RWS (Recht op waardig sterven). Très bon contact.

### 2 lettres d'information

Les informations ont beaucoup circulé entre militants, en particulier autour du débat à l'Assemblée nationale le 8 avril.

### Presse

*La Voix du Nord*, *Le Phare de Dunkerque* et une interview pour

BFM GdLille.

### Appels

**105 demandes d'aide ont été traitées**, la majorité adressée par des femmes.

## 60 - OISE

**444 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 61 - ORNE



**238 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Marc Bugey  
06 76 86 48 84 - admd61@admd.net

Malgré les conditions sanitaires difficiles passées et actuelles, les délégations de la Manche et de l'Orne ont pu réaliser un certain nombre d'actions avec l'aide de nombreux adhérents et adhérentes bénévoles qu'il faut remercier chaleureusement.

En voici l'essentiel :

Plusieurs permanences à Alençon, Quettehou, Sées, Cherbourg, etc.

**14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation du 24 au 31 mai** : tractages sur les marchés et distribution de brochures à Saint-Lô, Villedieu-les-Poêles, Pontorson, Avranches, Cherbourg, Regneville, Agon-Coutainville, Alençon, la Ferté-Macé, Flers, Domfront, Mortagne-au-Perche, Val-au-Perche.

**2 novembre, 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité** : tractages sur les marchés et distribution de brochures

à Granville, Pontorson, Avranches, Cherbourg, Alençon, Flers, Domfront, Ceton, Saint-Sauveur-de-Carrouges, la Chapelle-Biche, Mauves-sur-Huisne.

Participation en septembre au **forum des associations d'Argentan**.

Participation en octobre à la **41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD à Nantes**.

2 débats après la projection du **film de François Ozon « Tout s'est bien passé »** le 11 octobre à Bagnoles-de-l'Orne et le 19 octobre à Granville.

Participation à la commission des usagers et au conseil de surveillance au Centre Hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Participation aux **3 ateliers de l'EREN** à Caen (Espace de Réflexion Éthique de Normandie) dont l'objectif est de participer, dans le cadre d'une consultation citoyenne à une réflexion sur l'euthanasie et le suicide médicalement assisté (dernier atelier en janvier 2022).

## 62 - PAS-DE-CALAIS

### 461 ADHÉRENTS

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 63 - PUY-DE-DÔME



### 799 ADHÉRENTS

**Déléguée :** Jeany Galliot

06 30 90 13 45 - adm63@admd.net

799 adhérents dont 85 nouveaux adhérents et 67,50% de directives anticipées déposées. Merci aux

adhérents de bien vouloir prendre contact (18h30-20h00) pour tous conseils dans le respect de leurs droits en tant que patients.

### Proposition de loi de légalisation de l'aide active à mourir

**10 février :** interpellation des 3 sénateurs du Puy-de-Dôme autour de la proposition de loi (PPL) de la sénatrice Marie-Pierre de la Gontrie (niche parlementaire du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain), du 11 mars ;

**25 février :** mobilisation #LettreAdmdMacron, avec pétition au président de la République.

**28 mars :** interpellation des 5 députés du Puy-de-Dôme autour de la PPL visant à établir le droit à mourir dans la dignité, portée par le député Olivier Falorni, le 31 mars.

**6 avril :** communiqué de presse à la PQR/*La Montagne*.

**29 mai : 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation de l'ADMD ;** tracts à Chamalières.

**16 juillet :** 6<sup>e</sup> édition (4 au 24 juillet) de l'AdmdTour ; étape à Clermont-Ferrand (place de Jaude).

**2 novembre :** 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD, à Nantes.

**2 novembre :** 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, avec quatre tracts à Clermont-Ferrand (place de Jaude, Gaillard et de la Victoire).

Permanences tenues en établissements hospitaliers (en diminution par suite de la pandémie de Covid) : 29 permanences au CHU (9h-12h) ; 1 permanences au CLCC Jean Perrin (9h-12h) ;

2 permanences au CH Sainte-Marie (14h-16h).

### Démocratie en santé

- Nombreuses formations en présentiel et en visio

- Adhérents participants :

3 RU/Représentants des Usagers en CDU/Commission des Usagers, présents dans 7 établissements hospitaliers ;

2 administrateurs au conseil de surveillance (CHU de Clermont-Ferrand et CH de Riom) ;

1 en CCI/Commission de Conciliation et d'Indemnisation + 1 en CPP/Comité de Protection des Personnes ;

1 en CRSA/Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes, à LYON ;

1 en CTS/Conseil Territorial de la Santé de la circonscription territoriale du Puy-de-Dôme ;

1 représentant au CDCA/Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, en Formation Personnes en situation de Handicap.

## 64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### 1045 ADHÉRENTS

**Délégué jusqu'en octobre 2021 :**

André Weiss

**Déléguée adjointe :** Colette

Weiss (jusqu'au 30/09/2021)

### Permanences à Pau

### Permanences à Bayonne

### Permanence à Hendaye

Cette année les permanences, en début d'année, à Pau et à Bayonne n'ont pu être tenues à cause des conditions sanitaires. Cependant, cette situation ne nous a pas empêchés de garder le contact avec les adhérents et de répondre à leurs demandes.

Nous avons participé au forum des associations de Biarritz le dimanche 29 août. Au cours de ce forum nous avons eu de nombreux contacts. Nous avons donné des informations sur l'association et encouragé les personnes à remplir leurs directives anticipées.

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 65 - HAUTES-PYRÉNÉES



**326 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Jean Haillet

06 40 56 30 24 - admd65@admd.net

La pandémie du Covid-19 n'a pas favorisé les rencontres. Tantôt des personnes me contactent pour en savoir plus sur la fin de vie et l'ADMD, et je prends le temps de les renseigner ; tantôt ce sont des adhérents qui désirent me voir, alors je leur donne rendez-vous et nous parlons de leur situation, de leurs problèmes, de nos espoirs, de ce que fait l'ADMD. Je me fais un devoir de répondre à toutes les sollicitations et surtout de rencontrer les gens.

## 66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES



**696 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Michelle Andréani

07 88 59 25 77 - admd66@admd.net

Invitation de Yoann Brossard pour une réunion publique à Argelès en décembre 2020 qui a donné lieu à une interview publiée dans *le Midi Libre* et *l'Indépendant*.

Permanences mensuelles à la Maison de quartier de Perpignan lorsque les conditions sanitaires l'ont rendu possible.

Nombreuses sollicitations téléphoniques pour des demandes de renseignements, la population du département étant âgée et en grande partie rurale hormis le littoral, les personnes préfèrent un contact téléphonique car se rendre à la permanence est plus difficile.

Représentation des usagers à la Clinique Mariotte et la Clinique Méditerranée de Perpignan.

## 67 - BAS-RHIN



**889 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Robert Wohlfahrt

06 08 36 06 15 - admd67@admd.net

Malgré les problèmes dus au virus du Covid, nous avons continué les permanences. Nous avons dans le journal local des adhérents à notre cause ce qui fait que chaque mois un article annonce notre présence. Chaque premier samedi du mois, la permanence se fait dans la ville de Strasbourg et chaque samedi trois à quatre couples ou personnes seules viennent discuter avec nous. C'est toujours avec beaucoup d'émotion.

Chaque fois elles nous remercient du fond du cœur et repartent libérées et soulagées.

Nous avons reçu notre président, Jonathan Denis, pour une très bonne et intéressante conférence en mars et nous tenons des réunions qui rassemblent près de 100 personnes, ce qui entraîne des discussions passionnées.

Je compte bien faire au moins quatre réunions de ce genre - une par trimestre - le nombre et les différents sujets toujours passionnants.

Nous avons écrit aux futurs politiques sans réponses !! Mais chaque membre part avec des tracts à remettre à leurs amis et connaissances ; je compte beaucoup sur l'influence directe pour faire des adeptes et des militants.

## 68 - HAUT-RHIN



**426 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Huguette Wiczerzak

06 73 27 75 13 - admd68@admd.net

Tractage sur le marché de Ribeauvillé pour la Semaine de mobilisation.

Ciné-débat à Mulhouse et Ribeauvillé après la projection du film « *Tout s'est bien passé* ».

Réunion des adhérents à Colmar le 16 novembre et Mulhouse le 23 novembre.

Visite de quelques membres à leur demande, à leur domicile.

## 69 - RHÔNE



**2382 ADHÉRENTS**

**Déleguée depuis novembre 2021 :**

Sylvie Longeon-Curci

06 35 16 14 55 - admd69@admd.net

Un grand merci à Hubert et à l'équipe ADMD Rhône pour l'accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé lorsque j'ai accepté la mission de déléguée pour le Rhône !

Depuis, nous œuvrons ensemble et avons obtenu la domiciliation de l'adresse postale de l'ADMD Rhône à la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement. La mairie a aussi mis à notre disposition une salle pour tenir nos permanences qui ont lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, de 15h à 17h30. Gilberte et Annie ont déjà tenu 3 permanences pour accueillir et renseigner les personnes en demande d'information (adhésion, directives anticipées...).

L'équipe dans son intégralité se réunit de manière bimestrielle chez Jeff qui nous accueille chez lui dans le centre de Lyon. Je propose un ordre du jour, les membres de l'équipe apportent des suggestions et après la réunion, Françoise établit un compte-rendu, ce qui permet aux absents de rester à jour.

Depuis ma nomination en tant que déléguée, j'ai eu le plaisir d'être contactée par plusieurs personnes souhaitant s'investir au sein du département (Fabien, Sylvie, Georges, Julien...). Nous avons également intégré dans l'équipe avec joie, 2 Jeunes ADMD, Baudoin et Mathilde.

J'ai aussi rencontré des élus du 8<sup>e</sup> arrondissement afin d'échanger sur le programme de l'union populaire, participé à 2 réunions de travail avec Harmonie Mutuelle pour tenir une Agora le 17 mai et vais rencontrer, à sa demande, Anne Brugnera, députée de la 4<sup>e</sup> circonscription du Rhône le 11 mars.

Aujourd'hui, nous focalisons notre énergie sur la Semaine de mobilisation de mars, l'interpellation des candidats à l'élection présidentielle et surtout la tenue de notre réunion publique annuelle qui aura lieu le 19 mars en présence de Yoann Brossard, secrétaire général de l'ADMD et du Pr Jean-Louis Touraine, député du Rhône et président du Groupe d'Etudes « fin de vie » à l'Assemblée nationale. Nous espérons être nombreux !

## 70 - HAUTE-SAÔNE



**153 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Patricia Maîtret

06 61 90 88 09 - admd70@admd.net

**Tout au long de l'année :** communication et partage d'informations

à quelques adhérents du secteur de Vesoul par SMS, tels que les émissions de télé, de radio à venir au sujet de la mort dans la dignité.

**Fin mars :** interpellation des adhérents auprès des députés du département pour la séance du 8 avril à l'Assemblée nationale.

**24 au 31 mai :** Semaine de mobilisation : campagne de courriels à adresser par nos adhérents internautes à nos 2 sénateurs en opposition avec nous d'une part, et aux 5 députés ayant fait obstruction au débat parlementaire du 8 avril en déposant plusieurs milliers d'amendement.

**Juin :** participation de notre déléguée à la Journée des délégations en distanciel.

**2 novembre :** Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité : distribution de cartes informatives sur le marché de Champlitte.

La délégation remercie aussi tous ceux qui ont contribué à notre lutte, par quelque moyen que ce soit, non sans avoir une pensée pour les nôtres qui n'ont plus la possibilité de le faire.

## 71 - SAÔNE-ET-LOIRE

**473 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 72 - SARTHE



**484 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Rémi Marchand

07 64 11 21 21 - admd72@admd.net

Cette année nous avons tenu des réunions ouvertes aux adhérents et non-adhérents chaque premier lundi du mois à 14h, à la Maison des associations, au Mans.

Nous avons rencontré l'ensemble des députés, et interpellé les sénateurs en mai, et avril concernant les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat.

L'ADMD Sarthe a également rencontré plusieurs représentants politiques locaux lors de la campagne présidentielle pour leur rappeler l'urgence d'une nouvelle loi de libre choix.

Nous avons, en septembre, organisé un pique-nique de rentrée ouvert à nos adhérents, tenu des entretiens individuels, rencontré et maintenu une présence constante avec la presse.

Sans oublier le passage de l'Admd-Tour au Mans, étape où les adhérents Sarthois se sont pleinement mobilisés pour accueillir les Jeunes ADMD, le 9 juillet.

## 73 - SAVOIE



**562 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Florian Penaroyas

07 83 67 86 15 - admd73@admd.net

La délégation de Savoie a répondu présente aux demandes d'interventions aux réunions des associations amies. Les demandes de

rencontres avec des étudiant.e.s et les adhérents sont également honorées.

En 2021, le tour des Jeunes ADMD, l'AdmdTour est passé par la délégation voisine de la Haute-Savoie, à Annecy. Le délégué est venu prêter main forte.

Notre action de lobbying auprès des décideurs politiques a continué du côté du sénateur et de la sénatrice ainsi que du côté des député.e.s savoyard.e.s.

Du fait de la pandémie, il n'y a pas eu de réunion publique en 2021.

## 74 - HAUTE-SAVOIE



**844 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Cyril Journet

06 19 92 02 04 - admd74@admd.net

Simple suivi administratif et réponse téléphonique aux adhérents. Pas de réunion organisée puisque la nouvelle municipalité n'avait pas donné suite à ma demande de salle municipale en octobre dernier.

## 75 - PARIS

**1<sup>er</sup> & 3<sup>e</sup>**

**1<sup>er</sup> : 74 ADHÉRENTS**

**3<sup>e</sup> : 171 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Rémi Chauvet

06 31 33 63 56 - admd.paris10@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 10<sup>e</sup> arrdt.

**2<sup>e</sup>**



**60 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Annie Gautrat -  
admd.paris2@admd.net

Comme je l'indique régulièrement, je reste mobilisée pour défendre et soutenir les actions de l'ADMD, et je réponds autant que possible aux demandes de renseignements des adhérents qui me contactent.

Je sais qu'en cas d'indisponibilité de ma part liée à mon emploi du temps professionnel, les adhérents de notre arrondissement sont suivis par les bénévoles du service Admd-Ecoute (01 48 00 04 92), que je remercie chaleureusement.

**4<sup>e</sup>**

**119 ADHÉRENTS**

**Délégué jusqu'en décembre 2021 :**

Franck Duquénoy



**Déléguée depuis janvier 2022 :**

Chantal Links

07 48 12 45 09 - admd.paris4@admd.net

C'est avec un petit pincement au cœur que je rédige mon dernier rapport d'activités pour la délégation de l'ADMD pour le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Je tiens à remercier Jonathan Denis, Philippe Lohéac et Jean-Luc Romero-Michel pour leur confiance. La tâche de délégué n'est pas simple mais est si vitale pour faire rayonner nos actions militantes partout en France.

2021 fut une année bien remplie pour les activités de notre belle association. La délégation du 4<sup>e</sup> a main-

tenu sa présence sur les réseaux sociaux en relayant les informations en lien avec notre combat. C'est aussi l'année où j'ai souhaité laisser la place de délégué à une autre personne qui aura davantage de temps pour les adhérents de l'ADMD résident dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette personne, c'est Chantal Links, que j'ai notamment rencontrée lors de la journée de formation des candidats délégués au siège de l'ADMD (étant à cette période Chargé de communication de l'ADMD). Chantal est une personne bienveillante, à l'écoute, qui porte avec énergie notre combat pour le libre choix. Elle sera un vrai atout pour l'ADMD. Quant à nous, j'aurai le plaisir de vous retrouver en tant que co-responsable des Jeunes ADMD, aux côtés de Déborah Fort, lors de la prochaine assemblée générale de l'ADMD.

**Franck Duquénoy**

**5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup>**



**5<sup>e</sup> : 318 ADHÉRENTS**

**6<sup>e</sup> : 263 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Anne Vivien

06 11 94 04 73 - admd.paris6@admd.net

Covid AN II... Pas de réunion en salle, seuls contacts téléphoniques et par mail à la demande des quelques adhérents qui m'ont sollicitée pour des conseils ou des explications

En compagnie d'une adhérente très active, j'ai distribué des tracts sur le marché Raspail lors de la Semaine de mobilisation en février.

J'ai adressé des mails au nom des quelques 600 adhérents électeurs que je représente, pour interpeller les députés et sénateurs de mes circonscriptions quelques jours avant les discussions des propositions de loi au Sénat et à l'Assemblée natio-

nale. La plupart m'ont répondu et ont voté conformément à leur réponse. En avril, 2 jours avant la présentation de la proposition de loi d'Olivier Falorni aux députés, j'ai animé un webinaire avec Benjamin Mattely et le député Jean-Louis Touraine, qui a été suivi par une assistance nombreuse et intéressée. J'ai aussi rédigé un mail incendiaire pour les députés obstrueteurs LR qui ont bloqué la discussion de la proposition de loi d'Olivier Falorni en déposant des centaines d'amendements, et ai publié ce mail sur leurs comptes Facebook. Là aussi, après des semaines de réflexion, j'ai eu une réponse parfaitement hypocrite et collective des députés concernés.

J'ai été sollicitée par Médiapart pour une interview téléphonique sur les conditions de la fin de vie en France, et j'ai participé à un magazine de société sur ce sujet diffusé sur France 24 en avril.

J'ai participé en visio à la Journée des délégations le 4 juin, et suis allée à Nantes pour notre assemblée générale le 2 octobre.

Enfin, j'ai pu organiser une projection du film « *Tout s'est bien passé* » suivie d'un débat pour nos adhérents dans un cinéma du quartier, le 9 novembre.

### 7<sup>e</sup> & 8<sup>e</sup>



**7<sup>e</sup> : 194 ADHÉRENTS**

**8<sup>e</sup> : 113 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Florent Giry

06 60 39 35 47 - admd.paris8@admd.net

L'année 2021 a été calme pour la délégation en raison de la crise sanitaire qui a fortement contraint l'organisation d'événements.

La ligne téléphonique s'est maintenue toute l'année pour répondre aux questions des adhérents, et la délégation était présente à la Journée des

délégations, au départ de l'AdmdTour à Paris pour saluer les Jeunes ADMD et à l'assemblée générale à Nantes.

Le début d'année 2022 sera marqué par une reprise de l'activité militante sur le terrain, avec déjà une réunion publique organisée dans le 8<sup>e</sup> arrondissement et l'interpellation des candidats aux élections législatives des 5 circonscriptions qui couvrent notre territoire.

### 9<sup>e</sup> & 10<sup>e</sup>



**9<sup>e</sup> : 195 ADHÉRENTS**

**10<sup>e</sup> : 243 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Rémi Chauvet

06 31 33 63 56 - admd.paris10@admd.net

Tous les premiers samedis du mois (sauf en été), je me suis tenu à la disposition des adhérents lors d'une permanence. Les bénévoles de l'ADMD-Écoute, présents en permanence au siège de notre association, ont également reçu plusieurs adhérents des délégations dont j'ai la charge. Un compte rendu d'entretien m'a alors été transmis.

Dans un contexte sanitaire toujours compliqué, j'ai participé à la 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation, aux 41<sup>e</sup> Journées des délégations ainsi qu'à la 41<sup>e</sup> assemblée générale à Nantes et à la 14<sup>e</sup> Journée mondiale à Paris. D'autres activités bénévoles m'ont permis d'évoquer le sujet de la liberté en fin de vie auprès de responsables politiques.

J'ai participé à plusieurs réunions organisées dans des délégations voisines, mais je n'ai pas eu la possibilité, en 2021, d'organiser de réunions pour les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements de Paris, délégations dont j'ai reçu la charge.

### 11<sup>e</sup>



**499 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Dominique Barthélémy

06 22 16 75 01 - admd.paris11@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

### 12<sup>e</sup> & 13<sup>e</sup>



**12<sup>e</sup> : 517 ADHÉRENTS**

**13<sup>e</sup> : 688 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Jean-Luc Romero-Michel

- admd.paris12@admd.net

Cette année 2021, comme l'année précédente, aura été ponctuée de nouvelles périodes de confinement - certes moins contraignant qu'au printemps 2020 - couvre-feu ou autres restrictions liées aux conditions sanitaires dans notre pays.

Les 41<sup>e</sup> Journées des délégations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu fin janvier. D'abord reportées en présentiel, elles se sont finalement tenues en visio début juin.

Le 30 mai, à l'occasion de la 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation, j'ai pu rencontrer quelques adhérents venus à mes côtés pour un tractage sur le marché de la Porte Dorée.

Le 2 octobre, nous nous sommes retrouvés à Nantes pour l'assemblée générale de l'ADMD qui a vu l'élection de Jonathan Denis à ma succession au poste de président de notre association, et je l'en félicite.

Enfin, notre rassemblement sur la Place de la République à l'occasion de la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité a pu avoir lieu, et nous avons pu comp-

ter sur la présence de nombreux adhérents autour des personnalités politiques et artistiques venues soutenir notre combat pour l'obtention d'une loi d'ultime liberté.

Après le blocage par quelques députés en avril 2021 de la proposition de loi d'Olivier Falorni, 2022, année électorale d'importance, verra je l'espère, le vote d'un texte de liberté qui réponde, enfin, aux attentes des Français.

**14<sup>e</sup>**

**630 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

**15<sup>e</sup>**

**933 ADHÉRENTS**

**Déléguée jusqu'en décembre 2021 :**

Inès Weiser



**Déléguée depuis janvier 2022 :**

Christine Brunet

07 86 50 96 96 - admd.paris15@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

Le conseil d'administration a nommé une nouvelle déléguée début 2022.

**16<sup>e</sup>**

**602 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Florent Giry

06 60 39 35 47 - admd.paris16@admd.net

Se reporter à la délégation pour les 7<sup>e</sup> & 8<sup>e</sup> arrdts.

**17<sup>e</sup>**



**418 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Agnès Stiesz

06 95 47 63 14 - admd.paris17@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

**18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> & 20<sup>e</sup>**



**18<sup>e</sup> : 410 ADHÉRENTS**

**19<sup>e</sup> : 428 ADHÉRENTS**

**20<sup>e</sup> : 564 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Sophie Grassano

06 31 07 09 11 - admd.paris20@admd.net

L'année 2021 a été encore impactée par la crise sanitaire.

Aussi, c'est seulement fin 2021 que j'ai pu organiser une réunion.

Celle-ci s'est tenue dans la magnifique Salle des Fêtes de la Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement, le lundi 6 décembre. Le maire, François Dagnaud, nous y a accueillis avec des mots de soutien authentiques. La conférence a été animée par Jonathan Denis, président de l'ADMD, avec toute sa verve, sa détermination, sa belle énergie.

Malgré les dimensions de la salle, compte tenu des mesures sanitaires, seules 80 places étaient disponibles, il a été facile de compter : 3 sièges de libres ! Je remercie les participants qui se sont déplacés malgré le froid de décembre. Vous voir si nombreux et entendre votre engagement, est toujours un soutien.

Je remercie aussi particulièrement Florence, Micheline et Gérard qui

ont bien voulu m'aider pour l'accueil. Mais il fallait le constater, il n'y avait pas assez de bénévoles, hélas, pour assurer une véritable logistique.

Par ailleurs, j'ai participé aux manifestations suivantes :

- 41<sup>e</sup> Journée des délégations, en visio-conférence le vendredi 4 juin,
- 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD à Nantes, le samedi 2 octobre,
- 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, place de la République à Paris.

J'utilise de façon régulière Twitter pour relayer les messages militants de l'ADMD.

Je suis restée à l'écoute des adhérents, en répondant à leurs mails, textos, appels.

Je fais appel à votre aide, et c'est réellement une nécessité, particulièrement pour les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements pour, par exemple, organiser des réunions, des tractions, tenir un stand aux Journées des associations proposées par les mairies. Et pour vous toutes et tous qui lisez ceci, j'accueillerai avec plaisir vos contributions (vous pouvez me contacter par texto). Je compte sur vous.

## 76 - SEINE-MARITIME



**1105 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Yves Grégoire

06 21 56 62 92 - admd76@admd.net

Cette année a été encore fortement perturbée par la Covid, nous empêchant de tenir les réunions publiques ainsi que les permanences.

Quatre permanences fonctionnent : Dieppe (René Lhéronel, délégué adjoint), Rouen (Rémy Girard, délégué adjoint), Le Havre (Marie-Françoise Devaux, déléguée

adjointe), et au CHU de Rouen à l'Espace des Usagers sous la responsabilité de Rémy Girard.

Participation à Journée des délégations en visio et à l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes.

Le 7 juillet nous avons accueilli, à Etretat, une étape de l'AdmdTour organisé par les Jeunes ADMD.

Nous étions aux forums des associations à Rouen, Dieppe et Le Havre ainsi qu'à l'IUT du Havre qui nous accueille chaque année pour des échanges fructueux avec des jeunes motivés.

Nous étions présents à l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes qui a vu le renouvellement de notre conseil d'administration et l'élection de Jonathan Denis comme nouveau président.

Nous avons maintenu une permanence téléphonique et répondu aux sollicitations de la presse concernant des faits d'actualité comme le cas d'Alain Cocq ou l'examen de la proposition de loi d'Olivier Falorni à l'Assemblée nationale le 8 avril.

Nous avons sollicité massivement nos parlementaires et nous nous réjouissons de leur mobilisation et du formidable espoir suscité par l'examen de ce texte dont le 1<sup>er</sup> article a été voté.

Nous avons pu organiser 3 ciné-débats autour du film de François Ozon, « *Tout s'est bien passé* » à Dieppe, Yvetot et Rouen. Belle affluence pour un très beau film.

Développement de notre réseau de représentation des usagers, en lien avec FAS Normandie. Certains de nos ami(e)s ont été élu(e)s et font un beau travail.

Nombreuses réunions de travail (en visio) avec l'EREN (Ethique Normandie) sur le thème « *Mourir à Domicile* », EHPAD, vaccin...

Au sein de FAS Normandie, j'ai participé à 4 Bureaux et comités régionaux.

Interventions presse, écrite et parlée (France Bleu), TV (France 3) et Radio Sentinelle.

Tout au long de l'année contacts

par téléphone, mail ou courrier à l'ensemble des adhérents de Seine-Maritime ainsi que par le blog [admd76.blogspot.com](http://admd76.blogspot.com) et le compte twitter @admd76. La délégation a été joignable au téléphone en continu pour répondre aux nombreuses interrogations des adhérents ou non face aux problèmes soulevés par la pandémie.

## 77 - SEINE-ET-MARNE



**984 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Annick Guillo

06 61 88 16 95 - [admd77@admd.net](mailto:admd77@admd.net)

**2021** ressemble, hélas, à 2020. La crise sanitaire n'a pas favorisé le fonctionnement normal de la délégation. À part les rapports téléphoniques ou par Internet avec les adhérents, les réunions et les distributions sur les marchés n'ont pas pu se faire.

**4 juin :** participation à la 41<sup>e</sup> Journée des délégations, en visioconférence.

**2 octobre :** participation à la 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD, à Nantes.

**15 octobre :** projection du film « *Tout s'est bien passé* » à Roissy-en-Brie. Une vingtaine de personnes ont assisté au débat qui a suivi, animé par Benjamin Mattely. Très peu d'interventions du public.

**16 octobre :** projection du film « *Tout s'est bien passé* » à Chelles. Une quarantaine de personnes ont participé au débat qui a suivi, le correspondant d'Ex-International était présent, discussion intéressante mais trop souvent ramenée à des problèmes personnels.

**19 octobre :** projection du film « *Tout s'est bien passé* » à Fontainebleau. Très bon accueil, une cinquantaine de participants et une discussion

intéressante, pour moi ce fut le meilleur débat.

**2 novembre :** participation au rassemblement Place de la République, à Paris, à l'occasion de la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

J'ai continué en tant que représentante des usagers, à assurer des permanences et à participer aux différentes commissions, bien entendu lorsque la situation sanitaire l'a permis.

## 78 - YVELINES

**1995 ADHÉRENTS**

**Déléguée jusqu'en décembre 2021 :**

Odile Novel



**Déléguée depuis janvier 2022 :**

Karine Déprés-Payen

07 83 29 64 92 - [admd78@admd.net](mailto:admd78@admd.net)

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

Le conseil d'administration a nommé une nouvelle déléguée début 2022.

## 79 - DEUX-SÈVRES



**256 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Luc Bonet

07 82 64 00 79 - [admd79@admd.net](mailto:admd79@admd.net)

Se reporter à la délégation pour la Vienne (86).

## 80 - SOMME

### 220 ADHÉRENTS

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

## 81 - TARN

### 449 ADHÉRENTS

Délégué jusqu'en juin 2021 : Alain Fabre



Délégué depuis novembre 2021 : Christian Paulhé - 06 41 24 29 44 - admd81@admd.net

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès brutal de notre délégué pour le Tarn, Alain Fabre, en juin 2021.

Christian Paulhé a accepté de prendre en charge la délégation, afin de mettre en œuvre la stratégie de notre association ; il a été nommé par le conseil d'administration fin novembre.

## 82 - TARN-ET-GARONNE



### 260 ADHÉRENTS

Déléguée : Béatrice Quin-Jacquier  
06 20 81 60 24 - admd82@admd.net

Malheureusement, l'année 2021 est encore marquée par la Covid qui limite nos possibilités d'action. Si, en début d'année, ce sont les demandes individuelles, surtout des sollicitations sur les directives anti-

cipées, qui ont dominé, le mois de mars a été marqué par la mobilisation des adhérents. Ils et elles ont été nombreux à écrire à nos deux députées en vue du débat au Parlement sur la proposition de loi d'Olivier Falorni. En avril, les deux députées, Valérie Rabault et Sylvia Pinel, ont répondu pour informer de leur soutien à cette proposition de loi.

Le mois de mai a été très actif, dans le cadre de la Semaine nationale de mobilisation : le 25 distribution de tracts et signatures de pétition sur le marché de Valence-d'Agen, le 26 sur le marché de Montauban-Lalauque, le 27 à Castelsarrasin, le 28 participation à la distribution de tracts de la Haute-Garonne, à Toulouse, en présence de Jean-Luc Romero-Michel, le 29 sur le marché de Montauban préfecture, et le 30 sur le marché de Moissac. Cette dernière distribution, dans une ville remportée par le Front National lors des dernières municipales, a été interrompue par la police municipale.

L'ADMD au niveau national a alors fait un communiqué de presse, très relayé sur les réseaux sociaux pour s'en indigner. Dès le mardi, un adjoint au maire appelait la déléguée pour affirmer qu'il s'était agi d'un excès de zèle des policiers municipaux et pas d'une initiative du maire.

Pour célébrer la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre, le 23 octobre un partenariat avec le cinéma CGR Le Paris de Montauban a permis l'organisation d'un débat après la projection du film « Tout s'est bien passé » avec une trentaine de participants, masqués. Nombreuses questions, favorisées par l'intérêt du film.

Cette année, nous avons pu organiser une réunion des adhérents pour les informer des décisions prises lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Nantes et répondre à leurs questions sur les débats parlementaires récents

et sur les mobilisations à venir en 2022. Cette réunion s'est déroulée à Montauban le 4 décembre, avec la participation d'une vingtaine d'adhérent.e.s. La presse locale (*La Dépêche du Midi*) s'en est fait l'écho.

## 83 - VAR



### 1909 ADHÉRENTS

Déléguée : Nadja Csomor  
06 11 03 05 33 - admd83@admd.net

Notre département est un territoire étendu entre Haut-Var et côte : population en hausse et vieillissante. Nombre d'adhérents en progression.

La crise sanitaire, ses contraintes, ont fragilisé certains et j'ai de nombreux appels de personnes en souffrance lors des permanences téléphoniques. D'autres atteintes de maladie invalidante me contactent pour se rendre en Suisse ou en Belgique. Pour faire lien, un courrier est envoyé mensuellement et j'alimente un compte twitter.

### Actions diverses

Rencontres avec députés (3) et sénateur. Courriers envoyés afin qu'ils s'impliquent sur le droit à l'autodétermination en fin de vie. Courrier au Président Macron pour qu'il s'empare de nos thématiques en vue de la présidentielle. Création annuaire des adhérents. Emission de radio à Fréjus afin d'aborder les actions de l'ADMD. Tractage sur des marchés : Carqueiranne et le 27 mai Toulon - 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation - À Draguignan et Fréjus, tenue d'un stand. Débat via Zoom/Facebook, témoignage sur une expérience de vie et de mort (adhérent ayant accompagné son épouse en Suisse). En juin, 41<sup>e</sup> Journée des délégations proposée en visiocon-

férence : frustration de ne pouvoir vivre une temporalité plus conséquente. L'AdmdTour en juillet à Toulon. Forum des associations à Hyères en septembre et focus sur les directives anticipées dans un courrier.

Octobre : assemblée générale à Nantes, un évènement extrêmement bien organisé.

Pour la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité : exposition de Renaud Destre, adhérent et artiste ayant souhaité qu'à son décès il n'y ait ni fleurs ni couronnes, mais des dons à l'ADMD.

En fin d'année : soirée/débat, film de François Ozon « *Tout s'est bien passé* » à Draguignan.

Départ en Suisse d'une varoise ayant la maladie de Charcot. *Var Matin* nous interroge sur la fin de vie.

Nous remercions les adhérents pour tous leurs encouragements, les adhérents investis sur nos actions et qui ont contribué à leur réussite. Grâce à un autre adhérent très actif et qui facilite des mises en relation auprès d'élus et la nouvelle déléguée adjointe, il y a un partage de tâches, un renouvellement des idées et une émulation certaine, inspirante pour une démarche commune.

## 84 - VAUCLUSE



### 793 ADHÉRENTS

**Déléguée :** Christiane Oillataguerre  
06 01 39 00 02 - admd84@admd.net

Début d'année difficile... Confinement, couvre-feu et autres plaisirs incombant la pandémie ! Pour nos convictions, restait la présence téléphonique. Etrangement, j'ai eu peu d'appels comparé à l'année précédente.

J'ai profité de cette période pour prendre contact avec les mairies des villes noyaux par rapport à ce département très dispersé.

Salles - gratuites de préférence - accès facile, stationnement gratuit... J'évite Avignon, ville dont je n'ai pas le mode d'emploi ! L'accès pour moi est difficile en plus. Il me semble évident que Catherine Daquin, déléguée pour le Gard, serait beaucoup plus efficace... Plus proche, plus informée de ce qui est possible... Merci pour l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes qui a été une grande émotion.

La rentrée ! Nous avons eu la chance d'être portés par le film « *Tout s'est bien passé* ». Pour moi, cela m'a permis une action de proximité. Dans nos régions, nous avons des cinémas itinérants. J'ai suivi les projections avec des contacts - pré ou post projections - dans tous les villages. Très constructifs, beaucoup de prises de contacts.

2 novembre, Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité ! Mardi ! Il faut oublier en Provence, il est impossible de faire une action digne de ce nom.

### Le bilan

Espérer avec nos élus : seule l'élue LREM a daigné me répondre. Ne pas lâcher sur les élus locaux et la presse de proximité...

## 85 - VENDÉE



### 662 ADHÉRENTS

**Déléguée :** Maryse Kalsch  
06 24 66 83 88 - admd85@admd.net

Année toujours marquée par la pandémie et par des problèmes familiaux qui ont beaucoup restreint l'activité.

Depuis janvier, l'ADMD est pré-

sente une fois par trimestre, à la permanence des usagers de santé au CHD de la Roche-sur-Yon qui se tient le jeudi après-midi dans un espace dédié. De la documentation sur l'ADMD est disponible sur les présentoirs.

**4 juin :** partage de l'écran pour visionner la réunion des délégués par Zoom avec Grégoire, jeune adhérent très impliqué.

Octobre fut un mois chargé :

**2 octobre :** assemblée générale à Nantes. Très réussi, passation de pouvoir de Jean-Luc Romero-Michel à Jonathan Denis, pleine d'émotion et de confiance. Et quelques annonces pour nous rassurer et nous encourager à poursuivre notre combat.

**15 octobre :** avec Jean-Luc Romero-Michel, nous étions invités à participer à la projection du film « *Blackbird* » et au débat qui a suivi au cinéma de la Tranche-sur-Mer. Heureuse surprise de voir 100 personnes dans la salle, un vendredi soir, très touchées et intéressées par ce beau film.

**16 octobre :** réunion publique annuelle à la Roche-sur-Yon où une soixantaine de personnes se sont déplacées malgré ce méchant virus, ravies de pouvoir échanger avec Jean-Luc.

Pas d'autorisation du préfet pour le rassemblement le 2 novembre cette année.

Comme en 2020, Tout au long de cette année, un peu moins de visites chez les adhérents mais énormément de contacts téléphoniques pour rassurer, guider et quelques entretiens en plus avec des personnes pas encore adhérentes, mais qui le sont devenues ; et, ce n'est pas très surprenant, de plus en plus de contacts pour aller mourir ailleurs qu'en France.

Prise de conscience d'une possibilité de mort inattendue et mal accompagnée liée à la Covid 19 ? Espérons qu'en 2022 tout sera mieux.

## 86 - VIENNE



**424 ADHÉRENTS**

**Délegué :** Luc Bonet

07 82 64 00 79 - admd86@admd.net

L'année est marquée par les débats parlementaires et la situation sanitaire.

En février j'ai eu une entrevue d'une heure, à sa demande, avec le député des Deux-Sèvres Guillaume Chiche. Pour rappel celui-ci est l'initiateur du 1<sup>er</sup> amendement aboutissant au 1<sup>er</sup> (et unique) article voté à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi d'Olivier Falorni. Concernant les députés et sénateurs du Poitou, tous sollicités par nos soins :

**Sur la proposition de loi présentée en mars au Sénat** par Marie-Pierre de la Gontrie, seul Bruno Belin (LR) a voté oui. Les autres sénateurs du 79 comme du 86 ont voté non (tous LR).

**Sur la proposition de loi présentée à l'Assemblée nationale** en avril par Olivier Falorni, tous les députés du 79 et du 86 étaient favorables : ont participé au vote Françoise Ballet-Blu (86 - LREM), Nicolas Turquois (86 - MODEM), Delphine Batho (79 - Génération Ecologie), Guillaume Chiche (79 - Les Nouveaux Démocrates). Favorables mais non votants : Sacha Houlié (86 - LREM), Jean-Marie Fiévet (79 - LREM), Jean-Michel Clément (86 - Libertés et Territoire).

La situation sanitaire n'a pas permis la tenue de toutes nos permanences mensuelles à Poitiers et comme partout a compliqué nos interventions publiques. Toutefois, nous avons pu participer avec le délégué adjoint, Jacques, à la journée des associations (bi-annuelle) de Poitiers. Une interview sur RCF à propos du débat législatif, une intervention au Cinéma le Family

après projection du film « *Tout s'est bien passé* » et dépôt de documentation ADMD au Cinéma de Châtelleraut pour la période de projection du même film (délégué absent sur la même période).

Participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes et intégration dans le Comité Culturel de l'ADMD.

## 87 - HAUTE-VIENNE



**697 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Béatrice Géraud

06 83 22 95 64 - admd87@admd.net

**Février :** rencontre avec les sénateurs, Isabelle Briquet et Christian Redon.

**Mars :** réunion Youtube (50 visiteurs).

**Avril :** visio-conférence avec les responsables de l'EHPAD de Saint-Villiers-le-Bel.

**Mai :** du 24 au 29 les marchés de Saint-Yrieix, Marceau, Saint-Junien, Panazol, notre présence suscite un vif intérêt partout.

**Juillet :** le 15, accueil de l'Admd-Tour, chaleureux et sans pluie !

**Août :** diffusion du Petit Journal.

**Septembre :** le 4, forum des associations, de nouveaux adhérents.

Le 11, assemblée départementale suivie d'un repas. Malgré l'inconvénient des consignes sanitaires, la participation à cette journée est importante et la journée réussie.

**Novembre :** le 2, Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Pour la 4<sup>e</sup> année avec la régularité d'un métronome : il pleut ! nous sommes présents, mais très seuls.

Le 22, ciné-débat « *Tout s'est bien passé* » ; débat enrichissant.

**Décembre :** Diffusion du Petit Journal numéro 21.

Après cette année difficile, très contrastée, nous aurons accès à une nouvelle salle pour nos réunions en 2022. Nous finissons l'année avec une bonne nouvelle.

## 88 - VOSGES



**192 ADHÉRENTS**

**Déleguée :** Marie-Thérèse Tenette

06 25 53 04 19 - admd88@admd.net

**2021,** année délicate à gérer dans son ensemble, chacun se concentrant plutôt sur l'évolution de la Covid, associée aux nouveaux virus, les hospitalisations, les décès...

**Appels téléphoniques :** ils ont émané principalement de personnes se renseignant (réseaux sociaux, forum, presse, particuliers), voire des SOS pour eux-mêmes, de la parenté, d'amis dans le désarroi, des renvois sur notre délégation d'appels relevant du national.

**ADMD88** a répondu au mieux à chacun, téléphoniquement ou par courrier, s'appuyant sur les références mises à disposition par l'ADMD.

**ADMD88** a aussi mis en contact, après plusieurs échanges, certaines personnes vers un relais franco-belge pour une approche plus approfondie, voire une prise en charge de longue durée.

**Réunions :** j'ai souhaité constituer une équipe. Deux réunions ont eu lieu (mi-juin et le 27 août). Après appels, je peux compter sur 4/5 personnes actives d'Epinal, mais ne souhaitant pas se déplacer hors du département des Vosges (celui-ci et la météo ne facilitant pas les trajets). L'âge des adhérents disponibles ne joue pas en notre faveur, les plus jeunes travaillent ou veulent jouir en premier de leur retraite.

**Forum** : concrétisation du projet le 4 septembre au Champ de Mars d'Epinal à la suite des démarches entreprises auprès de la mairie. Celle-ci a mis à notre disposition, gratuitement, le matériel nécessaire pour réaliser un beau stand (presse et photos transmises). Des volontaires ponctuels nous ont accompagnés dans cette belle démarche, des visites, des échanges ayant permis des adhésions nouvelles. Au 31 décembre nous approchions des 180 adhérents.

**Assemblée générale** : la délégation vosgienne a participé à la rencontre annuelle de l'ADMD début octobre, à Nantes ; celle-ci étant exceptionnelle, pour notre délégation, puisque nous avons vécu un passage de relais important suite à l'élection du nouveau président.

**2 novembre - Paris** : une adhérente s'est proposée d'y participer ainsi que des sympathisants vosgiens.

**Projets pour 2022** : consolidation de notre équipe. **ADMD88 toujours partante pour une rencontre départementale avec le président de l'ADMD, Jonathan Denis, à fixer** (2<sup>e</sup> quinzaine de mars, début avril ou entre les 2 tours ?). Recherche du futur ou de la future délégué(e) sachant que j'ai pris la décision de transmettre le relais ce trimestre (raisons familiales/santé).

## 89 - YONNE



### 475 ADHÉRENTS

**Déléguée** : Claudine Guinot  
07 85 86 22 21 - admd89@admd.net

Cause Covid et mesures sanitaires, un grand nombre d'activités ou participations prévisionnelles ont été annulées ou reportées. En dehors des réunions organi-

sationnelles ADMD Yonne, il a été réalisé ou participé à :

**21 janvier** : conférence en ligne sur les vaccins « Les jeudis de France Assos Santé » - représentante des usagers.

**17 février** : début groupe de travail déléguée avec Admd-Écoute et d'autres délégué(e)s pour la création d'un guide en 4 parties de comment gérer sa vieillesse de chez soi à l'EHPAD et la fin de vie (4 fiches en ligne sur le site admd.net). Ce travail fera l'objet de nombreux échanges par mails et de plusieurs réunions en visio.

**8 avril** : intervention de la déléguée sur *Radio France Bleu Auxerre*.

**29 mai** : dans le cadre de la 14<sup>e</sup> Semaine de mobilisation du 24 au 31 mai, tractage sur le marché de Toucy.

**4 juin** : Journée des délégations, en visio.

**11 septembre** : forum des associations à Saint-Germain d'Auxerre.

**24 septembre** : intervention/débat à Auxerre avec la responsable Admd-Écoute.

**30 septembre** : assemblée générale des Conjointes survivants, à Auxerre.

**2 octobre** : assemblée générale de l'ADMD, à Nantes.

**19 octobre** : intervention IFSI Auxerre auprès des élèves de 3<sup>e</sup> année.

**2 novembre** : dans le cadre de la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, rencontres à Auxerre avec des adhérent.e.s et des non-adhérent.e.s. Dans le contexte particulier de cette année 2021, la déléguée a assisté et est intervenue dans 7 webinaires (Meurthe-et-Moselle, Charente-Maritime, Paris 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, Haute-Garonne, Côte-d'Or, délégations orphelines, Hérault).

Les rencontres personnalisées avec les adhérent.e.s et les non-adhérent.e.s qui le souhaitaient se sont traduites par de nombreux échanges téléphoniques, notamment avec des adhérents isolés ; besoin d'écoute, d'évoquer

une situation avec leur déléguée ; toutes et tous formulant le souhait de voir rapidement aboutir une loi en faveur de l'aide active à mourir et regrettant que notre pays soit si en retard sur ce point, eu égard à l'avancée de ce droit dans d'autres pays ou états.

## 90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT



### 174 ADHÉRENTS

**Déléguée** : Sylvie Courroy  
06 22 51 28 60 - admd90@admd.net

Bien qu'elle ait été moins menaçante pour la santé de nos adhérents les plus âgés, l'année 2021 a continué à limiter nos possibilités de réunions, de permanences et de manifestations publiques.

Nous avons cependant pu garder le contact à l'intérieur de notre comité d'animation tout au long de l'année. Ce petit groupe a contribué à maintenir un intérêt commun pour notre combat.

Pour marquer la Semaine de mobilisation du printemps, un rassemblement a été organisé devant la Préfecture de Belfort le 29 mai, pour sensibiliser le public et l'écouter. Là, de nouveau, nous avons constaté l'adhésion spontanée des jeunes avec qui nous avons pu discuter et qui se sentent concernés par ce que seront leurs droits en fin de vie.

J'ai participé à l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes le 2 octobre.

Le 4 septembre, les adhérents ont été invités au pique-nique annuel. Bien que peu nombreux, les membres présents ont vaillamment débattu sur l'herbe (et sous un soleil de plomb) pour mettre en place divers projets dans notre délégation.

Début septembre, l'Hôpital Nord Franche-Comté s'est doté d'une Maison des usagers, animée par les nombreuses associations de patients et d'usagers qui y accompagnent les malades. J'y ai assuré les permanences de l'ADMD 2 fois par mois, jusqu'à la fin novembre. Malgré le peu de visiteurs, pour l'instant, je crois que ce sera là une belle perspective de rencontrer des malades et/ou leurs proches pour leur parler de notre cause.

## 91 - ESSONNE



**1409 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Patrick Bourguet

06 41 20 86 42 - admd91@admd.net

Parce que je crois au rôle déterminant de l'ADMD, j'ai décidé, fin 2019, de proposer à nouveau ma candidature à la fonction de délégué départemental pour l'Essonne durant la période 2022 à 2025.

En toute transparence, j'ai aussi annoncé que pour des raisons d'aptitudes physiques, ce serait mon second et dernier mandat en espérant que dans les trois prochaines années, une adhérente ou un adhérent prenne la relève.

Pour l'année 2021, mon action a été la suivante :

**4 juin :** réunion Zoom à l'occasion de la Journée des délégations départementales

**15 juin :** analyse des positions respectives des députés LREM de l'Essonne lors de la présentation de la proposition de loi sur la fin de vie déposée par le député Olivier Falorni. Seules les députées des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> circonscriptions de l'Essonne n'ont pas soutenu ce texte. Rédaction d'une lettre de rappel à chaque député LREM du 91.

**25 septembre :** tenue d'une rencontre départementale, à Viry-Châtillon, avec les adhérents de l'Essonne.

**1<sup>er</sup> octobre :** participation, à Nantes, à l'assemblée générale des adhérents de l'ADMD.

**22 novembre :** organisation d'une réunion en visio avec Jean-Louis Touraine, député LREM du Rhône, rapporteur du projet de loi sur la bioéthique et auteur d'une proposition de loi sur la fin de vie.

Madame, Monsieur, voici les actions principales qui ont été les miennes durant l'année 2021, sachant que par ailleurs, j'ai participé à deux comités éthiques qui se sont tenus à la clinique du Moulin à Viry-Châtillon. J'ai participé à ces réunions en tant qu'adhérent de l'ADMD et représentant des usagers (fonction nouvelle encore mal maîtrisée).

Pour l'année 2022, année politique majeure, vous pouvez compter sur mon implication. Je ne manquerai pas de solliciter les candidats et de vous en rendre compte.

## 92 - HAUTS-DE-SEINE



**3001 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Thomas Monteiro

admd92@admd.net

Cette année encore, les adhérents de la grande délégation des Hauts-de-Seine m'ont énormément sollicité par mail, et surtout par téléphone. C'est toujours un plaisir de renseigner les adhérents, de les conseiller et leur apporter les meilleures réponses.

Lors de l'assemblée générale de l'ADMD à Nantes, j'étais heureux de croiser certains d'entre vous.

Cette année, je n'ai pas organisé de réunions publiques, mais je pré-

vois une réunion d'information sur les directives anticipées avec un médecin, très certainement à Boulogne-Billancourt. Je ne manquerai pas de vous communiquer la date de cette réunion. Je vous y attends nombreux !

Comme chaque année, en collaboration avec les services administratifs, j'ai tenu à jour le fichier des adhérents de l'ADMD 92 et transmis au siège les changements de coordonnées qui me sont parvenus. Avec l'Admd-Écoute, nous avons conseillé beaucoup de familles de proches en fin de vie, adhérents de l'ADMD comme non-adhérents.

## 93 - SEINE-SAINT-DENIS



**952 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Stéphane Aujé

06 58 93 30 06 - admd93@admd.net

2021 a commencé comme 2020 s'est terminée : remplie de doutes et d'incertitudes. En Île-de-France, très touchés par l'épidémie de Covid-19, nous avons dû nous confiner plus longtemps que les autres. Comme en 2020, ces confinements successifs ont mis en exergue l'extrême solitude de certains de nos adhérents. Pour certains, ils leur ont permis de se pencher sur l'écriture de leurs directives anticipées ; pour d'autres, c'est d'écoute et d'interactions sociales dont ils avaient besoin.

En mars 2021, j'ai écrit à l'ensemble des parlementaires de Seine-Saint-Denis afin de connaître leur ressenti quant à la proposition de loi d'Olivier Falorni. Les députés qui ont pris la peine de me répondre vont dans le sens de notre combat et c'est une bonne chose. D'autres députés ne souhaitent tout simple-

ment pas revenir sur la loi Claeys-Leonetti. C'est leur droit mais espérons que la prochaine législature qui débutera en 2022 nous permettra de changer les mentalités de certains de nos parlementaires (voire à changer de parlementaire directement...).

En 2021 les Journées des délégations, auxquelles je participe chaque année depuis 2015, n'ont pas eu lieu. Du moins, pas dans le même format qu'habituellement puisque, Covid oblige, nous nous sommes réunis en visioconférence. Cela nous a permis de recueillir l'avis de deux députés sur la proposition de loi d'Olivier Falorni. Pour eux, le constat est clair : l'Assemblée nationale est prête et la loi que nous attendons arrivera bientôt.

La 41<sup>e</sup> assemblée générale à Nantes nous a enfin permis de nous retrouver en présentiel après une si longue absence. Quelques semaines plus tard, nous nous sommes retrouvés place de la République à l'occasion de la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Et là encore, des parlementaires sont venus nous dire ce que nous voulions entendre : « encore un peu de patience, ça arrive ».

Pour 2022, j'é mets le vœu que l'Assemblée nationale qui sera élue sera favorable à une évolution de la loi. J'é mets surtout le vœu que le Gouvernement qui sera nommé ne rétro-pédalera pas malgré les demandes de nombreux députés. Nous l'avons déjà vu et ne voulons plus le revoir.

Nous voulons que le dossier avance. Et vite !

## 94 - VAL-DE-MARNE



**1732 ADHÉRENTS**

**Délégué depuis novembre 2021 :**

Jérémie Budzynowski

07 71 87 22 58 - admd94@admd.net

Depuis plusieurs années, avec mes camarades des Jeunes ADMD, je participe à des événements : réunion publique, tractage, Journée des délégations, séminaire, assemblée générale, festival Solidays, tournée d'été. Quelle aventure solidaire ! Au fil des actions militantes, j'ai sillonné la France. Je garde dans mon cœur l'étincelle de ces échanges constructifs. L'objectif est de sensibiliser un public intergénérationnel. Le 20 novembre 2021, avec joie et émotion, j'ai été nommé délégué de l'ADMD pour le Val-de-Marne. Merci au conseil d'administration pour la confiance accordée ! Un engagement bénévole enrichissant humainement. À l'échelle départementale, j'ai répondu à de nombreux emails et appels. La demande d'informations a été importante. Des questions sur les directives anticipées, leur rédaction et la désignation des personnes de confiance. Des témoignages douloureux liés à la fin de vie. Une détresse perceptible exacerbée par la crise sanitaire de la Covid-19. Je remercie chaleureusement les salariés de l'ADMD ainsi que le service d'écoute pour leur disponibilité et leur bienveillance.

En décembre, j'ai préparé la rencontre prévue début janvier 2022 à Ivry-sur-Seine : la représentation théâtrale « À la vie » suivie d'un débat.

En tant qu'adhérent, n'hésitez pas à me solliciter. Pour les actions à venir, votre présence est précieuse. Une énergie nécessaire afin de défendre cette ultime liberté que nous revendiquons. La mise en

lumière des criantes inégalités. Il est primordial de lever le voile de la souffrance et de respecter son intime ressenti.

Au plaisir de vous retrouver prochainement. Prenez soin de vous.

## 95 - VAL-D'OISE



**810 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Céline Allaert

06 65 02 09 97 - admd95@admd.net

**14 janvier :** visioconférence avec des élèves en dernière année de soins infirmiers de l'école de Gonesse.

**4 juin :** participation aux 41<sup>e</sup> Journées des délégations en visioconférence.

**2 octobre :** participation à la 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD à Nantes (44).

**2 novembre :** participation au rassemblement Place de la République à Paris, organisé pour à la 14<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Compte tenu de la situation sanitaire en 2021, il n'y a pas eu de réunion départementale.

Les locations de salles ayant été inaccessibles et les rassemblements ayant été non autorisés sur plusieurs périodes, aucune réunion n'a été organisée.

**Tout au long de l'année**

Réponses et gestion des demandes diverses tant par mail que par courrier ou par téléphone, envois de lettres ou mails aux adhérents, courriers d'interpellation aux députés, transmission d'informations au siège, gestion du compte Twitter ADMD95, déplacements exceptionnels pour rencontrer des adhérents dans des situations particulières...

## 971 - GUADELOUPE

## 972 - MARTINIQUE

## 973 - GUYANE



**GUADELOUPE : 63 ADHÉRENTS**

**MARTINIQUE : 45 ADHÉRENTS**

**GUYANE : 22 ADHÉRENTS**

**Délégué :** Didier Bartan

06 90 94 46 95 – [admd.guadeloupe@admd.net](mailto:admd.guadeloupe@admd.net)

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

## 974 - LA RÉUNION



**178 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Jocelyne Lauret

06 92 60 35 64 - [admd.reunion@admd.net](mailto:admd.reunion@admd.net)

L'année 2021 a été une année de lente reprise en dépit d'un contexte encore marqué, à La Réunion, par une situation sanitaire encore sous contrainte de couvre-feu et de confinement.

Le voyage de Jean-Luc Romero-Michel en septembre a, notamment, été particulièrement concerné par ces restrictions. Malgré tout nous lui avons assuré une petite semaine bien remplie comme indiqué dans le programme d'actions ci-après.

Nous avons beaucoup communiqué via les médias mais aussi avec des officiels.

Nous avons vraiment espéré que notre cause allait enfin être reconnue. Mais hélas...

**Le 29 janvier :** article dans le journal *Le Quotidien* intitulé : « Euthanasie, faut-il légaliser ? » à l'occasion du changement de réglementation au Portugal.

**Le 4 avril :** courrier à tous les députés locaux précédemment au passage devant l'Assemblée nationale de la proposition de loi d'Olivier Falorni.

**Le 20 mai :** Groupe Hospitalier Territorial : proposition de formation des personnels de santé sur la réglementation relative à la fin de vie.

**Le 20 mai (AP)** présentation des directives anticipées en Webinaire de France Association Santé (F.A.S.).

**Le 26 mai :** webinaire ADMD en présence de Jean-Luc Romero-Michel ouvert aux adhérents et non-adhérents.

Contribution au livre blanc du GODF, sur le thème de la mort, paru en 2021.

### Accueil JLRM du 8 au 12 septembre :

- Passage à l'antenne de deux télévisions locales.

- Passage à l'antenne de deux radios locales.

- Articles dans deux journaux quotidiens.

- Article sur un site d'information.

- Rencontre avec deux députés : Jean-Hugues Ratenon et Carine Lebon.

- Rencontre avec la maire de la capitale : Ericka Bareigts.

- Une conférence publique.

**Novembre :** présence à la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité sur la place de La République à Paris.

**Décembre :** présentation de la législation sur la fin de vie devant une association : « Capricorne ».

## 98 - MONACO



**27 ADHÉRENTS**

**Déléguée :** Sylvie Dargery

06 51 09 78 34 - [admd06@admd.net](mailto:admd06@admd.net)

Se reporter à la délégation des Alpes-Maritimes (06).

## ADMD

130, rue Lafayette

75010 Paris

Services administratifs :

Tél. : 01 48 00 04 16

ADMD – Écoute :

Tél. : 01 48 00 04 92

Fichier national

des directives anticipées :

Tél. : 01 48 00 09 89

Courriel : [infos@admd.net](mailto:infos@admd.net)

Site : [admd.net](http://admd.net)

Toujours plus d'informations

sur notre site [admd.net](http://admd.net)

et sur les réseaux sociaux :



Twitter, Instagram :

[admdfrance](#) et [jeunesadmd](#)

Facebook :

[admd.france](#) et [jeunesadmd](#)

Ce journal est édité par  
l'Association pour le Droit de  
Mourir dans la Dignité (ADMD).

**Directeur de la publication :**

Jonathan Denis

**Responsable de la rédaction :**

Philippe Lohéac

**Coordinatrice de la rédaction :**

Sandrine Arrault

**Conception graphique :**

Richard Cousin

[yumyum.fr](http://yumyum.fr)

**Photo de couverture :**

Adobe Stock

**Illustrations :**

Freepik

**Impression :**

Imprimerie Arlys

12, rue Gustave-Eiffel

95190 Goussainville

Tirage papier :

65 000 exemplaires

**Dépôt légal :**

À parution

**Bon à tirer le :**

24 juin 2022

Les textes signés n'engagent que  
la responsabilité de leur auteur.



## HOMMAGE

# Merci, Jacqueline.

Jacqueline Jencquel est morte le 29 mars dernier. Parce qu'elle était libre, elle a reporté son projet de plusieurs mois. Un petit-enfant né à l'autre bout du monde, son jour anniversaire, a eu raison de sa grande détermination. Prendre par la main ce petit être, se nourrir de son visage, donner le sien à contempler pour plus tard, dans son souvenir.

Femme d'un immense cœur, Jacqueline a donné – beaucoup – à notre association et aux militants du droit de mourir dans la dignité. « Tu prends des risques, petite Jacqueline », entendait-elle.

« J'm'en fous, ch'suis vieille ! », répondait-elle...

Que dire, alors qu'elle est partie seule, à

celle qui a accompagné tant de personnes en fin de vie ?

Merci, bien sûr.

Merci, et sans doute rien d'autre.

Car si Jacqueline était une femme déterminée et libre, belle et intelligente, elle était aussi une femme secrète. Monter sur une estrade, affronter les caméras n'étaient pas son moteur.

Elle se prétendait égoïste. Elle avait pourtant le goût des autres. Elle refusait les artifices de la beauté, et mettait de la lumière où elle se trouvait. Elle savait rendre meilleurs ses interlocuteurs. Elle savait écouter comme personne.

Elle nous manque et manquera longtemps à notre revendication.

**Jonathan Denis,**

**Président**

**& Yoann Brossard,**

**Secrétaire général**

Celle qui jouait sur les ambiguïtés aimait qu'on l'appelle Jack.

Jacqueline était un de ces êtres qui marquent pour toujours votre vie.

Elle est entrée dans la mienne en 2006, au Canada, à l'occasion d'une réunion pour le droit de mourir dans la dignité. J'y représentais l'ADMD avec Régine Grassano.

Immédiatement, nous avons sympathisé. Un coup de foudre amical.

Son originalité, ses valeurs, ses passions, sa folie, m'ont séduit. Nous partageons cela.

Elle avait envie de vivre en France

mais avait besoin d'un but. Je lui ai proposé de venir aider l'ADMD.

Six mois plus tard, elle débarquait à

Paris. Heureuse.

Elle s'est investie à l'international ;

mais surtout en prenant en charge

l'accompagnement de nos adhérents à

l'étranger. Jusqu'à sa fin,

elle prendra des risques pour aider les plus fragiles. Tant de nos membres lui doivent des conseils ou un accompagnement jusqu'à la mort à l'étranger.

Elle laisse un souvenir impérissable à celles et à ceux qui l'ont côtoyée.

La non-croyante, a rejoint les étoiles et mon Christophe qu'elle aimait tant.

Elle nous manque terriblement, elle me manque, mais je suis heureux qu'elle ait pu choisir le moment et la

manière d'éteindre sa lumière.

Comme Chris, elle est plus vivante que jamais dans nos cœurs.

Salut Jack !

**Jean-Luc Romero-Michel**

**Président d'honneur**